Courrier de Gironde
français
Hebdomadaire départemental
30 octobre 2026
N° 4285
1,70 €
www.courrierdegironde.fr

L'attente, trois mois après l'incendie



SIPA - UGO AMEZ - UGO AMEZ

Il y a trois mois, l'incendie de Saumos ravageait une partie de la forêt des Landes de Gascogne. Depuis, les sinistrés attendent d'être indemnisés pour commencer la démolition de leur maison et espèrent, pour la plupart, pouvoir la reconstruire sur leur terrain.

Lire en pages 2 à 4

Maison Petrusse

À l'occasion des trente ans de l'entreprise artisanale haut de gamme bordelaise, sa présidente et directrice artistique, Florence Lafragette, a ouvert les portes des ateliers, au cœur du vignoble bordelais.

Lire en page 9

Culture

Et si le rock était devenu notre musique classique ? Du 8 au 15 novembre à Bordeaux, le festival « Musical écran » donne à voir une contre-culture qui a gagné sans toujours savoir quoi faire de sa victoire.

Lire en page 11

Gradignan



Des bougies et des bulles pour 20 ans de BD

> p. 13

Mios

Cinquante ans de liens tissés à Touts'Amasse

> p. 19

Canéjan - Cestas

Tous en selle pour le Tandem théâtre

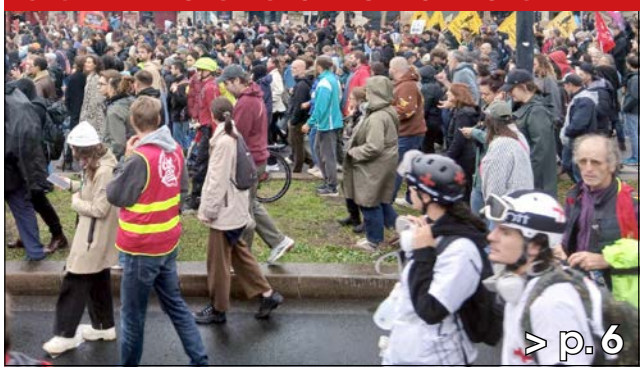
> p. 21

Val de Virvée

Le plaisir du cabaret à la campagne

> p. 24

La mobilisation continue dans la rue



> p. 6

Incendie de Saumos : « Les théâtres de guerre sont toujours là »

Il y a trois mois, l'incendie de Saumos ravageait une partie de la forêt des Landes de Gascogne. Depuis, les sinistrés attendent d'être indemnisés pour commencer la démolition de leur maison.

Le décor aurait pu être poétique. Un flamboyant soleil d'automne se couche en faisant quelques percées entre les arbres de la forêt du Porge. Soudain, avenue du Bassin d'Arcachon, le paysage est resté figé. Il y a trois mois, 183 maisons de la commune étaient avalées par les flammes de l'incendie de Saumos. Aujourd'hui, rien n'a bougé. Les carcasses de voitures, les tôles de garages et les toits effondrés demeurent. *« Les administrés sont dans la peine, dans la douleur. Pour beaucoup, c'est compliqué parce que cette temporalité n'est pas soutenable. Cette grisaille, cette noirceur, reste. Les théâtres de guerre sont toujours là »*, confie Martial Zaninetti, maire du Porge.

Comment expliquer un tel délai alors que le gouvernement avait promis d'agir rapidement ? Les habitants déplorent une attente toujours plus longue de la part des assurances. Expertises, contre-expertises... c'est un ballet incessant. *« Lors de la dernière contre-expertise, l'experte n'était pas contente parce que j'avais commencé à enlever les frigos, les machines à laver... Tant qu'ils ne m'ont pas versé l'argent, je ne bouge plus »*, raconte Matthieu Plessis, sinistré. La prochaine contre-expertise est prévue fin novembre.

Lors d'une conférence de presse organisée jeudi 22 octobre par la préfecture de la Gironde, Jean-Vincent Raymondis, administrateur de la fédération nationale d'expertises en assurances, expliquait effectivement que l'assuré peut procéder au déblaiement du terrain dès lors qu'un acompte lui a été versé. Et pas avant. Du côté de la fédération, 2.658 demandes d'expertise ont été effectuées : *« La moitié des dossiers sont clos de notre côté. »* 83 % des sinistrés auraient eu un premier accord permettant à l'assureur de verser un acompte et 71 % auraient reçu une partie ou la totalité de cet acompte. Pourtant, les décombres sont toujours là.

Enfin, il doit y avoir *« une expertise contradictoire avec les éventuels responsables »*, explique Jean-Vincent Raymondis, comme Enedis, entreprise à l'origine du départ de feu. *« 89 % ont été réalisées, il en reste 19 au Porge. »* Matthieu Plessis attend encore. *« Les assurances ne jouent pas le jeu »*, regrette le maire.

Cartographier la reconstruction

À l'échelle de la Gironde, 303 maisons ont été détruites. Une cartographie est en cours d'élaboration par l'État afin de découper les zones sinistrées suivant des codes couleur : vert, orange, orange foncé et rouge. Ici se joue l'avenir des terrains. Les maisons en vert se situent dans *« l'enveloppe urbaine et sont immédiatement reconstructibles »*, fait savoir la préfète de la Gironde, Sophie Brocas. Cela concerne 34 % des logements. Pour le orange et orange foncé, il s'agit d'habitations *« isolées dans des hameaux »*, soit 60 % des cas. Enfin, *« il y a les maisons très isolées, seules au milieu de la forêt, difficilement accessibles. Celles-là, on considère qu'elles sont rouges et qu'on ne pourra pas les reconstruire. On apportera un accompagnement individuel sur mesure »*, déclare la préfète. 6 % des logements détruits sont concernés.

L'État a la volonté de faire passer les maisons orange en vert. Pour cela, des solutions sont à l'étude. *« Il faut que nous les protégions mieux car elles sont proches de la forêt. On peut par exemple imaginer des bastides végétalisées irriguées »*, avance Sophie Brocas. Le maire du Porge explique réfléchir conjointement avec les services de l'État à des *« éléments de défendabilité. Il y a le fait d'utiliser certains matériaux et positionner les maisons d'une certaine manière qui feront demain qu'elles seront moins inflammables. On ne va pas faire des haies avec du thuya, parce que c'est un résineux, on ne va pas mettre des volets en plastique parce que ça crame plus vite que des volets en bois... »*

Au Porge, deux maisons avec permis de construire ont été identifiées en rouge. Les sinistrés sont en attente de réponse. *« C'est à l'État de leur donner. Il faut qu'il les indemnise »*, déclare Martial Zaninetti. Une dizaine d'autres ont été recensées. Seulement pour celles-là, il n'y avait aucune autorisation de construire. *« C'est ce qu'on appelle la cabanisation. Ça reste un sujet dans le sens où il y a des hommes et des femmes derrière tout ça »*, indique le maire.

Le PLU révisé

Dans le même temps, la Ville du Porge travaillait sur la révision de son PLU. *« On va intégrer toutes les notions environnementales et de protection contre un incendie au vu de ce qu'il s'est passé cet été. Ça va impliquer qu'on soit plus résilients. On va devoir changer nos paysages et travailler sur les lisières entre l'habitat et la forêt »*, explique le maire. Des pare-feux et des zones coupe-feu supplémentaires pourraient être créés. Plusieurs scénarios restent à étudier pour aménager ces endroits : plantation de chênes, de cultures agricoles, création de zones humides...

Autre paramètre à prendre en compte dans la révision du PLU, la loi Littoral, votée en 1986, qui stipule que *« l'extension de l'urbanisation doit être réalisée en continuité de l'urbanisation existante »*. *« On ne peut pas créer des quartiers au cœur des bois »*, explique le maire du Porge. Dans le texte, les hameaux sont aussi soumis à un régime particulier. On ne peut les étendre, seulement les remplir.



34 % des maisons touchées par l'incendie peuvent d'ores et déjà être reconstruites. Ph Margau Gonzalez

Des permis délivrés en un mois ?

Enfin, reste l'épineuse question des permis de construire. En août, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, avait promis une livraison rapide de ceux-ci, dans un délai d'un mois voire moins. Au Porge, ils ont commencé à être déposés il y a deux semaines. *« Il y en a une dizaine. Ça fait déjà pas mal de temps qu'on est prêts à accueillir cet afflux de permis qui va être traité dans les temps »*, déclare le maire de la commune.

Certaines habitations devront être repensées. *« Un projet de loi logement sera en rediscussion cet automne avec une facilitation prévue sur la notion 'à l'identique' pour dire qu'on peut reconstruire à l'équivalent, y compris en déplaçant la maison sur la parcelle pour l'éloigner de la forêt par exemple ou en changeant de 5 à 20 % le gabarit »*, explique Matthieu Guerlain, en charge de la Mission reconstruction et adaptation des territoires.

Le maire du Porge imagine que les premières dalles seront coulées au printemps prochain avec des maisons qui pourront sortir de terre un an après. *« Il y a aussi le sujet d'avoir suffisamment d'artisans et d'entreprises qui puissent être en mesure de répondre à cet afflux. En plus des permis de construire classiques, il y a la reconstruction à Lège, au Temple... »*

Margau GONZALEZ

Le relogement, une autre situation précaire pour les sinistrés de l'incendie

Entre mobile homes et logements provisoires, les sinistrés de l'incendie de Saumos tentent dans l'immédiat de se reconstruire grâce au relogement.

Dès lors que la commune du Porge a été rouverte, le 3 août, il a fallu reloger les habitants dont la maison venait de partir en fumée à la suite du passage de l'incendie de Saumos. Gironde relogement solidaire, une cellule pilotée par le Département, a immédiatement pris ses quartiers au sein de la Maison France Services Victimes pour accompagner les sinistrés dans leurs démarches. Le relogement est pris en compte par l'assurance, à différents niveaux selon le contrat. La durée et le plafond peuvent ainsi varier d'un assuré à un autre. Les indemnités accordées par la société d'assurance doivent se calquer sur la valeur locative du bien sinistré et peuvent aller de quelques mois à deux ans.

Le 22 octobre, lors d'une conférence de presse organisée par la préfecture de la Gironde, Johanna Azais, directrice départementale adjointe de l'emploi, du travail et des solidarités de la Gironde, indiquait qu'au Porge, *« 98 ménages ont pu trouver une solution supérieure à un an. 74 ménages plus temporaires, inférieure à un an. 17 ménages sont en mobile home ou en camping. »* Le camping municipal La Grigne héberge notamment des habitants.

Lors de la même réunion, Émilie Netter, directrice communication et affaires publiques chez France assureur, a expliqué que la fédération avait pris un engagement : *« Toute demande de prolongement des frais de relogement sera étudiée avec une attention particulière pour les personnes les plus précaires. »* Le montant de relogement pour les assurances est estimé à 268 millions d'euros.

Rencontré début août, Matthieu Plessis, qui a perdu sa maison au Porge, s'était réfugié dans la maison secondaire familiale située dans la même commune. C'est toujours le cas aujourd'hui, mais plus pour longtemps. *« Le Secours populaire me paye un mobile home à mon nom donc il n'y a pas de durée limitée. Maintenant je dois refaire les réseaux, tirer l'électricité, remettre un compteur d'eau... »*, se réjouit celui qui rêvait de pouvoir en installer un sur son terrain. La perspective de retourner chez lui le fait relativiser sur la longueur des procédures administratives. *« Ce n'est pas la folie, mais ça fait positiver. Jour après jour, on sait un peu plus où on va, mais ça prend du temps. Énormément de temps. »*

M.G.

Un héritage parti en fumée

Didier Deyres

Didier Deyres, agriculteur et sylviculteur au Porge, a perdu 200 hectares de forêt dans l'incendie de Saumos. Un épisode douloureux qui n'est pas sans rappeler 1989 et la perte de son père.



Didier Deyres a participé à la protection de la commune du Porge lors de l'incendie. Ph MG

Comment parler de la famille Deyres sans citer Le Porge ? Et inversement. Ici, Didier Deyres, ou plutôt Didou, est une figure locale. Ancien premier adjoint au maire, agriculteur, sylviculteur, il suit tôt les traces de son père, aujourd'hui disparu. Jusqu'à reprendre l'exploitation familiale avec son frère en 1989, convertie quatre ans auparavant en GAEC entre « père et fils ». Didier a alors 25 ans. *« En 1980, on a défriché des anciennes parcelles de forêt pour faire de la culture de maïs. Mon père a trouvé des parcelles à louer, notamment des pare-feux au Temple et au Porge, qu'on a mis en culture et qui servent toujours. Aujourd'hui encore, le feu s'est arrêté aux cultures. »*

En plus du maïs, les producteurs se diversifient : carottes, haricots verts, petits pois… Aujourd'hui, la société Deyres Frères, implantée avenue du Bassin d'Arcachon, s'étend sur 850 hectares répartis entre Le Porge, Le Temple, Salaunes, Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Jean-d'Illac. À 65 ans, l'enfant du pays prendra sa retraite à la fin de l'année. La reprise de sa part, 50 % de l'entreprise, est assurée par l'un de ses fils, déjà installé.

À côté, avec son frère, il récupère également les parcelles forestières de son père. Parti de 20 hectares, il en achète davantage pour arriver à une superficie de 100 à l'époque. *« On a reboisé nous-même. Comme mon père faisait des travaux forestiers, il avait du matériel. Grâce à ça, on pouvait entretenir. »* Au maximum, le duo est monté jusqu'à 360 hectares sur un peu moins d'une dizaine de communes entre Le Porge, Le Temple, Saumos, Salaunes, Avensan… Pendant dix ans, ils possédaient même 47 hectares en Dordogne sur lesquels ils ont pu faire une plus-value. *« Avec mon frère, on était intéressés dans l'investissement parce qu'on faisait du bénéfice. En tant qu'agriculteurs, on pourrait toucher 1.200 ou 1.300 € à la retraite. Avec ça, on s'assure un complément de revenus, même si on savait qu'il y avait des risques »*, explique Didier dans le bureau de l'exploitation familiale.

Assurer la rentabilité

Leur stratégie : diversifier les secteurs pour limiter au maximum la perte lors d'événements climatiques. C'était sans compter sur le feu parti de Saumos qui a ravagé une partie de la forêt des Landes de Gascogne.

15 novembre 1960 : Naissance à Arès

Juillet 1989 : Incendie de Lacanau

Juillet 2026 : Incendie de Saumos

Dans le lot, 200 hectares des frères Deyres. Des pins de tout âge dont certains avaient 36 ans, presque matures. On considère qu'ils sont bons à être vendus après une quarantaine d'années. *« Ça ne sert à rien de les laisser trop longtemps. On recherche un certain diamètre et en attendant dix ans, on ne les valorise pas beaucoup plus. Il faut éviter de prendre trop de risques et vendre tout de suite pour assurer une garantie. »*

Une fois les arbres abattus, le cycle reprend. Les sylviculteurs commencent une nouvelle génération. En fait, c'est un roulement continu. *« Tous les trois ou quatre ans, on passe le rouleau landais. C'est un engin à lame qui coupe la végétation pour empêcher à la broussaille de pousser. Sinon, elle pompe des éléments essentiels à la forêt. »* Pour les 15 premières années de vie du pin, il ne se passe pas grand-chose. Puis, les premières coupes de branches arrivent pour que l'arbre puisse grandir à la verticale, sans empiéter sur les autres. Cela empêche aussi d'avoir des nœuds dans le bois afin qu'il ne perde pas de valeur. *« En principe, on fait quatre coupes avant la coupe rase. Après la dernière éclaircie, on attend encore cinq ans pour une bonne croissance. Pour couper, on regarde aussi le marché du bois. »*

Une fois l'arbre abattu, sa souche est *« croquée »*, laissée sur place puis relabourée avec la terre. Puis, de nouveau, les pins sont plantés en ligne, tous les quatre à cinq mètres. Si avant, on préconisait d'attendre quelques années avant que le sol se régénère, aujourd'hui, par souci de rentabilité, les sylviculteurs replantent l'année d'après. Aussi parce que *« les génétiques de plantes sont moins sensibles. Avant, c'étaient des semences, maintenant, ce sont des plants. »* Compter 25 centimes par plant. Une fois coupé, un mètre cube de pin, soit un arbre, vaut 55 €. Toujours pour augmenter la rentabilité de l'exploitation, quand il y a une dizaine d'années, on plantait *« 1.250 plants à l'hectare, tous les deux mètres, maintenant c'est tous les 1,5 m, donc 1.650 plants »*.

« J'ai revécu 89 »

Cet été, c'est devant ses yeux qu'une partie de sa retraite est partie en fumée et ce, dès le premier jour de l'incendie parti de Saumos le 22 juillet. *« Les pompiers étaient débordés. Les engins aériens sont arrivés trop tard. Qu'est-ce que vous voulez faire ? On est impuissants. Heureusement, à Salaunes, le feu s'est arrêté juste avant la parcelle grâce aux cultures. »* Un épisode traumatique qui ravive de vives blessures. *« J'ai revécu 89. À l'époque, mon père, ancien pompier volontaire, était premier adjoint en charge de la forêt. En tant que résinier, il connaissait bien les bois. À un moment, les pompiers se sont laissés déborder. Le feu se dirigeait vers le camping municipal. Quand il a vu ça, mon père a voulu allumer un contre-feu avec des unités. Malheureusement, le PC du Sdis a refusé. Le camping a brûlé. C'était un drame. Fou de rage, il a fait un malaise cardiaque sur place. »* S'il s'en sort, il décède quelques semaines plus tard.

Dans son sillage, Didou s'est mis en tête de sauver sa commune cet été. Il a refusé d'évacuer et grâce à une cuve de 12.000 litres, toujours prête en période estivale, et du forage sur le terrain de l'entreprise, avec d'autres agriculteurs et bénévoles, il a pu protéger des maisons, à commencer par la sienne et celle de son fils. 183 habitations ont tout de même disparu dans l'incendie. *« C'est honteux. Jamais le village n'aurait dû brûler. Si on n'était pas resté, ça aurait été un vrai cimetière »*, rage le sylviculteur.

En attendant, ses parcelles sont aujourd'hui en cendres. *« Le problème, c'est qu'il faut tout recommencer. On a tout perdu. »* D'ordinaire, un hectare de pins matures rapporte environ 10.000 €. Trois mois après l'incendie, ils ne savent toujours pas combien ils pourront en tirer. *« Il ne faut pas espérer grand-chose. »* Comme les autres sylviculteurs, les frères Deyres sont dans l'expectative avant de pouvoir relancer leur production qui reviendra de la même façon à leurs enfants via un groupement forestier familial.

Margau GONZALEZ

Portrait chinois

Si j'étais une émission, je serais…
Koh-Lanta
Si j'étais un lieu, je serais…
la Corse
Si j'étais un sport, je serais…
le judo ou le rugby
Si j'étais un plat, je serais…
une entrecôte
Si j'étais une citation, je serais…
« Le résultat est le fruit du travail »

Gel de la taxe foncière, activité partielle : quelles aides aux entreprises ?

Certains locaux professionnels ont été détruits par l'incendie de Saumos. D'autres secteurs ont été touchés par la baisse de fréquentation touristique. L'État, l'Urssaf et Bordeaux Métropole mettent en place des aides pour indemniser les entrepreneurs.

« *Ils m'ont remboursé ce qu'ils avaient à me rembourser. Contractuellement parlant, c'était 10.000 €.* » Si les particuliers sinistrés des incendies tardent à recevoir l'indemnisation de leur assurance, les entrepreneurs sont globalement mieux lotis. Matthieu Plessis habite non loin de l'avenue du bassin d'Arcachon, la rue la plus touchée au Porge par l'incendie de Saumos. Dans la catastrophe, il a perdu sa maison, mais également son atelier. Ce fabricant de vélos électriques de 40 ans se réjouit d'avoir pu être remboursé rapidement. « *Ils ont été cool parce qu'il n'y a même pas eu d'expertise. Ils m'ont dit que toute façon, ils savaient qu'il n'y aurait rien à voir et qu'ils me soldaient ce qu'ils me devaient.* » Et ce, même si la somme paraît peu élevée. « *Un vélo électrique, ça coûte 4.000 €. Et j'en avais trois à mes clients* », nous expliquait-il lors de notre rencontre début août.

Au Porge, une vingtaine d'entreprises a été détruite selon le maire de la commune, Martial Zaninetti. Dans un premier temps, les professionnels ont « *listé ce dont ils avaient besoin. On a pu les fournir en groupes d'électrogène, en tronçonneuses, en visseuses à travers des dons ciblés qui leur ont permis d'avoir des outils pour reprendre leur activité.* »

Le 17 août, Sébastien Lecornu, Premier ministre, énonçait toute une série de mesures d'urgence parmi lesquelles une exonération des cotisations sociales pendant trois mois, une prise en charge totale de la taxe foncière pour les entreprises évacuées ou encore un dégrèvement total de la taxe foncière. Lors d'une conférence de presse organisée jeudi 22 octobre, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, annonçait en effet la mise en place de ce dernier point : « *L'État compense auprès de la collectivité afin qu'elle ne soit pas pénalisée.* » Au 15 octobre, 457 locaux détruits en auraient bénéficié. Un autre point concernait l'activité partielle. « *À ce jour, nous avons reçu 3.313 demandes d'indemnisations dont 2.737 accordées, soit 4,8 millions d'euros versés ou en cours de versement* », indique Johanna Azaïs, directrice départementale adjointe de l'emploi, du travail et des solidarités de la Gironde.



Le restaurant Le Calyptus a été détruit lors de l'incendie. L'équipe espère une réouverture le 16 avril prochain.

Ph archives MG

Une aide de Bordeaux Métropole

Dans un second temps, les entrepreneurs ont pu compter sur les indemnisations. Et ce par plusieurs biais. À commencer par l'Urssaf qui a activé son aide d'urgence pour les travailleurs indépendants sinistrés ou évacués. Depuis août, 1.750 personnes ont pu bénéficier du fonds d'action sociale « *majoré par rapport à ce qu'il est d'habitude pour atteindre 1,6 million d'euros* », indique Sophie Brocas. Normalement, l'aide est plafonnée à 2.000 €. Là, certains travailleurs ont exceptionnellement pu être indemnisés à hauteur de 8.000 €.

La préfecture ainsi que Bordeaux Métropole annoncent conjointement le déploiement d'un « *fonds exceptionnel de 6 millions d'euros pour accompagner les petites entreprises fragilisées* » par l'incendie et ses conséquences, comme l'évacuation des communes. Cette aide concerne les structures de moins de 20 salariés en équivalent temps plein dont l'activité dépend en partie ou totalement du tourisme. Elles doivent justifier d'une perte d'au mois 20 % de leur chiffre d'affaires en juillet et/ou en août. La collectivité fait savoir que « *le montant de l'aide est adapté à la situation de chaque établissement : 1.000 € pour les établissements sans salarié ; 2.500 € pour les établissements employeurs, auxquels s'ajoutent 500 € par équivalent temps plein* » et ne peut excéder « *75 % de la perte de chiffre d'affaires mensuelle retenue* » et 5.000 € par établissement. L'État devrait abonder pour moitié, soit 3 millions d'euros. Les professionnels ont jusqu'au 31 décembre prochain pour effectuer leur demande.

Margau GONZALEZ

Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :
L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrierdegironde.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre RIB dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier de Gironde - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier COURRIER DE GIRONDE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental

1.000 personnes contre le racisme

Trois jours après l'attentat raciste qui a causé la mort de Pengo Bossio Wangi, âgé de 26 ans, et fait cinq blessés dont une enfant de 12 ans à Trappes et La Verrière (78), plus d'un millier de personnes ont répondu à l'appel de SOS Racisme lundi 26 octobre à Bordeaux.

Au micro, Erwan Nzimenya, président de SOS Racisme Gironde, pointe la responsabilité des médias, complaisants avec l'extrême droite qui libère la parole raciste et la violence. Il dénonce les *« chaînes d'information en continu qui laissent leur micro ouvert aux propos racistes »*. Il cite en exemple les mots du président du Rassemblement national Jordan Bardella qui affirmait il y a quelques mois et sans contradiction sur les plateaux que *« Trappes est une république islamique à trente minutes de Paris »*. Il estime également que lorsqu'une *« partie de la population est désignée responsable des dégradations survenues pendant les manifestations, cela finit par tuer »*. Kevin T., auteur présumé de l'attentat, a expliqué aux policiers avoir voulu venger les commerçants.

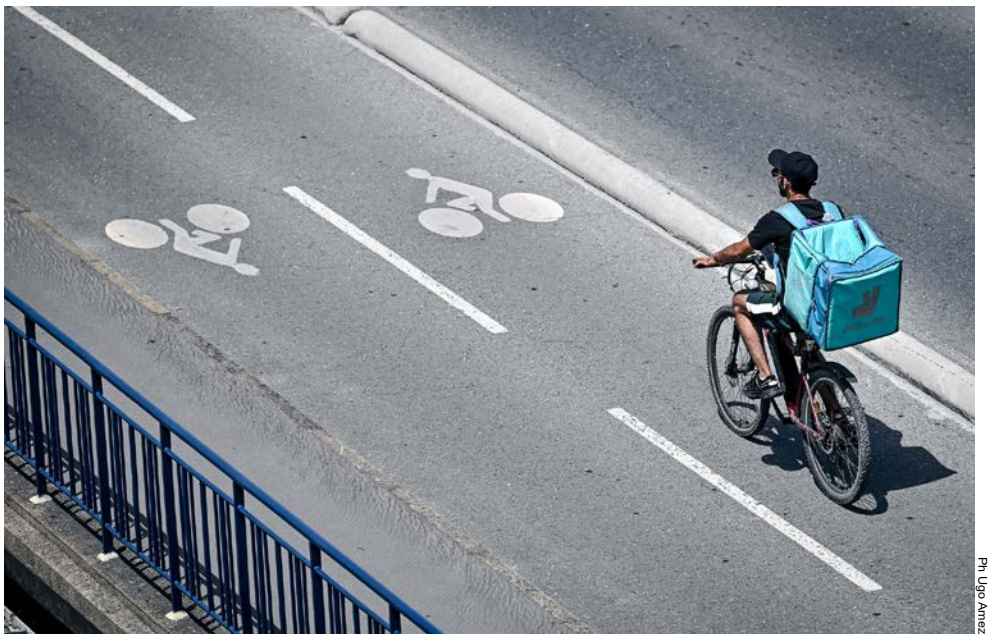
Le soir même, sur BFM TV, la sénatrice RN de la Gironde Edwige Diaz maintenait les propos de son chef sur la *« république islamique »*.

Ugo AMEZ



Ph.Ugo.Amez

La Maison des livreurs primée


Ph Ugo Amez

La Maison des livreurs, une association de livreurs à vélo créée en 2023 qui les accueille, vient de décrocher le Prix national de l'Inspiration en Economie sociale et solidaire (ESS) 2026 de la Fondation Crédit Coopératif. *« Ce prix est une reconnaissance importante pour notre association, mais surtout pour les livreurs que nous accueillons chaque jour »*, souligne dans un communiqué Katy Feech qui co-préside la structure.

Près de 10.000 livreurs indépendants exerceraient dans les 28 communes de la métropole bordelaise. Souvent d'origine étrangère ou réfugiés, beaucoup peinent à accéder à un emploi salarié et restent éloignés des dispositifs classiques d'accompagnement. Installée rue du Fort-Louis à Bordeaux, la Maison des livreurs leur propose un accueil sans rendez-vous, un accompagnement dans leurs démarches administratives, un accès aux soins et aux droits. L'association, qui emploie deux salariés et 38 bénévoles, mise aussi sur l'entraide entre pairs, avec des livreurs expérimentés impliqués dans la gouvernance. L'objectif est de faciliter l'insertion de ces travailleurs, dont l'activité reste marquée par la précarité et l'isolement.

Cette distinction dotée de 8.500 € doit contribuer à développer le projet. L'association envisage notamment de moderniser ses locaux et d'élargir son offre de services.

Ugo AMEZ

Le top

Cloé Tessier.

La jeune doctorante au Bordeaux Institute of Oncology a reçu le Prix Peters 2026 de la Fondation ARC pour ses recherches sur le glioblastome, une tumeur cérébrale particulièrement agressive et difficile à traiter. Elle explore comment les cellules cancéreuses utilisent leurs réserves de graisses comme source d'énergie, afin d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques.

Le chiffre

11.163

C'est le nombre de supporters qui ont assisté à la victoire, sur le score de 4 buts à 1, des Girondins de Bordeaux sur le Stade Montois (Mont-de-Marsan) au Stade Atlantique, dimanche 25 octobre. Pour ce premier match à domicile de la saison, le record d'affluence pour une rencontre de Régionale 1 (la sixième division) a été battu.

La phrase

« Nous nous faisons les relais des plus de 2.700 signataires du manifeste pour l'implantation de deux réacteurs EPR2 sur le site du Blayais. […] qui n'est pas seulement un bon candidat pour la Gironde, c'est un choix d'intérêt national pour toute la façade atlantique », ont écrit des élus du territoire à E.Macron qui doit choisir les sites des futures centrales.

L'œil de Wat



À Bordeaux, une manifestation interdite mais très suivie

La manifestation contre la vie chère, samedi 24 octobre à Bordeaux, bien qu'interdite par la préfecture, a rassemblé plusieurs milliers de personnes. Encadrée par les syndicats, elle s'est déroulée sans incidents majeurs, une semaine après de nombreux pillages de commerce en centre-ville.



La CGT, la FSU et Force ouvrière en tête de cortège. Ph GP



La foule une nouvelle fois au rendez-vous de la mobilisation sociale. Ph GP

Une résidence préfectorale saccagée, des dizaines de commerces vandalisés : après les exactions relevées à Bordeaux samedi 17 octobre en marge de la manifestation contre la vie chère, la mobilisation une semaine plus tard dans la capitale girondine obéissait à de nombreux enjeux. Retour en cinq points sur l'acte II de ce mouvement social.

• Une manifestation interdite.

La veille de la manifestation, vendredi 23 octobre, préfecture et organisations syndicales campent sur leurs positions. La préfète de Gironde, Sophie Brocas, prend un arrêté instaurant un périmètre interdisant tout défilé en centre-ville pendant le week-end tandis que la CGT, la FSU et Force ouvrière déposent une demande sur le tracé habituel des cortèges. Les syndicats contestent l'arrêté en référé auprès du tribunal administratif qui se prononcera… le samedi à 15h. À ce moment-là, plusieurs milliers de personnes défilent déjà entre la place de la Bourse et Gambetta via le cours Victor-Hugo. Le tribunal vient confirmer la décision préfectorale, la jugeant *« nécessaire, adaptée et proportionnée, et ne portant pas d'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale »*. Et valide l'argument de la préfète selon lequel le périmètre d'interdiction ne couvre que 7 % du territoire de Bordeaux.

• Des revendications amplifiées ?

Ce bras de fer entre autorités et syndicats a-t-il joué sur la mobilisation ? Si les chiffres officiels font état de 40.000 manifestants le 17 octobre et 15.500 le 24 (quatre fois plus selon les organisateurs), les deux rassemblements se sont révélés si disparates qu'il est difficile d'y voir clair… si ce n'est que le défilé de l'acte II a réuni une foule immense derrière les leaders syndicaux qui ouvraient la marche. Comme le samedi précédent, lycéens et étudiants côtoient salariés et retraités dans un même élan contre, en vrac, les *« galères de Parcoursup »*, les *« fins de mois difficiles »*, *« l'essence trop chère »*, les *« violences policières »*. Le slogan Acab (*« All cops are bastards »*) fait désormais partie des tubes des défilés, aux côtés du classique *« Même si Macron le veut pas, nous on est là »*. Mathilde, psychologue scolaire dans le Réolais, a fait spécialement l'aller-retour en train pour manifester : *« Je condamne la casse et les pillages, mais cela ne doit pas masquer nos demandes pour les salaires et le pouvoir d'achat. Samedi dernier, on s'est fait gazer sitôt arrivés place de la Bourse. Aujourd'hui, on peut défiler dans le calme. »*

• Des violences contenues.

C'est sans doute le principal enseignement de la journée du 24 octobre : elle s'est déroulée dans le calme. Du moins jusqu'au passage du cortège place Gambetta avant la descente du cours Clemenceau. Les forces de l'ordre, massées en haut du cours de l'Intendance pour en barrer l'accès, lancent quelques lacrymos sur de petits groupes prêts à en découdre. Plus tard, c'est au point de retour du défilé, place de la Bourse, au moment de la dispersion, que se concentrent les affrontements. *« Des individus ont tenté de pénétrer dans les locaux de la CCI et du musée des Douanes*, relate la préfecture, *et ont procédé à des tirs de projectiles, de mortiers, à la construction de barricades et à des feux de poubelles »*. Bilan : deux blessés du côté des forces de l'ordre et un blessé chez les manifestants. En début de soirée, une quarantaine de personnes avaient été interpellées, notamment pour transport d'effets dangereux, attroupement en vue de commettre des délits ou jets de projectiles vers les forces de l'ordre.

• Un dispositif de sécurité renforcé.

La préfète de Gironde avait demandé des renforts en vue de cet acte II du mouvement social, *« afin de gagner en agilité et rapidité »*, avait-elle prévenu. Invisibles des manifestants durant une grande partie du défilé, les forces de l'ordre étaient pourtant en nombre à Bordeaux ce 24 octobre. Outre le renfort d'une unité de projection rapide dédiée à la lutte contre les violences urbaines et à des effectifs de la gendarmerie, le dispositif comprenait un engin lanceur d'eau (positionné sur une place Pey-Berland déserte, devant l'hôtel de ville), des véhicules blindés de la gendarmerie, du Raid, de la brigade de recherche et d'intervention, et des moyens aériens. Alors que la manifestation touchait à sa fin, aux alentours de 16h30, pas moins de neuf camions de gendarmerie étaient ainsi positionnés à l'angle de la place de la Comédie et du cours du Chapeau-Rouge.

• Des commerces impactés

Sans commune mesure avec la situation chaotique du samedi précédent, les autorités relèvent néanmoins huit commerces impactés par des dégradations le 24 octobre. Scène insolite cours Victor-Hugo vers 15h : au passage du cortège, des ouvriers sont en train d'installer des panneaux de bois sur une agence bancaire pour parer à toute casse. Ailleurs, en plein centre-ville, l'affluence est anormalement faible pour un samedi après-midi. De nombreux commerces ont baissé le rideau, certains affichent avec ironie *« rupture de stock »*, d'autres avertissent leurs clients qu'ils pourraient fermer plus tôt *« en fonction de la situation »*. Une situation précaire qui devrait se répéter ce samedi 31 octobre, avec l'appel à une troisième manifestation en trois semaines.

Guillaume PANTAIGNAN



La veille du 24 octobre, les commerçants se protègent. Ph GP



Un important dispositif de sécurité en centre-ville. Ph GP



De nombreux commerces sont restés fermés. Ph GP



E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales

les marques distributeurs

les 1ers prix

E.Leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

Un tremplin pour l'alimentation de demain

Le concours So Innovation fête ses dix ans en affichant la même ambition : mettre en lumière le dynamisme des entreprises agroalimentaires néo-aquitaines en matière d'innovation.

Organisé tous les deux ans par l'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine) et le CRITT (Centre régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) agroalimentaire de La Rochelle, So Innovation a pour mission de détecter, d'accompagner et de valoriser l'innovation alimentaire régionale.

« *Il n'y a pas d'avenir sans innovation pour s'adapter aux attentes des consommateurs, mais aussi dans la manière de produire et d'utiliser l'ensemble du produit. Ce concours est un tremplin pour les entreprises qui y participent, mais aussi un bon observatoire des nouvelles tendances alimentaires* », affirme Jean-Pierre Raynaud, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de la transition agro-écologique, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne, et président de l'AANA.

En 2026, So Innovation prend selon l'élu « *de l'ampleur* », avec 93 entreprises candidates et 169 produits présentés, « *soit 17 entreprises supplémentaires et + 40 % de produits par rapport à l'édition 2024* ».

Autres chiffres à retenir : 32 entreprises participent pour la première fois et 11 départements (sur 12) de Nouvelle-Aquitaine sont représentés, avec en tête la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime. Seule la Creuse manque à l'appel.

Cette année, annonce le président de l'AANA, le jury présente une composition nouvelle, s'ouvrant aux secteurs de la distribution, du développement commercial et du marketing agroalimentaire, « *afin d'être au plus près des marchés* ».

« *So Innovation permet de mettre en relation des entreprises innovantes avec celles qui vont pouvoir les distribuer. Nous sommes le relais sur le terrain. C'est une passerelle qui aide à leur développement. Ces innovations correspondent aux attentes des consommateurs* », se réjouit Sophie Merci, directrice du développement du réseau Le Saint, distributeur professionnel de fruits, légumes et autres produits alimentaires.

Au total, 82 entreprises et 127 produits ont été sélectionnés comme lauréats. Les innovations récompensées se répartissent en cinq catégories : So Pleasure (plaisir, goût), So Terroir (origine, savoir-faire), So Easy (nouveaux formats, nouveaux usages), So Healthy (bien-être, santé) et So Éco-friendly (valorisation des ressources, écoconception…).



Les lauréats « coup de cœur » de So Innovation 2026, avec Jean-Pierre Raynaud et Philippe Boiron. Ph AD

« *La Nouvelle-Aquitaine est une région très diverse, avec beaucoup de filières. Elle se distingue par le dynamisme de ses entreprises en matière d'innovation. Aujourd'hui, leur défi est de répondre aux enjeux des transitions alimentaires, notamment en matière d'environnement et de santé, tout en s'adaptant aux attentes et aux modes de consommation des consommateurs* », précise Philippe Boiron, directeur du CRITT de La Rochelle.

Parmi les participants à So Innovation, on trouve notamment des PME qui privilégient une approche pragmatique de l'innovation, avec un développement progressif pour assurer, ensuite, la commercialisation de leurs produits.

« *L'innovation chez ces entreprises a une approche globale qui va au-delà de la R & D, en intégrant la qualité, la sécurité alimentaire, le process, le personnel, la capacité à transformer. C'est l'un des axes forts du CRITT de La Rochelle, qui au quotidien accompagne 350 entreprises agroalimentaires pour les renforcer et les aider à appréhender la globalité et la complexité de l'innovation pour qu'elle soit durable. Avec le soutien de la Région, le CRITT accompagne des thématiques comme la notion de formulation de produits pour les simplifier et les optimiser ou encore le zéro plastique afin qu'en fin de vie, le produit génère le moins de déchets possible* », souligne son directeur.

La sélection des lauréats de So Innovation 2026 illustre les tendances alimentaires qui émergent ou se renforcent. Six grandes orientations se dégagent : le sans-alcool, qui devient une expérience à part entière ; le développement de nouvelles alternatives aux produits du quotidien ; la valorisation intégrale des ressources, notamment grâce aux coproduits ; l'envie de mieux manger sans renoncer au plaisir ; la réinterprétation du terroir pour valoriser les savoir-faire ; des formats adaptés aux différents moments de consommation.

Cinq coups de cœur

À l'occasion de cette édition anniversaire, les organisateurs ont également créé les premiers trophées « Coups de cœur », attribués dans chacune des catégories pour récompenser cinq entreprises qui se distinguent 'par leur proposition, leur capacité à se différencier et leur potentiel'.

La remise de ces trophées a eu lieu à l'hôtel de Région, à Bordeaux, le 8 octobre. Les entreprises récompensées sont :

- Ona Pasta-Irina (Pays basque), pour ses ravioles artisanales au jambon de Bayonne IGP et brebis Ossau Iraty (catégorie So Terroir). « *C'est le fruit d'un travail de six ans pour réussir à faire un produit d'inspiration italienne mais avec un sourcing local basque* » affirme Quentin Duplantier, son fondateur-gérant.

- Lucien Georgelin (Lot-et-Garonne), pour ses céréales aux fruits (So Pleasure) est un exemple de résilience. « *Il y a trois ans nous étions en grande difficulté. Nous avons su nous diversifier, innover. Aujourd'hui, nous faisons travailler 350 personnes. Notre entreprise cartonne !* », se félicite Lucien Georgelin, son fondateur.

- Panacea (Lot-et-Garonne), pour Myü Nuts, des purées d'oléagineux (amande, pistache, cacahouète) à tartiner, enrichies en vitamines et minéraux (So Healthy). « *Nous nous adressons au marché de la micro-nutrition et des compléments alimentaires en y apportant la notion de plaisir et gourmandise. Tout est réalisé dans notre usine toute neuve. C'est un marché en forte croissance et avec un fort potentiel à l'export. Il faut innover pour avancer* », assure Andrey Aksenov, cofondateur et gérant.

- Cossu (Charente), pour son wasabi bio en poudre (So Easy), « *un format qui en facilite son usage dans la cuisine au quotidien* », explique Jérémie Cossurel, son fondateur-gérant.

- Le Moulin de la Veyssière (Dordogne), pour son huile vierge d'amandon de pruneau (So Éco-Friendly). « *Une entreprise qui n'innove pas, elle meurt. À notre échelle, on propose à nos clients des innovations tout en gardant un approvisionnement local. Notre entreprise familiale est spécialisée dans les huiles de fruits à coque. Quand on a déjà fait de l'huile de noix, de noisette, d'amande ou de cacahouète, il fallait se casser la tête pour trouver de nouvelles petites graines à transformer !* », sourit Paul Dieudonné, fondateur-gérant.

Créer des produits innovants, c'est bien, mais encore faut-il les faire connaître et pouvoir les commercialiser. C'est pourquoi l'AANA et le CRITT mettent en avant les lauréats de So Innovation lors de plusieurs événements, comme les Journées Aliments & Santé, organisées en juin dernier à La Rochelle.

Mais le point d'orgue, c'est le Sial (Salon international de l'alimentation), qui s'est tenu à Paris du 17 au 21 octobre. Les entreprises lauréates seront également présentes au Sirha Lyon, le salon mondial de la restauration et de l'hospitalité, en janvier prochain.

Anna DAVID

Café ? Non, Cascara Sucre ? Non, Süvy

La Scop Terra Etica (ex-Café Michel) possède un atelier de torréfaction à Pessac depuis 1981. Elle propose une gamme variée de produits (cafés, thés, chocolats), tous bio et issus du commerce équitable.



Eve Vitt présente Cascara. Ph AD

Cascara, du café autrement

« *Notre métier de départ, c'est la torréfaction. Nous avions une gamme de cafés sous la marque Café Michel et une gamme de produits d'épicerie sous le nom Terra Etica. En 2024, nous avons regroupé l'ensemble sous cette dernière marque, avec une seule bannière pour mieux mettre en avant nos valeurs* », explique Ève Vitt, responsable qualité et R & D chez Terra Etica.

Avec Cascara (écorce ou coque en espagnol), l'entreprise souhaite désormais valoriser l'ensemble du fruit du caféier, et pas seulement sa graine. « *Nous avons une équipe d'agronomes qui s'approvisionne en café vert auprès des coopératives. Nous travaillons avec une dizaine d'origines différentes. Ce que nous consommons habituellement, c'est uniquement la graine de la cerise du caféier. Nous nous sommes donc demandé comment valoriser le reste du fruit, avec deux objectifs : réduire le gaspillage et apporter davantage de valeur ajoutée aux coopérateurs avec lesquels nous travaillons* », poursuit Ève Vitt.

Le projet mûrissait depuis longtemps, mais il a fallu attendre un décret de 2022 pour que ce produit soit autorisé à la consommation en Europe. « *Entre-temps, nous avons avancé sur le projet et la filière d'approvisionnement. Nos agronomes sont partis à la recherche de coopératives susceptibles de nous fournir cette matière première, afin de l'acheter directement et de limiter les intermédiaires. Ils en ont trouvé une en Équateur, qui regroupe 150 coopérateurs ravis de travailler avec nous sur cette innovation* », relate la responsable qualité.

Concrètement, le Cascara est une infusion de pulpe de cerises de café arabica. « *C'est une boisson tonique, qui contient un peu de caféine, mais trois fois moins que le café arabica et six fois moins que le robusta. Gourmande, elle offre une palette aromatique très différente. Son goût évoque davantage un fruit, comme la prune compotée, que le café, avec un corps soyeux* », détaille Ève Vitt.

Cette dernière enchaîne : « *Pour nous, c'est une nouvelle manière de travailler le café. Le produit s'adresse aussi bien aux amateurs qu'à ceux qui n'en consomment pas en raison de son amertume.* »

Présenté lors de salons agroalimentaires en France, le Cascara suscite un vif intérêt. « *Il permet de valoriser un coproduit, ce qui est dans l'air du temps. Il n'existe pas encore sur le marché. Il devrait être commercialisé dès novembre dans notre boutique d'usine, à Pessac, ainsi que dans des magasins bio* », révèle Ève Vitt.

Le Cascara figure parmi les lauréats de So Innovation 2026.



Süvy se décline en divers formats. Ph AD

Süvy, sucrer sans sucre

Le goût du sucre sans le sucre : c'est la promesse de Süvy, l'innovation présentée par le Laboratoire Innovi, basé à Layrac (Lot-et-Garonne).

Depuis sept ans, son équipe de chercheurs s'attache à reproduire le goût du sucre sans ses inconvénients ni ses effets délétères sur l'organisme. Süvy est un produit présenté comme 100 % naturel, à base d'érythritol - une molécule que l'on trouve naturellement dans certains fruits et certaines fermentations, et qui est également présente dans le corps humain - et de polydextrose.

Selon le laboratoire, il ne contient donc pas de sucre, est composé à 40 % de fibres et apporte huit fois moins de calories que le sucre classique, avec un indice glycémique faible. Il se décline en plusieurs formats : en poudre, en petites dosettes, en pâte à tartiner ou en topping.

Lancé il y a un an, Süvy - qui fait aussi partie des lauréats So Innovation 2026 - est commercialisé en pharmacie et dans des épiceries fines.

A.D.

Aux origines de la Maison Petrusse

À l'occasion des trente ans de l'entreprise artisanale haut de gamme bordelaise, sa présidente et directrice artistique, Florence Lafragette, a ouvert les portes des ateliers, au cœur du vignoble bordelais.

Florence Lafragette aime recevoir dans les ateliers de sa Maison, au château Mauriac, une chartreuse de 1865 conçue par le grand-père de l'écrivain bordelais François Mauriac, en Sud-Gironde. *« C'est ici que tout commence ! Et qu'il est permis de comprendre ce qu'est Petrusse - pierre en latin - et la relation de la marque avec cette région »*, assure-t-elle. Une marque spécialisée dans la création d'étoles, de foulards, de carrés de soie et d'accessoires de mode. À Mauriac, sont conservés des exemplaires de (presque) toutes les collections Petrusse depuis ses débuts.

Dans une première vie, l'entrepreneuse bordelaise a travaillé dix ans dans le secteur du vin. Elle a notamment été propriétaire de trois châteaux. Elle est ensuite partie à Paris (pendant dix ans également), au sein du groupe L'Oréal, où elle a exercé diverses fonctions, dans la communication et le digital notamment. Forte de ces vingt années d'expérience professionnelle, elle a ensuite choisi d'entamer une nouvelle étape.

« J'ai eu envie de me lancer dans une aventure qui me ressemblait plus, en créant ou en reprenant une entreprise qui me permettrait de m'exprimer par le dessin. J'avais également envie de reprendre une Maison pour la réenchanter et raconter une histoire, des histoires », témoigne Florence Lafragette. C'est ainsi qu'elle a repris, en 2019, la Maison Petrusse, créée à Bordeaux en 1996 par Monique Reynen à la suite d'un voyage en Inde.

La collection de cet hiver s'intitule « Origines », en écho à l'histoire de Petrusse. Une collection pensée notamment pour celles et ceux qui connaissent la Maison depuis ses débuts. On y retrouve des motifs - dont les incontournables cachemires indiens et leurs palmettes, qui ont inspiré les premières créations - et des couleurs, des matières et des tissages jacquard présents dans les archives de la marque depuis trente ans.

Des synergies

Lorsqu'elle a repris Petrusse, Florence Lafragette avait plusieurs ambitions : *« Je souhaitais prendre un vrai virage en produisant en France tout ce que je pouvais relocaliser ici. Il y a sept ans, nous étions à moins de 2 % de fabrication française. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 65 %, avec un vrai attachement responsable et durable »*.

Les chutes de tissus et les pièces qui ne peuvent pas être commercialisées sont réemployées pour fabriquer des chouchous, des petits pochons et d'autres accessoires. *« Ce réemploi de matières se fait ici ou chez des partenaires, comme à la Philomathique de Bordeaux, afin de pouvoir former des gens au savoir-faire de la soie et à son exigence. On construit pour demain »*, assure la présidente de Petrusse.



Florence Lafragette pose assise devant le piano placé dans l'entrée du château Mauriac, symbole des liens forts de Petrusse avec l'univers artistique.

Ph AD

Autre priorité affichée dès le départ : développer des partenariats stratégiques avec des musées, des artistes, des institutions et des châteaux. De nombreuses collaborations et collections capsules ont ainsi vu le jour, notamment avec le Louvre Abu Dhabi, l'Opéra de Bordeaux, le Grand Palais ou encore la Cité du Vin.

L'art constitue en effet le fil rouge de la plupart des créations. *« Dès le départ, j'ai voulu qu'au premier regard, chaque foulard, chaque étole raconte une histoire, une Maison française, une élégance à la française. En ce sens, un des derniers shootings fait au Grand Palais, avec des danseurs de l'Opéra Garnier, a été un rêve ! »*, sourit-elle.

Florence Lafragette aime aussi rappeler l'âme du lieu qui abrite les ateliers de Petrusse. *« Le château Mauriac est situé en face de Malagar, qui appartenait également à la famille de François Mauriac. Autant l'écrivain bordelais n'aimait pas cette chartreuse - qui était la maison familiale -, car il la voyait comme un lieu triste, sombre, près de la gare, avec l'odeur du charbon, autant il adorait Malagar, où il aimait venir lors des vendanges. Aujourd'hui, j'aime bien penser que, s'il revenait ici, avec ces couleurs que nous lui avons données, il changerait d'avis ! »*, s'enthousiasme-t-elle.

L'entrepreneure poursuit : *« Dans tous les romans de Mauriac, on retrouve des descriptions très précises des lieux qu'il connaissait. Ce n'est pas étonnant que, dans son roman le plus noir, Genitrix (1923), on reconnaisse beaucoup cette maison, son vestibule, ses pièces, son jardin... C'est amusant de savoir que ce lieu a inspiré un prix Nobel et de voir comment il continue à nous inspirer »*.

C'est dans l'une des pièces de la chartreuse que l'équipe imagine les nouvelles collections et réfléchit aux nouveaux formats. La collection de l'été prochain sera présentée aux professionnels en janvier. Celle de l'hiver 2027 est déjà très avancée. Il faut en moyenne dix-huit mois entre la conception et la commercialisation d'une collection.

D'ici à la fin de l'année 2026, sera également lancée la collection capsule « My Little Petrusse ». Ce nouveau format reprend des best-sellers de la Maison et a été pensé comme une idée de cadeau pour Noël.

Depuis le début, la volonté de Florence Lafragette, à travers la Maison Petrusse, est de faire dialoguer *« artisanat textile, création contemporaine, littérature, architecture et transmission des savoir-faire. Avec toujours un ancrage dans le patrimoine français et une réflexion autour du geste artisanal »*.

Aujourd'hui, la Maison Petrusse emploie une vingtaine de personnes. Elle possède une boutique à Bordeaux (8, allées de Tourny), une à Paris et compte plus de 300 points de vente dans le monde.

Le développement à l'export fait partie des ambitions de la marque, annonce Charlotte Bassi, responsable commerciale : *« Avec un double cap. L'Asie, où la Maison était déjà bien présente, notamment en Chine, mais en accélérant au Japon. Puis les États-Unis, qui représentent notre première clientèle étrangère, aussi bien à Paris qu'à Bordeaux. C'est un marché prioritaire pour nous »*.

Enfin, à l'occasion de ses 30 ans, la Maison Petrusse a lancé un appel à la création sur le thème *Que garderiez-vous de Bordeaux ?* et invité artistes, illustrateurs, designers et créateurs à livrer leur propre regard sur la ville. Florence Lafragette se félicite du succès de cet appel, qui vient de se clôturer et a recueilli 71 créations, *« avec une grande diversité de projets »*.

Le jury se réunira pour la première fois le 5 novembre. La création sélectionnée sera éditée en soie et servira pour les futurs cadeaux protocolaires de la Ville de Bordeaux. Le choix s'annonce particulièrement intéressant. La directrice artistique de la Maison Petrusse espère ainsi pouvoir en sélectionner plusieurs, qui pourraient intégrer une prochaine collection.

Anna DAVID

L'accueil selon Malartic-Lagravière

Le grand cru classé de Graves, situé au sud de Léognan, mise sur l'œnotourisme.

Le Château Malartic-Lagravière, propriété de 73 hectares, en appellation Pessac-Léognan, date du XVIII[e] siècle. Elle compte 66 hectares de vignes en rouge et 7 hectares en blanc.

Le château a été racheté par Alfred-Alexandre et Michèle Bonnie en 1997. En 2003, leur fils Jean-Jacques, directeur général des Vignobles Malartic, et son épouse Séverine, responsable de la communication et de l'hospitalité, les ont rejoints. Et, depuis 2026, leur fille Véronique est co-gérante aux côtés de son frère Jean-Jacques.

La famille possède aussi un autre domaine viticole, DiamAndes, en Argentine, au pied des Andes, dans la vallée de l'Uco, à Mendoza.

Une trentaine de personnes travaillent pour la propriété bordelaise, dont un chef cuisinier. Car ici, l'accueil et la gastronomie occupent une place importante.

« Léognan, avec ses belles croupes de graves, est un beau poumon de Bordeaux. Nous sommes en effet à peine à une vingtaine de minutes de la ville », souligne Séverine Bonnie.

Cette dernière met également en avant le *« fort engagement »* de la famille en matière d'agroécologie : *« Nous travaillons en agriculture raisonnée. La biodiversité est protégée, les vinifications sont douces... »* Un état d'esprit que la famille souhaite transmettre lors des visites du domaine.

Pour Séverine Bonnie, l'un des atouts des vins de l'appellation Pessac-Léognan est leur équilibre. *« Nous sommes connus pour nos grands blancs et nos grands vins de garde. J'aime mettre en avant cette notion d'équilibre, car nos vignes sont plantées pour moitié en merlot, qui apporte le côté rond, fruité, et pour moitié en cabernet, qui apporte la structure. Les proportions varient selon les millésimes et les propriétés. »*



Séverine Bonnie.

Ph AD

L'offre œnotouristique du château Malartic-Lagravière est riche et variée. *« Nous proposons plusieurs types de visites, et toutes se terminent par une dégustation des vins de la propriété, dont la sélection varie selon la formule choisie. Certaines sont accompagnées de mets »*, explique Séverine Bonnie.

Des ateliers sont également proposés. Tous comprennent une visite privée du domaine. Parmi eux, un atelier autour des fromages et un autre intitulé « Cépages et découvertes », qui fait voyager les papilles entre la France et l'Argentine.

Le château, qui accueille des événements, se découvre aussi en famille : *« Nous proposons une visite privée de la ferme de Malartic, une promenade dans le vignoble, une découverte des lieux où l'on élabore nos vins et un atelier autour des senteurs, avec des jus de fruits pour les enfants. Les adultes peuvent ensuite déguster nos vins blancs et rouges. »*

L'offre gastronomique se décline aussi sous plusieurs formes, du « pique-nique chic » sur la pelouse du château à la « pause gourmande » à partager, en passant par des déjeuners et des dîners dans les salons du domaine. Sans oublier les cours de cuisine avec le chef Olivier.

Le sens de l'accueil est une volonté partagée par toute l'équipe. Les distinctions obtenues ces dernières années dans le cadre des Best Of Wine Tourism, prix œnotouristiques décernés par le réseau Great Wine Capitals, en témoignent. La plus récente remonte à deux mois à peine. Nina Gauthier, guide œnotouristique au château, a décroché le prix Passion. *« Par son accompagnement attentif, la clarté de ses explications et sa disponibilité tout au long du parcours, Nina transforme la visite en un véritable moment de transmission »*, ont expliqué les organisateurs du concours.

« Pour moi, il n'y a pas de plus beau métier au monde que de pouvoir partager ce que je connais et échanger avec les autres ! », confie la jeune guide passionnée.

Cette récompense rappelle qu'à l'heure où l'intelligence artificielle semble investir tous les domaines, y compris celui de l'accueil, l'humain conserve toute sa place dans l'œnotourisme.

A.D.

www.malartic-lagraviere.com

Les sorties de la rédac



La 6e édition de l'Isulia Festival aura lieu du 5 au 7 novembre à la Base sous-marine à Bordeaux.

Ph Tristan Conchon

FESTIVALS

■ **BORDEAUX.** *Isulia Festival*. La 6e édition du festival électro se déploie sur deux scènes : la Bunker et la Mirage, au cœur des Bassins des Lumières. Deux espaces, deux ambiances, une même immersion pour utiliser les musiques électroniques comme un point de départ plutôt qu'une finalité. Des artistes d'ici et d'ailleurs, entre techno, house, électro et hybridations. Du 5 au 7 novembre à la Base sous-marine. Tarifs : de 16 à 29 €. Programmation et renseignements sur www.isulia.eu

■ **CENON.** *Week-end Jeux de société*. Une belle sélection de jeux de société pour tous les goûts et tous les âges : jeux de plateau, jeux pour enfants, grands classiques et nouveautés. Des jeux en bois géants pour petits et grands, une braderie de jeux, une tombola avec de nombreux lots à gagner… Les 7 et 8 novembre au Château du Diable. Entrée libre. Buvette et restauration sur place. Renseignements au 06.45.80.59.67.

■ **BORDEAUX.** *Bliss yoga Festival*. Trois jours de yoga, de mouvement, de rencontres, de musique, de bien-être et de belles énergies. Au programme : 50 intervenants, musique live, tables rondes, corner bien-être (massage, tatoo, réflexologie)… Du 13 au 15 novembre à Darwin Éco-système. Entrée libre. Buvette et restauration sur place. Renseignements au 06.63.00.11.12.

■ **BORDEAUX.** *L'esprit du piano*. Chaque année, le festival réunit de grands noms du piano et de jeunes talents, en récital et en musique de chambre. Du répertoire classique au jazz, il fait entendre toutes les facettes du clavier, des maîtres reconnus aux révélations de la jeune génération. Du 17 au 29 novembre à l'Auditorium de l'Opéra. Tarifs : de 10 à 50 €. Programmation sur www.espritdupiano.fr

■ **BORDEAUX.** *Cognac Festival*. Pendant toute une journée, amateurs, passionnés et curieux pourront partir à la rencontre de plus de 50 exposants et découvrir plus de 350 Cognacs et Pineaux des Charentes. Au programme : dégustations, rencontres avec les producteurs, huit masterclass, espace cocktail, animation autour de la tonnellerie, découverte des métiers techniques de la filière, boutique dédiée, restauration et nombreuses expériences tout au long de la journée. Le 21 novembre, de 10h30 à 19h30, au Hangar 14. Tarifs : de 15 à 26 €. Renseignements et programmation sur www.cognacfestival.fr

■ **GRADIGNAN.** *Festival MÀD*. De l'improvisation à la musique écrite en passant par les nouvelles technologies, MÀD est le reflet de la vitalité des musiques d'aujourd'hui. Rencontres intimistes entre les artistes et le public, concerts mêlant nouvelles technologies, performances déambulatoires, création jeune public, film documentaire, installation, chaque spectacle ou événement invite les auditrices et auditeurs à une découverte sonore et visuelle. Du 21 au 27 novembre au Théâtre des 4 saisons. Tarifs : de 6 à 18 €. Programmation sur www.lefestivalmad.fr

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@COURRIERDEGIRONDE

Le FIFIB garde le cap

Du cinéma politique aux expérimentations formelles, le FIFIB fait cohabiter films-manifestes, œuvres à petit budget et mémoires oubliées. Une programmation éclectique qui n'entend pas séparer le cinéma du monde.

Pour sa quinzième édition, le FIFIB s'installe du 2 au 7 novembre entre le Théâtre national de Bordeaux Aquitaine et l'Utopia, fidèle à sa promesse de défendre un cinéma indépendant mondial dans sa liberté de création et d'innovation. Le tempérament militant que l'on connaissait au festival a-t-il résisté à l'épreuve du temps ? Si la formule du « cinéma indépendant » reste large, presque élastique, la programmation laisse affleurer, d'une section à l'autre, des préoccupations qui reviennent avec insistance, quand bien même les combats ne s'affichent plus tout à fait de la même manière.

C'est du côté du politique, au sens le plus brûlant du terme, que le ton est particulièrement tranché. La section « La Terre parle arabe », confiée à Baya Medhaffar et Selim Bentounes, s'ouvre sur un texte qui tient davantage du manifeste que de la note d'intention. Les auteurs y dénoncent tour à tour « le génocide en cours », une intelligence artificielle qui « guide les massacres » et une modernité brandie pour continuer à « écraser les Arabes et les musulmans ». Les films, eux, sont présentés comme autant de gestes têtus autour des valeurs universelles « d'amour, de spiritualité et de poésie ». D'autres rendez-vous reposent sur cette même idée consistant à reprendre la parole et à imposer un autre point de vue face aux récits dits « officiels ». Le focus consacré à David Dufresne prolonge ainsi une réflexion bienvenue sur le maintien de l'ordre avec *Un pays qui se tient sage*. De son côté, le Collectif Mohamed ressort les courts métrages tournés entre 1979 et 1981 par des lycéens de Vitry, lassés de voir leurs histoires de gosses de cité instrumentalisées par les médias. Mila Turajlić, quant à elle, présente sa performance *Faire parler les archives des non-alignés*. Rien de neuf sous le soleil militant, dira-t-on, mais la cohérence est là et s'assume sans fard, au risque de voir la frontière entre programmation et prise de position s'amincir.



Encensé lors du dernier Festival de Cannes, le film « La Bola negra » (de Javier Calvo et Javier Ambrossi) sera projeté en ouverture du festival.

Ph Le Pacte

Le féminisme, lui, s'invite par une porte plus ensoleillée, celle de l'Espagne, pays mis en lumière cette année. Les organisateurs rappellent que le cinéma espagnol se regarde aussi à travers les yeux de ses réalisatrices. L'invitée d'honneur, Lola Dueñas, actrice chez Almodóvar puis muse du tandem Los Javis (Javier Calvo et Javier Ambrossi), est notamment à l'affiche de *Volver* et de *La Mesías*, série la plus récompensée de l'histoire de la télévision espagnole. *La Bola negra*, leur nouveau film, dans lequel joue Lola Dueñas aux côtés de Penélope Cruz, ouvre le festival. Aux classiques, parmi lesquels on trouve *Viridiana* de Buñuel, répondent de jeunes réalisatrices comme Aina Clotet ou Marta Díaz de Lope Díaz, pendant que le festival voisin de San Sebastián – que l'équipe range parmi ses « chouchous » – reçoit une carte blanche. Le ciné-club montreuillois Maestra, dédié aux réalisatrices oubliées, a lui aussi sa carte blanche, avec *Barbara Forever* de Brydie O'Connor, au nom du « matrimoine » cinématographique. Le tout compose l'éloge d'un cinéma qui, selon l'équipe du FIFIB, « n'a jamais vraiment demandé la permission ».

Cette veine se prolonge, sur un mode plus intime, dans la compétition de courts métrages, que le festival a placée sous le titre interrogatif « Avec toi ? ». On y croise des femmes qui se rassemblent pour dire leur colère, un chien abandonné ainsi que la célèbre baleine à 52 hertz, réputée la plus seule du monde. Les questions de genre et de désir s'y glissent sans fanfare, avec des titres qui disent l'essentiel, comme *Un espoir tangible d'aimer les filles*. Les étudiants des Beaux-Arts s'amusent d'une conversation imaginaire entre Jack Twist de *Brokeback Mountain* et Rocky, et Christophe Honoré, qui signe une carte blanche, referme la semaine avec *Mariage au goût d'orange*.

Il serait pourtant excessif de réduire le festival à sa propension militante. Sur le plan esthétique, la compétition « Contrebande », réservée aux films fabriqués sans les aides habituelles, en offre une belle illustration. Ses programmateurs évoquent des œuvres réalisées avec « moins d'argent qu'il n'en aurait fallu », mais portées par l'obstination d'inventer des formes neuves. L'un a été tourné entre amis en guise de cadeau d'anniversaire, un autre confie à une IA le soin de prêter sa voix aux fantômes, tandis qu'un troisième suit un conflit par écrans interposés. La mémoire y est moins interrogée pour retrouver le passé que pour voir ce qu'il devient, une fois transformé en cinéma. Elle affleure aussi dans la section « compétition internationale », où certains personnages rentrent au pays et se frottent aux fantômes d'hier, quand d'autres cherchent à s'échapper du rôle qu'on leur a assigné.

Au bout du compte, le FIFIB ne se range pas parmi les festivals bien élevés. Qu'il s'agisse de rendre la parole à ceux que l'on a longtemps fait parler à leur place, de défendre des films fabriqués avec trois fois rien ou de présenter sans trop de précaution des textes aux allures de tracts, il continue de choisir son camp, quitte à y laisser un peu de mesure.

Frédéric LACOSTE (clp)

Du 2 au 7 novembre à Bordeaux.

La culture, un luxe ?

Longtemps adossées aux idéaux de démocratisation et d'émancipation, les politiques culturelles traversent une crise d'identité que la pandémie a rendue visible. Classée « non essentielle », la culture a vu sa légitimité durablement entamée, alors que les crises énergétiques, climatique et budgétaire s'ajoutent à une défiance croissante envers les institutions. La Fnadac (Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités) tentera de répondre à ces nouveaux défis les 9 et 10 novembre à Bordeaux, avec une troisième Université d'Automne consacrée aux transitions et à l'adaptation.

L'enjeu dépasse la défense d'un secteur. Il s'agit de plaider pour la culture comme composante du service public, au même titre que l'éducation ou la santé, et comme outil de construction des imaginaires collectifs. Trois axes structureront les travaux : la transition écologique, l'articulation avec les autres politiques publiques, et les droits culturels, présentés comme un levier de renouveau face au désengagement financier. Reste à voir, lors des ateliers pratiques du second jour, si ces principes trouvent une traduction concrète dans le quotidien des collectivités locales.

F.L. (clp)

Bourdieu, l'usine et Wally

Tout part d'un confinement et de souvenirs remontés « presque malgré lui ». Lilian Derruau, que le public connaît sous le nom de Wally, chanteur comique passé par les radios et les télévisions parisiennes, voulait seulement laisser une trace à ses enfants, celle d'un gosse de Viviez, cité ouvrière du bassin de Decazeville, en Aveyron, où l'usine de zinc rythmait le travail du père comme la vie des familles. À mesure que les anecdotes s'accumulent, le récit change de nature. L'usine façonnait aussi les loisirs, la manière de parler, de se tenir, et l'auteur y reconnaît ce que Pierre Bourdieu nomme la « domination symbolique ». Lui, fils d'ouvrier formé à la chaudronnerie, se plonge dans l'essai du célèbre sociologue, *La Distinction*, pour saisir ce qu'il avait pressenti sans en avoir les clés.

Mis en scène par Jérôme Rouger, le spectacle refuse pourtant l'exposé pour privilégier un théâtre-récit où la parole est au premier plan, entre truculence et autodérision. Reste à savoir quelle marge de manœuvre on garde sur ces mécanismes une fois qu'on les a identifiés, et ce que l'on emporte, ou ce que l'on laisse, en passant d'un monde à l'autre.

F.L. (clp)

« Ma Distinction », de Wally, jeudi 5 novembre à 20h30 à Portets (espace culturel La Forge). À partir de 14 ans. 12 €.

La marge a une cinémathèque

Et si le rock était devenu notre musique classique ? Entre les 40 ans de Pulp, les Cramps chez les internés et les reliques du punk, « Musical écran » donne à voir, à Bordeaux, une contre-culture qui a gagné sans toujours savoir quoi faire de sa victoire.

Consacrer huit jours à la musique en préférant l'écran à la scène est un pari singulier que « Musical Écran » relève pour la douzième fois, du 8 au 15 novembre à Bordeaux. Au Théâtre Molière, au Megarama et dans quelques lieux satellites, de la bibliothèque Mériadeck à l'auditorium du FRAC, l'association Bordeaux Rock enchaîne les documentaires musicaux, jusqu'à cinq séances par jour, dans le noir et avec des archives pour seules vedettes. L'originalité de la formule tient là, et son intérêt avec elle, car ces films, que les plateformes n'accueillent guère, trouvent rarement une salle, un public et un son à leur mesure.

À parcourir le programme, on repère vite un fil rouge, celui de la musique sous contrainte. On joue contre un régime, avec le punk slovène de l'ère communiste, contre un décor, avec Birmingham vue par Sun Ra, ville grise dont le prophète de l'afrofuturisme a fait sa muse, ou contre l'enfermement, quand les Cramps se produisent en 1978 à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique de Napa, en Californie. Le public, ce jour-là, n'était sans doute ni le plus conventionnel ni le plus indulgent. Les Shaggs, ces sœurs américaines dont les approximations techniques ont fini par passer pour une avant-garde, prolongent cette galerie de réfractaires. La musique, ici, naît rarement du confort.

Parmi les temps forts, plusieurs films s'attachent à l'envers du décor, et c'est là que le genre donne le meilleur de lui-même. *Köln Tracks* part en quête du mystère caché derrière l'album de jazz le plus vendu au monde, ce concert de Keith Jarrett que la légende dit improvisé sur un piano médiocre, et qui a fait d'un incident de parcours une référence. *Miles* plonge dans le processus créatif de Miles Davis, ce qui rappelle opportunément que le génie, lui aussi, travaille. Big Mama Thornton, dont le film revendique dès son titre le droit de n'être personne d'autre qu'elle-même, fait entendre l'une des plus grandes voix du blues, que l'on a trop souvent résumée à



« What Do You Do for an Encore ? » retrace le parcours extraordinaire du groupe Pulp.

Ph MUBI

Hound Dog, rendu célèbre par Elvis. Dans un autre registre, *The Best Summer* suit en 1995 Bikini Kill, les Beastie Boys, Beck, Sonic Youth, Pavement et les Foo Fighters en tournée, et l'on s'amuse d'y voir de jeunes gens qui ne soupçonnent pas qu'ils préparent leurs propres rétrospectives. Le détail n'est pas anodin, car il annonce le paradoxe qui traverse la semaine.

Ce paradoxe, c'est celui d'une contre-culture devenue patrimoine, et il conduit à la question que la programmation pose sans l'énoncer : la culture musicale née de la contestation n'a-t-elle pas pris la place de ce que l'on appelait la culture classique ? Quarante ans de Pulp, quarante ans de NOFX, quarante ans de hip-hop new-yorkais, avec des pionniers de Run DMC et de Def Jam qui racontent un monde tenant dans une paire d'Adidas, sans oublier Rough Trade et son autre histoire du rock anglais… La contre-culture célèbre ses anniversaires avec la solennité d'une académie. Le film consacré à Pulp s'intitule *What Do You Do for an Encore ?*, question que les gardiens du temple feraient bien de se poser plus souvent. Ce qui se voulait marge est devenu répertoire, avec ses grands interprètes, ses pèlerinages et ses commémorations, et les costumes cintrés des fidèles de The Jam, comme les danseurs de northern soul que ravive une nouvelle génération, relèvent déjà de la reconstitution historique.

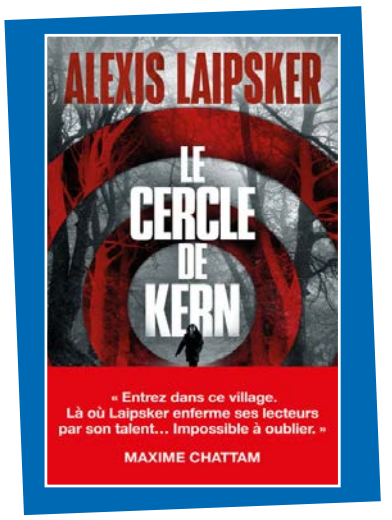
Il est d'ailleurs révélateur que l'un des films les plus singuliers de la semaine soit *Selon Variations*, road-movie où le clavecin de Jean Rondeau promène les *Variations Goldberg* de Bach, comme si la musique savante venait demander l'hospitalité à ses héritiers. Reste à savoir si c'est Bach qui s'est encanaillé ou le rock qui s'est embourgeoisé. Cette contre-culture est à l'évidence mondialisée, comme en témoignent les Malawiens du Madalitso Band, partis de la rue pour atteindre les plus grandes scènes dans *The Banjo Boys*, ou Amadou et Mariam, dont les Sons du Mali referment la semaine. Il faut reconnaître que le programme parle tout de même surtout anglais, de Londres à New York, et que cette mondialisation, comme la finance et la tech, prend volontiers l'accent anglo-américain. La scène française y tient pourtant sa place, avec *Merci Patrick !*, hommage au bal, art populaire s'il en est, ainsi qu'un hommage à Cerrone, pionnier du disco, sans oublier le zoom consacré samedi à Philippe Katerine, entre tournée et portrait d'un artiste que l'on dit inclassable.

Les films de « Musical Écran » rappellent finalement que, derrière l'étiquette de contre-culture, se tiennent d'abord des individus que personne n'attendait. C'est sans doute le meilleur argument de la manifestation : rendre à ces dissidences leur désordre au moment où tout le monde s'est empressé de les ranger…

Frédéric LACOSTE (clp)



COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LE CERCLE DE KERN

Alexis Laipsker
MICHEL LAFON

Le Cercle de Kern, de Alexis Laipsker, est un thriller qui se déroule dans un hameau isolé entre forêt et montagnes. Le récit commence lorsque Philippe Kern, un comédien et père célibataire, perd sa fille Chloé dans un endroit privé de réseau et de lumière. Pendant que Philippe tente de retrouver sa fille, la commandante Amandine Cavalier enquête sur une série de crimes sur des adolescentes, tandis que Leonora Koka, une détenue, s'évade de prison. Ce roman, qui se déroule sur une quarantaine d'habitants, joue habilement avec les codes du thriller rural et flirte parfois avec l'horreur ou le surnaturel, tout en restant fidèle à la mécanique policière de son récit.

Correspondants

F. Corral à Pessac (07.87.00.24.61, floyco@yahoo.fr). **N. Derbikh** à Bègles et Villenave d'Ornon (06.64.53.69.99, derbikh.courrierdegironde@gmail.com). **M. Ganet** à Mérignac et Martignas-sur-Jalles (michele.ganet@laposte.net). **L. Huet** à Bordeaux-Caudéran (06.45.55.36.31, huet.courrierdegironde@yahoo.com). **D. Lafargue** à Bruges (06.82.92.75.08, didier.lafargue@gmx.fr). **S. Neupert** à Gradignan (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com). **P. Pech** au Bouscat (06.15.56.21.17, pierre.pech33@wanadoo.fr). **M. Soulé-Limendoux** à Talence (06.33.43.03.46, michelgoetz33@gmail.com).

Un nouveau réseau pour chauffer les bâtiments de la ville

BÈGLES

Le centre de Bègles s'apprête à accueillir un réseau de chaleur urbain destiné à alimenter plusieurs équipements municipaux. Lancé en septembre, le chantier se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2027. Près de 2,8 km de canalisations seront installés, entre la rue des Quatre-Castéra, la place du XIV-Juillet, Gambetta et la place de la Liberté.

Le principe du réseau consiste à acheminer de l'eau chaude dans des canalisations souterraines depuis une unité de production. La chaleur proviendra à plus de 90 % de l'incinération des déchets de l'unité de valorisation énergétique. Les bâtiments raccordés disposeront d'une sous-station permettant de transmettre cette chaleur à leur système de chauffage et, selon les besoins, à la production d'eau chaude sanitaire.



Quartier Terres-Neuves, la chaufferie biomasse alimente 700 logements et des bâtiments.

Ph ND

Onze équipements publics pourront bénéficier de cette installation : la mairie, la piscine municipale, les écoles Boileau, Vaillant-Couturier et Gambetta, le gymnase Duhourquet et ses annexes, la Maison du Vélo et des mobilités, le CCAS, le Bureau information seniors, la Zone à partager et la police municipale. La Ville entend ainsi réduire les émissions de CO_2, mieux maîtriser ses dépenses énergétiques et limiter sa dépendance aux fluctuations du prix du gaz.

Le chantier nécessite plusieurs interventions préalables sur les réseaux existants. Les canalisations de gaz doivent être déplacées, avant des travaux sur le réseau d'eau potable, puis la pose des conduites de chaleur. Ces opérations entraîneront des modifications de circulation et des nuisances pour les riverains et les commerçants. Les lignes de bus 35 et 73 sont également concernées par des déviations, jusqu'en juillet 2027.

Bègles dispose déjà de deux réseaux de chaleur. Celui de Terres-Neuves, créé en 2012, dessert le quartier. Un autre réseau, Bordeaux Bègles Énergies, mis en service en 2016 et alimenté principalement par la récupération de chaleur de l'usine d'incinération, fournit chauffage et eau chaude à des logements, des bâtiments publics et des locaux d'activité. Le chantier en cours doit étendre ce dernier au cœur de la commune.

Nadia DERBIKH (clp)

Le dispositif Angela se déploie progressivement

VILLENAVE-D'ORNON

La Ville de Villenave-d'Ornon déploie le dispositif « Demandez Angela » destiné à renforcer la sécurité dans l'espace public et à mieux accompagner les personnes confrontées au harcèlement ou aux violences sexistes et sexuelles.

Inspiré d'une initiative britannique, le principe repose sur la création d'un réseau de lieux refuges, facilement identifiables, où une personne qui se sent en danger peut demander de l'aide. Lorsqu'une personne se sent suivie, menacée ou victime d'un comportement inapproprié, elle peut se rendre dans l'un des lieux participants et demander « Angela ». Le personnel préalablement formé pourra alors l'accueillir, l'écouter et l'orienter vers les services adaptés.



Les lieux refuges sont identifiés.

Ph ND

À Villenave-d'Ornon, le dispositif est encore en phase de déploiement. Une première dizaine d'agents d'accueil de la Ville a récemment bénéficié d'une formation spécifique, notamment pour apprendre à reconnaître une situation de détresse, adopter les bons réflexes face à une victime et l'orienter vers les interlocuteurs compétents. La Ville prévoit progressivement d'élargir le réseau de lieux identifiés.

Pour les femmes victimes ou confrontées aux violences, d'autres relais existent : l'Escale solidaire, située place Aristide-Briand, propose notamment un accueil, une écoute, une information et une orientation, ainsi que des permanences gratuites.

Avec « Demandez Angela », la Ville souhaite ajouter un maillon de proximité et permettre une mise à l'abri d'urgence et un accompagnement.

Nadia DERBIKH (clp)

Adapter les besoins à la population

VILLENAVE-D'ORNON

Combien d'habitants compte la ville de Villenave-d'Ornon et, donc, quels sont et seront les besoins à venir ? Pour adapter l'offre de services et anticiper au mieux en matière d'équipements, de logements ou de services publics, un recensement de la population se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 27 février 2027, en collaboration avec l'Insee.

À Villenave-d'Ornon, l'enjeu est d'autant plus important que la population a fortement progressé ces dernières années. Selon les dernières données de l'Insee, la commune comptait 42.545 habitants en 2023, contre 34.090 en 2017.

Le recensement permettra d'actualiser les données et pour cela, la Ville recrute des agents recenseurs. Leur rôle sera notamment d'identifier les logements de leur secteur, de remettre aux habitants les documents nécessaires et de les accompagner dans leurs démarches. Le questionnaire sera ensuite à remplir en ligne.

La campagne de recrutement de ces agents se poursuit jusqu'au 31 octobre. Les modalités et les informations pratiques sont accessibles sur le site de la Ville.

Nadia DERBIKH (clp)



Le nombre d'habitants et leurs âges permettront de préparer les futurs services.

Ph ND

Le lancement du prix littéraire junior

TALENCE

Les médiathèques de Talence organisent le prix littéraire junior des 9 à 12 ans. Son lancement aura lieu mercredi 4 novembre à 17h30 à la médiathèque de Thouars et samedi 7 à 11h à la médiathèque Castagnéra.

Les six romans en lice seront alors dévoilés. Ensuite, une ou deux autres rencontres seront programmées dans les prochaines semaines afin que les jeunes puissent échanger autour de leurs lectures. Le vote aura lieu au mois de mars 2027. Une urne avec des bulletins sera installée dans chacune des médiathèques pour permettre à chacun d'élire son roman préféré. Tous les enfants talençais sont invités à participer au vote.

Michel SOULÉ-LIMENDOUX (clp)

Contact : mediatheques.talence.fr



Les jeunes de 9 à 12 ans sont invités à élire leur roman préféré.

Ph Ville de Talence

BÈGLES

Une soirée loto solidaire aura lieu vendredi 30 octobre au Café de la Route, au profit de L'Escale Solidaire, dans le cadre d'Octobre rose. Accueil avec mocktail à 19h30, puis début à 20h. Cartons vendus 50 centimes. Entrée libre.

Une braderie solidaire organisée par l'association Seniors Dynamic's Béglais aura lieu samedi 31 octobre, de 9h à 18h, et le lendemain, de 9h à 12h, à la salle Saint-Maurice. Une vente de vêtements et d'objets à petits prix est annoncée.

Le numérique pour les jeunes sera abordé dans le cadre d'une permanence mardi 3 novembre, de 12h à 14h. Le Bureau info jeunes s'installera au Café de la Route pour notamment faire découvrir la Carte Jeune et échanger. Gratuit et sans inscription, pour les 11-29 ans.

VILLENAVE-D'ORNON

Le spectacle pour enfants *À Rebrousse-Poil* sera joué à la médiathèque Les Étoiles, vendredi 30 octobre à 11h. Les 3-10 ans retrouveront la conteuse Monia Lyorit pour des histoires de méchants des forêts. Gratuit, sur inscription : service.mediatheque@mairie-villenavedornon.fr ou 05.57.96.56.40.

Une journée solidaire pour Octobre rose aura lieu samedi 31 octobre, entre 9h30 et 13h30. L'Espace d'Ornon accueillera une marche de 7 km et deux trails de 5,5 et 11 km, avec animations et village gourmand. Les bénéfices seront reversés à la Maison Rose. Participation libre.

Le conseil municipal se réunira mardi 3 novembre à 18h. Les élus villenavais débattront en séance publique dans la nouvelle salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. La séance est ouverte au public et pourra également être suivie en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

Des bougies et des bulles pour 20 ans de BD



60 auteurs en dédicaces et invités de marque, dont Achdé pour la sortie du nouveau « Lucky Luke ».

Ph SN



Albums neufs ou d'occasion, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges…

Ph SN

GRADIGNAN

La 20e édition du Week-end de la BD de Gradignan se déroulera les 7 et 8 novembre à la salle du Solarium. Pour célébrer deux décennies de passion autour du neuvième art, l'association Phylactère met les petits plats dans les grands avec un programme d'animations exceptionnel, convivial et destiné à toute la famille.

Deux expositions de planches originales présenteront les œuvres de Serge Fino (*La sage-femme d'Auschwitz*), Jean-Baptiste Andreae (*La cuisine des Ogres*), Bast (*Les gendarmes*) et Yannick Hatton (*À la recherche du vent perdu*), en plus des univers féeriques des illustrateurs Jean-Baptiste Monge et Brucero, aux côtés des dessins des élèves de la Cultura Académie.

Côté animations, Germain Kaniza proposera une initiation au dessin, via un atelier de création numérique sur tablette Wacom. Un espace Famille sera spécialement aménagé pour les plus jeunes. Encore mieux, un grand tirage au sort aura lieu chaque jour (à 12h et 17h) pour récompenser les visiteurs, avec 50 bandes dessinées à gagner.

Enfin, pour souffler ces vingt bougies, il fallait bien réunir un plateau exceptionnel d'une soixantaine d'auteurs en dédicace et d'invités de marque, en plus d'une affiche réalisée par la talentueuse autrice italienne Nora Moretti, célèbre pour son univers féerique. Le public aura le privilège de retrouver les artistes emblématiques qui ont signé les affiches des éditions précédentes : Atelier Sento, Loïc Jouannigot, Alice Picard, Crisse, Espé, Gorobei et H. Tonton.

Au lendemain de la sortie nationale de son tout nouvel album *Saint Lucky Luke*, le Solarium accueillera le dessinateur Achdé, aux côtés d'une autre présence exclusive, celle de l'auteur Mathieu Reynès (*La théorie du KO*), uniquement le samedi 7. Les visiteurs pourront aussi rencontrer le scénariste Jérôme Legris, accompagné des auteurs italiens Luca Bulgheroni et Letizia Depredi.

Le salon proposera également une grande richesse de stands pour tous les passionnés avec l'enseigne (Cultura) et la librairie gradignanaise « Le vrai lieu » qui accueillera l'auteur Éric Liberge.

Enfin, les éditeurs Dadoclem, Eidola (avec Delphine Rieu, Mazan et Isabelle Dethan), Les Aventuriers d'Ailleurs (Marc Antoine Fleuret, Pedro Rodriguez et Julia Rubau Vigara), Belocoo (Julie M et Josepe), seront aussi présents, en plus de l'auto-édition avec Salon de thé, Libre d'images, Radja Sauper, Fake covers, Captain Zac et Shong (Airsoft Tim).

Sans oublier, pour les collectionneurs, le stand d'un bouquiniste d'occasion pour dénicher des perles rares.

Sophie NEUPERT (clp)

Contact : bd.phylactere@gmail.com
Site : bd-gradignan.book.fr

Les ateliers de Martignas Accueil



Any Cabanieu (premier plan) en pleine préparation de personnages.

Ph MG

MARTIGNAS-SUR-JALLE

Martignas Accueil est une association de loisirs créatifs créée et présidée par Any Cabanieu. Elle propose divers ateliers chaque après-midi, du lundi au vendredi : tapisserie, encadrement, couture, travail des émaux, etc.

Quelques places sont encore disponibles dans certains ateliers. À l'atelier couture, animé par Nicole, il reste ainsi deux places dans le cours débutant. Dans l'atelier restauration des fauteuils, qui a été repris par Pierre, il reste aussi deux places. L'atelier d'encadrement peut également recevoir plusieurs élèves.

« Le jeudi après-midi, on relance l'atelier peinture sur porcelaine, en complément de l'émaillage, précise Any Cabanieu. *Et à partir du mois de novembre, on met en place un après-midi réservé aux jeux (belote, tarot), le vendredi de 14h à 17h, avec une récompense mensuelle pour celui qui aura marqué le plus de points. Il est aussi prévu, le vendredi, un atelier tricot et crochet animé par Françoise. »*

L'association va bientôt se lancer dans la préparation des fêtes de Noël et de la création de la crèche qui sera installée au pied de l'église.

Michèle GANET (clp)

Martignas Accueil, 4bis, rue de la Marne, à Martignas-sur-Jalle. Contact : 05.56.78.62.23 ou 06.62.55.58.81 et martignas.accueil@wanado.fr



La crèche installée en décembre 2025.

Ph MG

Solidarité : crêpes, stand-up et produits d'hygiène

GRADIGNAN

À Gradignan, Jean-Luc Plétan est à l'origine de l'association solidaire Autour d'une crêpe, qui répand un peu partout son odeur chaleureuse et gourmande à chaque manifestation où elle est invitée, pour reverser ensuite sa recette à d'autres associations caritatives. Vendredi 13 novembre, l'association propose une soirée placée sous le signe de l'humour à la salle du Solarium. Intitulée « Opération théâtre/spectacle solidarité », cette soirée est mise en place au profit de la Maison d'Elizabeth à Bordeaux.

Âgée de 80 ans, Elizabeth a vécu dans la rue pendant cinq ans jusqu'à ce qu'elle soit recueillie par un couple de Bordelais, ce qui lui a permis de se remettre sur pied. À la suite de quoi, en partenariat avec Domofrance, elle a créé la Maison d'Elizabeth en 2019, pour mettre une maison à disposition des personnes à la rue, dans le quartier des Chartrons. 35 d'entre elles y sont accueillies par jour en été et une quinzaine l'hiver, pour venir s'y doucher, laver leur linge, recharger les portables, déjeuner et dîner, mais aussi apprendre le français, préparer des dossiers administratifs, chercher un emploi…

Ce 13 novembre, alors que la première partie de la soirée sera dédiée à du théâtre d'improvisation avec l'association La Bise, la seconde prendra la forme d'un stand-up de plusieurs humoristes bordelais : David Semmama, Sylvain Gauthier et Mathieu Delaplace.

Si la vaste salle du Solarium a été généreusement prêtée par la mairie, le public devra s'acquitter d'un petit droit d'entrée de 3 € mais surtout apporter un produit d'hygiène (dentifrice, brosse à dents, protection hygiénique, produit de douche, etc.). Ces dons seront ensuite transmis à Elizabeth pour sa Maison. De son côté, l'association Autour d'une crêpe ne prendra rien sur la recette, son but étant de sensibiliser et créer du lien social.



Après avoir été à la rue, Elizabeth, 80 ans, a ouvert à Bordeaux une Maison pour les sans-logis.

Ph Maison d'Elizabeth



L'humoriste bordelais Sylvain Gauthier, qui gère la programmation de la soirée, sera aussi sur scène.

Ph Maxime Steckle

Sophie NEUPERT (clp)

Réservations : 06.67.06.39.06 et jlpletan@gmail.com

GRADIGNAN

Exposition d'art contemporain de Nathalie Portejoie, peintures et sculptures autour de la renaissance d'un monde nouveau, jusqu'au 26 novembre au musée Georges de Sonneville. Ouverture gratuite du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. Contact : 05.56.75.28.03 ou 05.56.75.34.28

Soirée Bordeaux Sciences Agro jeudi 5 novembre à 19h au tRocké : jeu-concours photo, concerts avec Bleuae (pop), Kalister (rock), DJ Velex (electro). Gratuit. Contact : 05.56.89.17.12 et epajgtrocke@ville-gradignan

Ciné-débat vendredi 6 novembre, de 18h à 20h, à la médiathèque Jean-Vautrin : projection du film documentaire *Les petits philosophes*, suivie d'un échange avec les animateurs de l'association Seve. Contact : 05.57.12.18.90.

Tournoi de badminton senior samedi 7 et dimanche 8 novembre, au gymnase Pierre-Toupiac, avec le Gradignan Badminton Club. Contact : gradignan-badminton.fr

Médiathèque Jean-Vautrin. « Samedi Sciences », samedi 7 novembre à 15h : conférences et ateliers scientifiques pour les familles. « La cafetière », dimanche 8 à 15h : ciné-conférence, échanges et projection d'un film surprise. Gratuit. Contact : 05.57.12.18.90

Conférence samedi 7 novembre à 15h à la salle Saint Géry par l'association Cultures et Société sur le thème *La dette publique de la France : historique et perspectives*, par Pierre Gruson, ancien professeur d'économie. Libre participation aux frais. Inscription : www.cultures-et-sociétés.fr

Le Phare, une maison dédiée à la santé mentale



Le château Le Phare.

Ph MG



Clémentine Espinasse et Marion Rivière de Collasson.

Ph MG

MÉRIGNAC

Le Phare (château de Tenet), qui a rouvert ses portes à Mérignac le 1er juin, a été inauguré le 18 septembre. *« Le Phare, c'est une maison entièrement dédiée à la santé mentale,* explique Clémentine Espinasse, fondatrice et coordinatrice du lieu. *Je voulais créer un endroit autour de la santé mentale et lorsque j'ai su que les anciens locataires du château allaient partir, j'ai monté mon projet. Je suis locataire du château et je sous-loue à 21 professionnels (psychiatre, psychologue, sophrologue, thérapeute, etc.) et à l'association Le Phare.* »

En France, 13 millions de personnes souffrent de troubles psychiques. Tous sont les bienvenues à la Maison Le Phare : les enfants, les étudiants, les aidants, les jeunes parents, les personnes en activité ou non, les personnes vivant des souffrances parfois très intenses ou plus diffuses. L'association Le Phare propose des ateliers collectifs gratuits dans ses grandes salles, animés par des bénévoles. Ces salles sont disponibles à la location via l'association, pour des ateliers mis en place par des professionnels et partenaires. Ces ateliers sont payants, les tarifs et inscriptions sont fixés par l'intervenant.

L'association Les cercles solidaires fait partie des associations installées au sein du Phare. Elle propose un accompagnement collectif pour les personnes traversant des périodes de fragilité, de questionnement ou de bouleversement - dans le corps comme dans la tête. « *Notre association est née d'une conviction simple : personne ne devrait traverser seul les moments difficiles,* explique Marion Rivière de Collasson, la directrice. *Nous sommes cinq personnes issues de formations identiques. À travers nos cercles et nos ateliers, nous créons des espaces collectifs où la parole peut se libérer autant que le corps, où chacun se sent accueilli, compris et soutenu. Le parcours va durer trois mois et concerner un cercle de huit à douze personnes. On organise divers temps, comme le café relax, des ateliers de sophrologie, des cercles de thérapie.* »

Michèle GANET (clp)

Le Phare, 12, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Mérignac. Courriel : contact@maison-lephare.com. Sites : www.maison-lephare.org et www.lescerclessolidaires.fr

Ivan Gratte, élu RN



Ivan Gratte.

Ph PP

LE BOUSCAT

Le Conseil municipal du Bouscat a été très largement renouvelé. Courrier de Gironde vous propose de découvrir les élus qui le composent. Cette semaine, Ivan Gratte.

C'est un premier mandat pour Ivan Gratte qui s'est présenté à la tête de la liste « Dynamisons Le Bouscat » sous la bannière du Rassemblement national, dont il est membre depuis les élections législatives de 2022. À l'issue du scrutin des élections municipales, en mars dernier, sa liste a obtenu deux sièges ; il a fait pour la première fois son entrée au Conseil municipal.

Juriste de formation, âgé de 27 ans, cet élu est titulaire d'un Master 2 en contentieux administratif ainsi que d'un diplôme universitaire en droit du sport.

Ivan Gratte confie avoir eu l'opportunité pendant un an d'être chargé de travaux dirigés à la faculté de droit, en droit de l'Union européenne et droit constitutionnel. Il continue d'ailleurs à enseigner, à son échelle, à travers des cours particuliers dispensés à des étudiants en deuxième année de droit, principalement en droit administratif.

En dehors du cadre professionnel, pour ses loisirs, Ivan Gratte joue au football en salle et au padel. Plus jeune, au sein des clubs du Bouscat, il a pratiqué la boxe et l'escrime.

Pierre PECH (clp)

« Un bon patron » en avant-première

MÉRIGNAC

Vendredi 23 octobre à 19h, le Mérignac-Ciné proposait l'avant-première du film *Un bon patron*, en présence du réalisateur Philippe de Chauveron, et des acteurs Didier Bourdon, Ludmilla Van Claer, François Levantal, Jean-François Cayrey et Sacko Camara. Ils ont été accueillis, dans une salle comble, par Romain Brilli, directeur du cinéma, et un public très enthousiaste. (1)



L'équipe du film au Mérignac-Ciné.

Ph MG

« Cela faisait longtemps que je souhaitais tourner avec Didier, alors j'ai été ravi lorsqu'il a accepté, a déclaré Philippe de Chauveron. *J'ai déjà travaillé avec certains acteurs, mais c'est le premier film de Ludmilla et ce fut très sympa.* » Didier Bourdon joue le rôle du patron. *« Dans le film, je maltraite quelques collègues, mais dans la vie on s'entend très bien*, a confié l'acteur. *J'ai aussi retrouvé Catherine Frot, avec qui j'avais joué il y a plusieurs années, et ce fut très agréable.* » Ludmilla Van Claer a confié avoir été impressionnée : *« C'est une grosse responsabilité de se dire que l'on doit faire rire, et jouer avec Didier est impressionnant. Mais lui et Philippe furent très attentifs et tout s'est bien passé. »*

Lorsque Jean-François Cayrey a reçu le scénario et qu'il a vu que la tête d'affiche était Didier Bourdon, il a tout de suite dit oui. *« Et même si mon rôle c'est le 'casse-couilles' de service, ce fut un grand bonheur. »* Quant à Sacko Camara, il a rigolé dès la lecture du scénario. *« J'ai tourné il y a longtemps avec Philippe, et je suis ravi d'avoir réalisé ce film avec mes camarades »*, a confié François Levantal.

Le film, tourné à Marseille et Aix-en-Provence, est un remake d'un film espagnol. *« J'ai voulu le faire différemment tout en restant fidèle à l'œuvre,* explique Philippe de Chauveron. *Le réalisateur espagnol a vu le scénario et il a apprécié. »*

Une spectatrice a demandé si *« des patrons peuvent s'identifier à celui du film »*. Didier Bourdon a répondu : *« Je pense que la réponse est dans le film... »*

Michèle GANET (clp)

Sortie nationale mercredi 4 novembre.

Basson et percussions



Le duo JetPack en concert le 8 novembre.

Ph Michel Coistia / Anne Pied

LE BOUSCAT

L'Académie Jean-Sébastien Bach propose, dans le cadre des Musicales du Bouscat, un concert plus que surprenant avec le duo JetPack, dimanche 8 novembre à 16h à l'Ermitage-Compostelle.

Ce duo est en effet unique en son genre, formé par le bassoniste Thomas Quinquenel, membre de la Garde républicaine, et Thibault Lepri, percussionniste de l'ONBA. Ce dernier apportera un florilège de percussions, riche en possibilités sonores et rythmiques (marimba, cymbale charleston, cajón, pandeiro, riqq et maracas). Le programme promet des envolées rythmiques déconcertantes composées d'œuvres de Camille Saint-Saëns, Gene Koshinski, Nathan Daughtrey.

Ce concert sera suivi du traditionnel verre de l'amitié qui permet de rencontrer les artistes.

Pierre PECH (clp)

Tarifs : de 10 à 24 €. Billetterie : www.academiebach.com

LE BOUSCAT

Conférence. L'association Le Bouscat International propose une conférence sur le thème *L'apparition de la vie sur terre*, avec Christophe Carreau, lundi 2 novembre à 20h30 à la médiathèque La Source. Elle sera suivie d'un cocktail durant lequel il sera possible d'échanger avec le conférencier. Entrée libre. Contact : 06.28.26.40.08.

Déchets verts. Des opérations de broyage gratuites pour tous, proposées par la Ville du Bouscat avec Bordeaux Métropole, ont lieu du 31 octobre au 14 novembre. Toutes les infos pratiques sur bouscat.fr

Spectacle. *Le premier envol*, spectacle pour les tout-petits (à partir de 8 mois), mercredi 4 novembre à 10h15 et 11h30 à La Source. Tarif : 3 €. Billetterie : culture-bouscat.fr et 05.57.22.24.50.

Collecte en faveur de la Banque alimentaire vendredi 6 et samedi 7 novembre, dans les supermarchés du Bouscat. On peut aussi donner en toute sécurité sur don.banquealimentaire.org

Humour. *Fifille à papa*, spectacle humoristique (à partir de 14 ans), vendredi 6 novembre à 20h30 à l'Ermitage-Compostelle. Philippine Delaire parle de la famille et de ses réticences à en créer une, du temps qui passe et du talent qu'il faut pour être grand sans être adulte. Tarifs : de 8,50 à 24 à 8,50 €. Billetterie : culture-bouscat.fr et 05.57.22.24.50.

BRUGES

Théâtre. Vendredi 6 novembre à 20h30, Espace culturel Treulon accueille la Compagnie Caravane et son spectacle *Toutes les choses géniales*. L'histoire touchante d'un enfant qui, pour redonner le goût de vivre à sa maman, rédige la liste des petits plaisirs qui font le bonheur du quotidienn. Le public est invité à prendre part à l'histoire, le spectacle intégrant une part d'improvisation.

Correspondants

Jean-Yves Saint-Céran (saint.ceran@free.fr, 06.62.85.66.28) pour les CdC Lacs médocains et Médoc Estuaire. **Catherine Knipper** (michelknipper@sfr.fr) pour la Cdc Médulienne.

Dix ans à courir « l'Artichaut »

MACAU

Ils étaient plus de 1.500 coureurs et marcheurs en 2025 pour la 9e édition de la Course de l'Artichaut à Macau. La 10e édition aura lieu samedi 14 novembre. La Jeunesse Macaudaise Athlétisme, club organisateur, compte réunir autant, si ce n'est plus, de participants aux différentes courses qui partiront et arriveront sur la piste du stade municipal.

La matinée sera consacrée aux courses des enfants sur le site du stade. Les premiers à s'élancer seront les benjamins à 10h pour 1.900 m, et les derniers, les tout-petits, qui n'effectueront que 600 m à partir de 11h.

Pour les plus grands, l'organisation a conservé ses épreuves de référence. La randonnée longue de 10 km partira à 13h30. Elle sera suivie par les 5 km à 14h et les 10 km, course labellisée FFA (Fédération française d'athlétisme), à 15h.

Si les courses pour enfants sont gratuites, la randonnée est au tarif de 10 €, les 5 km entre 9 et 11 € selon la licence FFA, et l'épreuve reine des 10 km entre 13 et 15 €. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.protiming.fr jusqu'au mercredi 11 novembre à 20h, ou par courrier à la Jeunesse Macaudaise.

Attention, les courses adultes sont limitées à 700 participants maximum. Les dossards pourront être retirés jeudi 12 et vendredi 13 novembre, de 11h30 à 18h30, chez Run In Médoc à Ludon-Médoc, et samedi 14 au stade, jusqu'à une demi-heure avant le départ de la course. Les inscriptions pour les courses enfants, le sport adapté et la randonnée sont possibles sur place, le jour de l'événement.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)



Un nouveau record de participation pour la Course de l'Artichaut, samedi 14 novembre ?

Ph JMA

Des ateliers sur le sommeil pour les seniors

CASTELNAU-DE-MÉDOC

L'Association de santé, éducation et prévention sur les territoires (Asept) organise des ateliers gratuits sur le sommeil, à destination des seniors, du 6 novembre au 18 décembre à la Cabane aux partages de Castelnau-de-Médoc. L'Asept a développé une gamme d'animations pour permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps en forme grâce à des comportements sains et adaptés à leur âge.

Un cycle de sept séances est programmé tous les vendredis, de 14h30 à 16h30, pour des petits groupes de douze personnes, afin de mieux comprendre les mécanismes du repos et améliorer la qualité des nuits. Le parcours aborde de façon interactive et conviviale le fonctionnement biologique et les phases du sommeil, l'identification des facteurs influençant les nuits (alimentation, environnement, maladies), les habitudes de réveil et d'activité physique, la gestion de la pause du midi et de la soirée, et les rituels d'endormissement. Un jeu pédagogique consacré au sommeil clôturera la formation.

Catherine KNIPPER (clp)

L'inscription se fait auprès de l'Asept au 05.57.99.79.41 ou en contactant la Cabane aux partages au 06.20.52.63.17. Il est vivement recommandé aux participants de s'engager à suivre le parcours complet.



Bénéficier d'un sommeil réparateur pour rester en bonne santé.

Ph Mairie de Castelnau-de-Médoc

Une récompense pour le projet de la Jalle de Tiquetorte

LACANAU

Décidément, l'écologie est au cœur de l'actualité dans le Médoc. Après Cussac-Fort-Médoc, élue « Meilleure ville biologique » d'Europe 2026, le projet « La Jalle de Tiquetorte » porté par le SMBVJCC (Syndicat mixte du bassin-versant des Jalles de Cartillon et de Castelnau) a remporté le Grand Prix national du génie écologique 2026.

Le but de cette action est de redonner à cette jalle son tracé initial, fait de méandres, en supprimant notamment le seuil de Tiquetorte. Cette jalle, écosystème rare (cours d'eau sableux en marais estuarien), prend sa source dans la lande médocaine et se jette dans l'estuaire de la Gironde. Elle traverse le vaste marais estuarien d'Arcins-Soussans et avait perdu, depuis son recalibrage dans les années 1940 et après-guerre, ses fonctions écologiques et hydrologiques, notamment lors des inondations. Résultat : la Jalle de Tiquetorte retrouve petit à petit son fonctionnement et contribue normalement à la biodiversité locale.

Ce grand prix, décerné par l'A-IGÉco et l'Office français de la biodiversité, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique, sera remis les 24 et 25 novembre prochains à Paris lors du Salon de la biodiversité et du génie écologique, organisé dans le cadre du Salon des maires.

À noter qu'une partie des travaux a été financée grâce à la taxe Gemapi, versée par les habitants du territoire.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)



Un tracé initial restauré avec précision pour la Jalle de Tiquetorte.

Ph Egan

Renforcer le dialogue avec les acteurs économiques

CASTELNAU-DE-MÉDOC

À Castelnau-de-Médoc, l'équipe municipale organise son premier « petit-déj de l'économie », vendredi 6 novembre à 9h au Moulin des Jalles autour d'un café et de viennoiseries, avec la volonté de renforcer les liens avec le tissu économique local. L'objectif est de mieux connaître les besoins des entreprises, de favoriser les échanges et de construire avec les différents partenaires une dynamique favorable au développement de la commune.

Pour cette première édition, plusieurs intervenants seront présents. La Chambre de Commerce et d'Industrie sera représentée par Rémy Cluzeau et la Communauté de communes par Diane Saussol, pour des échanges prévus de 9h30 à 11h. Le Club des entrepreneurs du Médoc sera également associé à cette démarche.

La matinée sera aussi l'occasion de faire un point sur la Convention d'aménagement de bourg, avec le bureau d'études Servicad Sud Ouest, pour la présentation et la mise en place de la première tranche de travaux.

Catherine KNIPPER (clp)

Renseignements au 05.56.00.50.34.



Carole Mignard, élue en charge de la vie économique, accueillera les entrepreneurs le 6 novembre.

Ph CK

La vie d'autrefois dans la lande médocaine

HOURTIN

L'association Demain Hourtin Mon Village (DHMV) organise une conférence passionnante sur le thème *Vivre et survivre aux temps anciens dans la lande médocaine*, vendredi 13 novembre à 15h à la salle d'animation de Hourtin-Port.

Marc Vignau, historien et ancien conservateur aux Archives départementales de la Gironde, reviendra sur cette époque où les sables médocains n'offraient pas de rendements agricoles élevés : les habitants devaient composer avec les inondations hivernales, les sécheresses estivales, les fameuses fièvres paludéennes, les maladies des animaux et les exigences des propriétaires. Marc Vignau, par ailleurs conseiller scientifique de l'association A2PL (Amis des patrimoines du pays landescot), éclairera le passé du territoire et permettra ainsi de mieux comprendre ce Médoc aux multiples visages.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)

Tarif : 4 € pour les adhérents de DHMV et 7 € pour les non-adhérents. Une crêpe et une boisson seront offertes à l'issue de la rencontre.

La bibliothèque municipale déménage

LUDON-MÉDOC

C'est la rançon de la gloire. La bibliothèque de Ludon-Médoc déménage. La structure municipale va rejoindre l'ancien bâtiment de l'école municipale de musique, situé rue de la Mairie, pour s'installer dans des espaces plus adaptés aux besoins et à sa fréquentation.

Elle est donc fermée jusqu'au 1er novembre. Et à partir du 2 novembre, il sera de nouveau possible d'emprunter des livres grâce à un service temporaire. Pour cela, il faudra effectuer les réservations soit directement auprès de la bibliothécaire, soit en ligne. (1)

Pour récupérer les réservations, il suffit de se rendre à la mairie, aux horaires habituels de la bibliothèque : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Une fois l'aménagement effectué, la bibliothèque reprendra son fonctionnement habituel.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)

(1) Sur www.bibliotheque-ludon-medoc.net ou par mail : bibliotheque@ludonmedoc.fr

HOURTIN

Réouverture de la route forestière. Fermée à la circulation depuis le 23 septembre dernier, la route forestière reliant Hourtin-Plage au Pin Sec est de nouveau ouverte à la circulation depuis le 23 octobre, les travaux de réfection de la piste 200 étant terminés. En raison des gravillons présents sur la chaussée, sur la partie hourtinaise de cette route, la vitesse est limitée à 50 km/h jusqu'au 30 novembre prochain.

Correspondants

Nathalie Bednar (06.87.45.00.63, natbed33@yahoo.fr). **Patricia Droge** (06.23.72.41.01, patricia.droge@sfr.fr). **Lucette Gérard** (06.60.49.48.87, marie-7gerard@orange.fr). **Anne Guillot de Suduiraut** (05.56.83.52.43, g.de.s@orange.fr). **William Ratto** (06.29.11.12.48, 3.will@orange.fr). **Christelle Séguy** (06.19.05.77.95, cs@orgacom.org). **Christian Visticot** (06.84.24.01.66, chris.visticot@gmail.com).

Mémento

Médecin de garde : appeler le 15 ou Arcachon santé, numéro vert gratuit 0.800.000.375 pour un médecin disponible de 20h à 8h du lundi au vendredi, du samedi 14h au lundi 8h, et les dimanches et jours fériés 24h/24.

Pharmacie de garde : pour les gardes de nuit et le dimanche consulter le serveur Reso Gardes par téléphone au 32.37 ou par internet 3227.fr

Nouvelle étape pour réhabiliter les friches ostréicoles



L'arrêté d'autorisation environnementale permettant la réhabilitation des friches ostréicoles a été signé par la préfète de la Gironde.

Ph Siba

BASSIN D'ARCACHON

Le 24 septembre dernier, le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (Siba) adoptait la « déclaration de projet relative à la réhabilitation des friches ostréicoles », une étape réglementaire précédant la signature par la préfecture de l'autorisation de travaux.

Celle-ci vient d'être franchie avec la signature par Sophie Brocas, préfète de la Gironde, de l'arrêté d'autorisation environnementale permettant la réalisation des opérations de réhabilitation des friches ostréicoles du bassin d'Arcachon. Cet arrêté prévoit les mesures destinées à réduire les impacts sur les milieux naturels et en particulier préserver les herbiers de zostères.

Il est également rappelé que l'État accompagne le projet en vue de l'acquisition d'un moyen nautique. L'acquisition du navire est évaluée à 6 millions d'euros. Le Siba est aidé à hauteur de 80 %, dont 1 M€ de l'État, 1 M€ de la Région, 2 M€ du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture. Pour la phase d'exploitation, le coût annuel est évalué à 800.000 €. L'État apportera la moitié du coût annuel d'exploitation : 50.000 € en intervention directe du service mer et littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer, 200.000 € par l'Office français de la biodiversité via le Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, 150.000 € par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

À travers cette démarche partenariale, l'État et les acteurs du Bassin poursuivent un même objectif : restaurer durablement les espaces maritimes dégradés tout en maintenant le potentiel d'une activité ostréicole essentielle à ce territoire.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Bilan de la sûreté estivale : entre prévention et fermeté

ARCACHON

« *Permettre à chacun de profiter d'Arcachon dans de bonnes conditions, tout en protégeant notre cadre de vie et en garantissant la tranquillité et la sécurité de tous* », tels sont les objectifs du maire tout au long de l'année, et plus particulièrement pendant l'été. C'est ce qu'a rappelé Yves Foulon en dressant le bilan de la saison estivale, mardi 13 octobre, accompagné de Claire Marescot, première adjointe, déléguée notamment à la sécurité, et de Geoffrey Beulque, directeur de la police municipale.

Entre juin et août, la police municipale d'Arcachon a été très présente sur le terrain. La Brigade d'intervention rapide (BIR) a réalisé près de 5.000 interventions diverses, auxquelles s'ajoutent les interventions et contrôles de l'ensemble de la police municipale. La Brigade de Proximité et d'Incivilité (BPI) a effectué 4.914 interventions : 85 % de son activité, hors stationnement, s'est concentrée sur les vélos, les trottinettes, les tenues (in) correctes, les chiens, la consommation d'alcool sur la voie publique…



La police municipale d'Arcachon, très présente sur le terrain.

Ph Ville d'Arcachon

« *Mais nous ne voulons pas d'une politique de sécurité qui repose uniquement sur la sanction*, a précisé le maire d'Arcachon. *Nous faisons de la prévention et, lorsque cela est nécessaire, nous verbalisons.* »

Ainsi, les opérations « Stop incivilités », avec une campagne d'affiches décalée et une présence forte dans l'hypercentre, ont participé à une nette baisse de 50 % du non-respect des règles concernant les cyclistes et les EDPM (engins de déplacement personnel motorisé, dont les trottinettes), a expliqué Geoffrey Beulque.

Le Centre de supervision urbain (CSU) a été équipé de 17 caméras supplémentaires pour un total à ce jour de 77 caméras, avec un opérateur vidéo 7 jours sur 7, de 9h à 4h. Quelque 559 faits ont été constatés et 225 verbalisations notifiées. Les images peuvent aussi permettre de faire avancer des enquêtes et ont contribué cette saison à l'interpellation de deux individus après plusieurs cambriolages. Les images sont également utiles pour les enquêtes de la police nationale.

Par ailleurs, la coopération a été renforcée avec les douanes, et cinq opérations conjointes ont été organisées pour la détection de stupéfiants avec les équipes cynophiles spécialisées.

Cette année, une brigade nautique conventionnée avec le port a été expérimentée. En seulement neuf jours, 173 interventions ont été réalisées : 92 %, concernant des particuliers, ont trait à une méconnaissance des règles de navigation et des comportements à risques. Au regard de ces résultats, la brigade sera reconduite.

Les plus fragiles ont été accompagnés : Handiplage a permis à 76 personnes de se baigner et le front de mer a connu des actions de prévention et d'assistance.

Enfin, lors des incendies du nord Bassin, des policiers municipaux ont été mis à disposition pour accueillir les personnes évacuées et renforcer les dispositifs à Biganos, Mios et Marcheprime.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Un hôpital sans tabac

BASSIN ARCACHON

Le Centre Hospitalier d'Arcachon (CHA) à La Teste-de-Buch a obtenu pour la deuxième fois le label niveau argent « Lieu de santé sans tabac » du Réseau de prévention des addictions (Respadd) pour la période 2026-2029. Avec une note de 82/100, cette reconnaissance vient saluer une démarche engagée depuis plusieurs années et une première labellisation obtenue en novembre 2022.

Ici, la démarche « Lieu de santé sans tabac » vise à protéger patients, professionnels et visiteurs des méfaits du tabagisme, tout en développant une politique active de prévention et d'accompagnement. « Un lieu sans tabac » n'est pas un lieu sans fumeurs, c'est un établissement qui agit pour dénormaliser le tabac, réduire son exposition et accompagner les personnes qui souhaitent changer leurs habitudes.



Au Centre Hospitalier d'Arcachon, des zones sont réservées pour les fumeurs.

Ph AGdeS

Au CHA, le site extérieur est sans tabac, mais dispose de zones de tolérance dédiées, clairement identifiées. Une signalétique informe les usagers sur la démarche et les possibilités d'accompagnement.

L'enjeu est aussi celui de la prise en charge. Le statut tabagique peut être repéré, la dépendance évaluée et un accompagnement au sevrage proposé sous différentes modalités au cas par cas. L'Équipe de liaison et de soins en addictologie est un appui pour les équipes soignantes pour un sevrage imposé par une hospitalisation, à vivre dans les meilleures conditions, notamment grâce aux traitements nicotiniques de substitution. Signalons aussi l'unité « Nutrition addictologique », qui prend en charge les cas complexes de sevrage tabagique en consultation externe.

Le CHA confirme ainsi une démarche de santé publique qui dépasse la seule question de l'interdiction de fumer : prévenir, protéger, accompagner et faire reculer la place du tabac dans l'environnement de santé.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

ARCACHON

Spectacle. « Un soir dans les théâtres », avec Calogero, mercredi 4 et jeudi 5 novembre à 20h30 au théâtre Olympia.

Déballage des commerçants dans les rues du centre-ville, samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre.

Halloween.

- Au MA.AT. Vendredi 30 octobre, de 18h à 22h : nocturne gaming, avec jeux d'horreur, bonbons et surprises (à partir de 8 ans). Samedi 31 : ateliers de maquillage toute la journée, *Contes à frissonner qui font très peur* par la Compagnie des Passagers vent à 15h, puis soirée à l'Espace gaming, à partir de 12 ans, avec déguisements obligatoires.

- Au marché, samedi 31, de 10h à 12h : décoration de citrouilles fournies gratuitement par l'association des commerçants du marché.

- Au Parc mauresque, samedi 31, de 14h30 à 17h30 : épreuves ludiques et jeux, ateliers du cirque avec le Collectif KoMoNo.

- À la Maison des jeunes : « Immersive game théâtralisé » avec le Grand cirque des monstres : version soft pour les 11-13 ans, samedi 31 de 18h à 19h30, version stress de 19h30 à 22h30 pour les 14 ans et plus.

Cérémonie. Pour célébrer la Toussaint, rendez-vous lundi 2 novembre à 11h au cimetière.

Conseils de quartier. Pour échanger avec le maire et les élus, rendez-vous lundi 2 novembre à la Maison des jeunes (Ville d'hiver), mercredi 4 à l'école des Mouettes (Aiguillon), jeudi 5 à l'école du Moulleau (Moulleau), lundi 9 au Palais des congrès (Centre ville/La Chapelle), mardi 10 au Tir au vol (Abatilles/Pereire). Tous ces conseils de quartier ont lieu à 18h.

Ciné sans frontières. *Congo Boy*, de Rafiki Fariala, jeudi 5 novembre à 20h15 au Grand Écran Eden.

Marché des producteurs, samedi 7 et dimanche 8 novembre, place des Marquises.

Thé dansant. Après-midi dansant, dimanche 8 novembre, de 14h30 à 18h30, au Tir au vol, animé par « Thé dansant bordelais », avec l'Amicale du personnel municipal.

Café-théâtre. *Addition*, comédie de Clément Michel, mise en scène de Claude Labat, les jeudis, vendredis et samedis jusqu'au 15 novembre au Zèbre (24, av. de la République). Réservations au 06.85.96.59.87.

Au Moulleau. Petite brocante, dimanche 1er et 8 novembre, de 8h à 18h, dans les jardins de Notre-Dame des Passes.

Trottinettes : « Vos papiers, s'il vous plaît »

LA TESTE-DE-BUCH

Le 15 octobre dernier, le centre-ville de La Teste a été le théâtre d'une intervention conjointe des forces de police nationale et municipale, pour une opération de contrôle des trottinettes électriques. L'objectif : vérifier notamment si les utilisateurs étaient bien en possession d'une assurance obligatoire pour circuler avec ce type d'engin. La place Jean-Hameau, carrefour important du centre-ville, avait été choisie comme site névralgique du dispositif. Une équipe de trois motocyclistes de la brigade de police municipale était chargée de sillonner les alentours et de ramener les conducteurs de trottinettes au point de vérification sur cette place.

Après une heure, sept conducteurs ont été contrôlés : deux étaient totalement en règle, les cinq autres en défaut d'assurance. La police nationale a procédé à la saisie conservatoire des engins. *« Circuler sans assurance est un délit. Tout conducteur encourt une amende de 600 euros. Dans un premier temps, les engins sont saisis, les propriétaires ont quarante-huit heures pour nous présenter une attestation d'assurance en cours de validité ; sinon, le véhicule est déposé en fourrière avec les poursuites qui en découlent »*, indique le commandant Ledemay du commissariat d'Arcachon, qui se félicite de ces actions communes sur le terrain entre police nationale et municipale.



Un contrôle de police sur la législation des assurances concernant les utilisateurs de trottinettes.

Ph WR

La police municipale devrait prochainement bénéficier d'un curvomètre, appareil qui permet de contrôler la vitesse maximale de 25 km/h des trottinettes et des vélos électriques autorisés en France.

William RATTO (clp)

Gaëtan Le Bellis dans la cour des grands

LA TESTE-DE-BUCH

Où trouver l'un des meilleurs gâteaux basques du Sud-Ouest ? À la pâtisserie de Gaëtan Le Bellis, présente à Gujan et La Teste-de-Buch. Le prestigieux guide gastronomique Gault & Millau distingue le pâtissier pour son savoir-faire et le respect de la recette de ce gâteau traditionnel.

« C'est une fierté, une reconnaissance du métier d'artisan, qu'il faut défendre pied à pied. Sans l'artisanat de bouche, boucher, charcutier, boulanger, pâtissier, nous allons droit vers une industrialisation des produits, avec pour conséquence une perte de notre identité, de nos terroirs, de nos traditions », déclare Gaëtan avec passion.

Autodidacte, ce quadragénaire a appris le métier à Ychoux dans les Landes. Il a été lauréat du Coq d'or en 2018, qui récompense les meilleurs artisans, pour sa recette du fondant au chocolat. *« Les recettes ne sont pas revisitées, elles sont juste adaptées, on varie les dosages, c'est tout »*, précise le chef, soucieux de respecter les traditions. Son gâteau basque vient rejoindre fièrement les spécialités du Sud-Ouest, entre canelé de Bordeaux et pastis landais.



Gaëtan Le Bellis présente fièrement son gâteau basque distingué par le guide Gault & Millau.

Ph WR

La transmission des savoirs est aussi pour Gaëtan Le Bellis un enjeu important. Il promeut la gastronomie française au sein de l'association Les Chefs du Cœur, qui s'implique dans les écoles hôtelières auprès des jeunes en formation, en les faisant travailler aux côtés de chefs reconnus. De plus, l'association œuvre à la mise en place d'ateliers pour les enfants d'un orphelinat au Maroc.

William RATTO (clp)

Une exposition en plein air

LA TESTE-DE-BUCH

Samedi 17 octobre, dans les jardins de l'église Saint-Vincent de La Teste, proche de la halle du marché couvert, s'est déroulé le vernissage de l'exposition de peinture en plein air « Envolées d'arts », sur le thème *Lumières d'automne,* en présence du maire, Thierry Gouaichault, et de Jessica Eberlé, adjointe déléguée à la culture.

Cette exposition, à voir jusqu'au 21 novembre, a pour objectif de valoriser des artistes émergents et de permettre au public de découvrir des œuvres de manière atypique, en favorisant les échanges, les émotions et le partage. Sur les 150 artistes qui ont candidaté, le jury, composé de quatre peintres locaux professionnels et de l'adjointe déléguée à la culture, a sélectionné cinquante tableaux. Ils ont été imprimés sur des panneaux de grande taille afin d'être exposé en plein air.



L'exposition en plein air est à voir jusqu'au 21 novembre dans les jardins de l'église Saint-Vincent.

Ph WR

Le public pourra choisir sa toile favorite à l'aide du numéro inscrit au bas de l'œuvre, via le site internet de la Ville. [1] À l'issue de l'exposition, trois œuvres seront récompensées. Le prix du jury professionnel et celui du jury amateur seront d'un montant de 600 € chacun. Le prix du public, doté de 400 €, récompensera le tableau ayant obtenu le plus grand nombre de voix. L'an passé, près de 2.000 personnes avaient participé au vote.

Le service culture envisage ce type d'expo/concours photos sur le même principe pour l'été.

William RATTO (clp)

(1) www.latestedebuch.fr

Les jeunes sapeurs pompiers en visite au Palais Bourbon



Les jeunes sapeurs pompiers du sud Bassin reçus à l'Assemblée nationale à Paris.

Ph SP

BASSIN D'ARCACHON

Les jeunes sapeurs-pompiers du bassin d'Arcachon sud ont été accueillies à l'Assemblée nationale par la députée (Renaissance) Sophie Panonacle. Ils ont pu échanger avec la présidente du Palais Bourbon, Yaël Braun-Pivet, sur la notion d'engagement, au cœur de leur parcours de jeune sapeur-pompier. Par leur formation, ces jeunes développent en effet des valeurs essentielles de solidarité, de courage, de dévouement. Ils ont pu également découvrir l'institution, son fonctionnement et le rôle qu'elle joue dans la démocratie. Sophie Panonacle a salué leur engagement ainsi que celui de leurs encadrants qui leur transmettent les compétences indispensables à leurs futures missions.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Une marche aquatique au profit de l'Institut Bergonié

ARCACHON

Dimanche 25 octobre, 120 personnes ont bravé le vent, la pluie et les vagues pour une marche aquatique, dans le cadre d'Octobre rose, campagne nationale de prévention contre le cancer du sein.

Les participants étaient des volontaires des associations pratiquant cette activité, Arsa, Cars, RSSB (retraités sportifs du Sud-Bassin), Agora 50 et Arc-en-Ciel qui, à l'initiative du club Arcachon Longe-Côte et de son président Pascal Cordeau [1], sont venus à la fois pour le plaisir de pratiquer leur activité et une bonne cause. En effet, chacun a fait un don au profit de l'Institut Bergonié de Bordeaux, en pointe dans la recherche contre le cancer dans notre région. Plus de 1.000 euros ont été récoltés.

Vêtus de rose par-dessus leur combinaison, les aqua-marcheurs, après avoir écouté les consignes de sécurité, sont partis de la plage longeant le Petit Port et ont dépassé la Jetée d'Eyrac pour former un ruban devant la plage centrale.

Christian VISTICOT (clp)

(1) Arcachon Longe-Côte, qui propose cette marche depuis trois ans, avait invité cette année les autres clubs. Contact : arcachonlonge-cote.fr



L'événement organisé dans le cadre d'Octobre rose a eu lieu dimanche 25 octobre.

Ph CV



Deux concerts du Chœur Fibich



Les choristes du Chœur Fibich se produiront à Gujan-Mestras puis à Audenge.

Ph LMR

BASSIN ARCACHON

Pour clôturer sa saison 2026, le Chœur Fibich, composé d'une quarantaine de choristes venant de différentes communes du bassin d'Arcachon, met à l'honneur le *Gloria* de Karl Jenkins à l'église Saint-Paul d'Audenge, dimanche 8 novembre à 18h.

Intemporel et sans frontière, le *Gloria* est porteur d'un message d'espérance, de paix, d'amour et de joie qui s'adresse aux hommes de toutes nations, bien au-delà de la foi chrétienne, précise l'association. En première partie, le chœur entraînera le public dans la magie de Noël à travers une programmation éclectique mêlant mélodies émouvantes et musiques aux couleurs du monde, signées notamment Ola Gjeilo, Gustav Holst, Astor Piazzolla et John Rutter.

Laurence, sa cheffe de chœur depuis bientôt quinze ans, a donné le nom de Fibich en référence au compositeur tchèque Zdenèk Fibich, pour lequel elle a eu un véritable coup de cœur. Petit à petit, le répertoire s'est ouvert à des œuvres de compositeurs contemporains de toute l'Europe de l'Est et du Nord. Une fois par an, les choristes se produisent dans l'une des communes qui les soutiennent, mais aussi ailleurs. Ce sera le cas samedi 7 novembre à 18h en l'église Saint-Maurice de Gujan-Mestras.

Nathalie BEDNAR (clp)

Contact : chœur.fibich@laposte.net. Réservation en ligne sur le site HelloAsso.com. Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Au théâtre ce soir



Une représentation de « La grande famille » est programmée vendredi 6 novembre.

Ph Cie Rosemonde

BIGANOS

À Biganos, la scène de l'espace Lucien-Mounaix accueille régulièrement des pièces de théâtre très appréciées par le public. Les comédiens du Théâtre des Salinières reviennent en terrain conquis chaque année pour plusieurs représentations. Après *Chers parents*, jouée fin octobre, la troupe sera de retour vendredi 11 décembre à 20h30 pour interpréter une comédie de Ray Cooney, *Espèces menacées*. Et comme leur mémoire est sans limite, les comédiens reviendront pour une troisième pièce, vendredi 12 mars 2027, avec *Mon meilleur copain*, signée Éric Assous.

De son côté, la compagnie Rosemonde présentera deux spectacles lors de cette nouvelle saison culturelle. Le premier sera joué vendredi 6 novembre à 20h30 avec la troupe des Ateliers Caf'Thé de la compagnie : il s'agit de *La grande famille*, une comédie écrite et mise en scène par Stéphane Lartigue. Le second sera joué par le duo Sébastien Laffargue et Stéphane Lartigue : *On vous assaisonne* comprend douze sketches aux personnages relevés.

Nathalie BEDNAR (clp)

Réservations en ligne sur villedebiganos.fr

Le pari du zéro déchets est lancé

ARÈS

À Arès, les poubelles publiques ont disparu de plusieurs lieux fréquentés, mais les déchets, eux, ne doivent pas rester sur place. Depuis 2023, la ville mise en effet sur le civisme des usagers pour préserver la propreté de ses espaces publics. Une démarche qui repose sur un geste simple : repartir avec ses déchets plutôt que de les abandonner derrière soi. Cet été, de petits panneaux sont venus rappeler le message sur les tables de pique-nique de Saint-Brice, du Triangle Pereire et de l'avenue de la Libération : « Je pique-nique, je ramène mes déchets ».

Dans un récent communiqué, la mairie indique que les habitudes évoluent progressivement, même si les dépôts sauvages restent un point de vigilance. Les services techniques repèrent les endroits les plus touchés et interviennent pour éviter que les déchets ne s'accumulent. La même règle s'applique aux marchés du mardi et du dimanche : les commerçants doivent repartir avec les déchets liés à leur activité.



Cet été, des panneaux sont venus rappeler le message : « Je pique-nique, je ramène mes déchets ».

Ph Mairie d'Arès

Le dispositif pourra toutefois évoluer selon les besoins. Des poubelles adaptées pourront être réinstallées dans certains secteurs si nécessaire. La Ville travaille également avec l'éco-organisme Alcome pour repérer les endroits où des cendriers permettraient de limiter les mégots abandonnés. Quant aux canisettes, ces petits espaces aménagés pour permettre aux chiens de faire leurs besoins, elles restent exclusivement réservées... aux déjections canines.

Emporter ses déchets demande un petit effort, mais encore faut-il que chacun joue le jeu. C'est sur ce changement d'habitude, tout en adaptant les solutions aux réalités du terrain, que repose le pari arésien du zéro déchet.

Christelle SEGUY (clp)

Audrey Bergounioux, entre ciel et terre

Et si un paysage pouvait se regarder dans tous les sens ? L'artiste peintre Audrey Bergounioux invite le public à changer de perspective. Du 2 au 15 novembre, la salle des expositions d'Arès accueillera ses œuvres, nourries par plus de 25 ans de recherches et de rencontres avec les cultures asiatiques.

Installée à Bordeaux, la peintre puise notamment son inspiration au Japon et en Corée du Sud. Dans ses tableaux, les frontières entre ciel, eau et terre s'effacent, les formes se transforment et chacun peut imaginer son propre paysage. Papiers de soie, reliefs et éléments cousus donnent du volume aux toiles, tandis que les couleurs évoluent avec la lumière. La nature, la spiritualité japonaise et les liens entre les êtres traversent cet univers abstrait.



L'artiste peintre expose du 2 au 15 novembre à Arès.

Ph Mairie d'Arès

Depuis sa première collection, *Entre ciel et Terre*, présentée en 2000, Audrey Bergounioux explore les possibilités offertes par les matières. En 2002, elle réalise une série à partir de thés périmés récupérés. Un séjour au Japon, l'année suivante, inspire de nouveaux paysages abstraits où les éléments se répondent et se métamorphosent. Son parcours l'a ensuite menée à exposer entre Los Angeles et l'Asie.

Christelle SEGUY (clp)

Salle des expositions, 13-15, av. de Bordeaux, à Arès. Vernissage mardi 3 novembre à 18h, en présence de l'artiste.

Le festival VO revient

GUJAN-MESTRAS

La 16e édition du festival Version Originale revient au cinéma Gérard-Philipe de Gujan-Mestras du 6 au 14 novembre. (1) La recette du succès de ce rendez-vous incontournable pour les cinéphiles tient en une programmation variée, avec des films venus des quatre coins du monde projetés en version originale sous-titrée, des invités et des rencontres enrichissantes. Sans oublier des séances spécifiques, entre ciné-philo et ciné-goûter, et certaines dédiées aux écoliers. La sélection défend un cinéma indépendant de qualité qui invite au dépaysement et à la découverte, tout en suscitant réflexion et émotion.

Cette nouvelle édition s'ouvrira, vendredi 6 novembre, avec l'avant-première de *Ben'imana*, le premier film de Marie-Clémentine Dusabejambo, récompensé à Cannes. Il sera projeté en présence de Beata Umubyeyi Mairesse, écrivaine franco-rwandaise et invitée d'honneur de cette 16e édition.

Au total, vingt-six films seront proposés au public dont dix avant-premières. Certains ont été récompensés dans les grands festivals comme *Yellow lettres* qui a obtenu l'Ours d'or à la Berlinale 2026.

Cinéastes, critiques, écrivains et distributeurs viendront échanger avec les spectateurs et l'équipe de Version Originale qui présente chaque séance avant la projection.

Deux apéros-concerts ponctueront le festival, entre Tiger Rose, samedi 7 novembre à 19h (offert par l'équipe VO), et le quartet Bahia, samedi 14 à la même heure (offert par la Ville). Pour se restaurer, le food-truck Popote & Papote revient proposer chaque soir un menu en lien avec le pays du film de la soirée.

Enfin, le public pourra à nouveau décerner deux prix, l'un dans la catégorie fiction, l'autre pour les documentaires.

Nathalie BEDNAR (clp)

(1) Le festival est organisé par la Ville de Gujan-Mestras, la société Artec et l'équipe de l'association Version Originale.



Beata Umubyeyi Mairesse, autrice et romancière franco-rawndaise, est l'invitée d'honneur du Festival VO.

Ph Frédéric Founeau

Cinquante ans de liens tissés à Touts'Amasse

MIOS

Mercredi 21 octobre, le club des aînés Touts'Amasse de Mios a célébré un demi-siècle d'existence : cinquante années de rencontres, d'activités et de moments partagés, portées par des bénévoles engagés. À l'heure de cet anniversaire, l'association s'apprête aussi à tourner une page avec le départ de sa présidente, Danielle Chartier, qui passe la main après près de onze années à la tête du club.

Arrivée à Mios en 2008, cette retraitée, ancienne assistante de direction, a découvert le club grâce à une rencontre avec Béatrice Rava, alors présidente. Un pique-nique au parc Birabeille, une invitation chaleureuse et l'envie de participer à la vie locale : l'aventure était lancée. D'abord trésorière de 2010 à 2015, Danielle prend ensuite la présidence, faute de candidat, avec le sens de l'engagement qui la caractérise.

Depuis, elle a multiplié les initiatives pour faire vivre cette maison commune. Marche, pétanque, peinture, tricot, jeux de cartes et de société rythment les semaines des 106 adhérents. Les repas et les sorties contribuent également à entretenir cette convivialité, précieuse à tout âge. Ouvert dès 50 ans, le club offre à chacun l'occasion de nouer des liens et de trouver sa place.



Le maire de Mios, Cédric Pain, aux côtés de la présidente, Danielle Chartrier, entourés des adhérents à l'occasion des 50 ans de l'association.

Ph LG

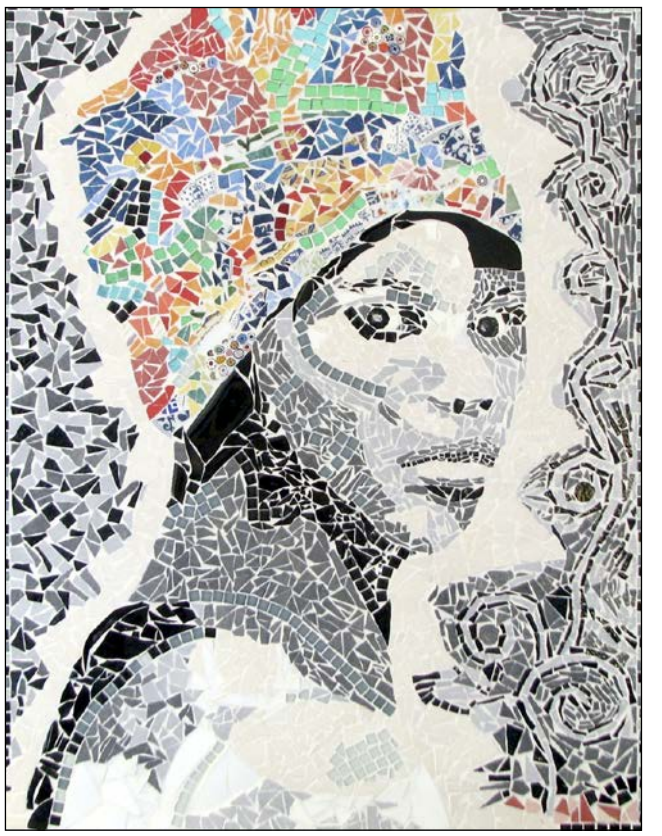
Parmi les souvenirs qui lui tiennent à cœur, Danielle garde notamment les rencontres intergénérationnelles avec les enfants, aujourd'hui suspendues faute de bénévoles et en raison de contraintes d'organisation. Un regret, mais aussi le reflet d'une volonté constante : faire du club un lieu vivant, ouvert et accueillant. Son investissement a d'ailleurs été salué par une médaille de la Ville et un trophée des associations.

À l'approche de ses 80 ans, la présidente a décidé de respecter la limite qu'elle s'était fixée et de consacrer davantage de temps à son mari. Pour celle qui a tant œuvré auprès des autres, l'heure est venue de passer le relais. La relève pourra s'appuyer sur un club solidement ancré dans la vie miossaise et sur les liens patiemment tissés au fil des années.

« Danielle est quelqu'un de très humain, souligne Patricia, la secrétaire depuis trois ans. *Elle privilégie presque le club à ses propres activités et se montre particulièrement dévouée. Je suis vraiment impressionnée par son dynamisme : à bientôt 80 ans, elle reste curieuse, toujours à la recherche de nouvelles idées, et a organisé pendant trois ans des activités, des voyages et des sorties. Tout cela représente énormément de travail. Danielle va beaucoup nous manquer en tant que présidente mais nous sommes heureux de savoir qu'elle restera parmi nous pour partager de bons moments. »*

Lu7 GÉRARD (clp)

Découvrir les mosaïques de Patricia Benuzzi-Donnet



Patricia Benuzzi-Donnet présentera ses créations au marché des créateurs le 15 novembre prochain.

Ph PMD

BELIN-BÉLIET

Artiste mosaïste depuis 2018, Patricia Benuzzi-Donnet met son art au service d'un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : la santé mentale, et plus précisément la bipolarité. Ses créations seront à découvrir lors du marché des créateurs de Belin-Béliet, organisé par l'association Les Rêves de Maé, dimanche 15 novembre. Puis, une exposition est prévue à la bibliothèque municipale en décembre.

Née en 1978 à Marmande, dans le Lot-et-Garonne, Patricia Benuzzi-Donnet a toujours été attirée par le dessin et la peinture. Sa découverte des œuvres de l'artiste catalan Antoni Gaudí, notamment de la technique du trencadis, qui consiste à assembler des fragments de céramique, l'a séduite par la liberté offerte dans le jeu des formes et des couleurs. Mais c'est lors d'un voyage en Italie, à la découverte des mosaïques de la basilique d'Aquilée, qu'elle a eu le déclic.

En 2018, à l'âge de 40 ans, elle se tourne pleinement vers cette pratique artistique. Après une période durant laquelle la bipolarité l'a empêchée de travailler, elle trouve dans la mosaïque un moyen de s'exprimer, de canaliser ses idées et de prendre du temps pour elle. Les morceaux de vaisselle cassée et les miroirs constituent ses premières matières de prédilection, avant l'arrivée des émaux de Briare, qui donnent à ses compositions une dimension plus figurative.

Au fil de son parcours, Patricia a développé un univers personnel, avec une ligne directrice affirmée : célébrer les femmes et leur rendre hommage. À travers ses œuvres, elle interroge les injonctions sociales et culturelles, les normes de beauté et les attentes auxquelles les femmes restent confrontées.

Cette démarche fait écho à son propre combat quotidien contre la bipolarité. Pour l'artiste, les couleurs, les formes et les matières deviennent un langage à part entière, capable de traduire des émotions parfois difficiles à exprimer avec des mots. Son travail contribue ainsi à ouvrir le dialogue autour de la santé mentale, un sujet encore trop souvent méconnu.

Patricia DROGE (clp)

Pour en savoir plus : mosapat.com

Une amitié européenne qui grandit depuis cinq ans

LE BARP

Le 16 octobre 2021, Le Barp et Brechen, commune allemande, officialisaient leur jumelage. Cinq ans après cette signature, cette coopération continue de se construire autour de rencontres, d'échanges culturels et de projets tournés notamment vers la jeunesse. Le comité de jumelage entend poursuivre cette dynamique en mobilisant habitants, familles, établissements scolaires et associations.

Depuis sa création, l'association s'attache à rapprocher les deux communes et à faire vivre concrètement l'amitié franco-allemande. Les échanges entre familles, les initiatives scolaires et les activités sportives ou culturelles permettent de dépasser les différences linguistiques et de nouer des relations durables. Pour ses membres, le jumelage prend tout son sens lorsqu'il se traduit par des expériences partagées et des liens entretenus au quotidien.

La sensibilisation des nouvelles générations constitue l'un des axes prioritaires du comité. Les 6, 7 et 12 octobre derniers, ses représentants sont intervenus auprès de 79 élèves répartis dans cinq classes germanistes du collège et du lycée du Barp. À travers des présentations et des films, ils leur ont fait découvrir les possibilités offertes par le jumelage et les ont encouragés à participer à des expériences franco-allemandes.



Signé le 16 octobre 2021, le jumelage entre Le Barp et Brechen, en Allemagne, vient de fêter son 5e anniversaire.

Ph Comité de jumelage

Un projet concret se prépare déjà pour le début de l'année 2027. Du 13 au 27 janvier, douze jeunes Allemands seront accueillis au Barp. Hébergés dans des familles volontaires, ils pourront découvrir les habitudes de vie françaises tout en effectuant des stages dans différents secteurs professionnels : établissements scolaires, services municipaux, commerces, restauration ou encore métiers de la santé animale.

Cette initiative repose sur la mobilisation de familles d'accueil, d'établissements et de professionnels locaux. Le comité souhaite également favoriser la réciprocité des échanges en permettant à de jeunes Français de découvrir à leur tour l'Allemagne, en lien avec les équipes éducatives et les dispositifs de mobilité européenne.

2027 donnera lieu à d'autres rendez-vous. Du 30 avril au 3 mai, Le Barp accueillera « Country sans frontières – Danser ensemble pour construire l'Europe ». Dix danseurs français et huit danseurs allemands du club SG Borken se retrouveront pour partager des ateliers artistiques, découvrir leurs cultures respectives et vivre des moments de convivialité. Une présentation publique est prévue à l'occasion de la Fête mondiale de la danse.

Au-delà de cette rencontre, de nouvelles pistes de coopération sont étudiées avec Brechen. Les échanges scolaires, sportifs, associatifs et familiaux figurent parmi les perspectives envisagées pour prolonger les liens entre les deux territoires.

Le comité de jumelage participe également à la vie barpaise afin de faire connaître ses actions et d'accueillir de nouveaux adhérents. Il prépare son loto du 15 novembre prochain, puis prendra part aux animations du marché de Noël le 5 décembre.

Cinq ans après la création du comité, son président, Francis Tresse, salue l'engagement des élus, bénévoles, enseignants, associations et familles qui contribuent à cette aventure depuis 2021. Il souligne la satisfaction de voir les intentions se concrétiser en projets renouvelés et souhaite transmettre aux jeunes générations le goût de la rencontre, la curiosité de l'autre et les valeurs de l'amitié franco-allemande. Pour le comité, ces cinq premières années constituent avant tout le point de départ d'une histoire appelée à se poursuivre.

Patricia DROGE (clp)

MIOS

La prochaine collecte de sang aura lieu lundi 9 novembre, de 15h30 à 19h30, à la salle des fêtes du bourg. Les réserves des groupes A, O et B étant particulièrement fragiles, chaque don compte. Rendez-vous en ligne sur efs.link/RhyoG.

Le CCAS de Mios a récemment lancé les déjeuners solidaires à la salle de l'Alvéole, un nouveau rendez-vous convivial destiné à favoriser le lien social et à lutter contre l'isolement. Autour de repas préparés par Alium, les seniors et les personnes accompagnées par le CCAS peuvent partager un moment d'échange, avec des tarifs adaptés à leurs revenus. La capacité d'accueil est actuellement limitée à 15 participants. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 05.57.17.10.47 ou ccas@villemios.fr

Correspondants

J. Demia à Cadaujac (06.12.64.38.02, demiajulien@gmail.com). **M. Ganet** à Saint-Jean-d'Illac (michele.ganet@laposte.net). **S. Neupert** à Cestas, Canéjan et sur le Pays de Montesquieu (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com).

150 participants à la marche rose



L'échauffement avant le départ de la marche rose. Ph MG

SAINT-JEAN-D'ILLAC

Dans le cadre d'Octobre rose, mois de sensibilisation à la prévention du cancer du sein, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Jean-d'Illac organisait une marche rose samedi 24 octobre dans les rues de la ville. Près de 150 personnes se sont retrouvées dès 9h sur le parvis de l'Espace Quéreau.

Les participants ont pu profiter d'un petit-déjeuner offert par la Ville et d'un échauffement grâce au coach de la salle de sport Illacaise, l'Orange Bleue. Des membres de la Ligue contre le cancer étaient également présentes et pouvaient répondre aux questions de chacun.

« Nous allons marcher pendant quelque temps pour parcourir les cinq kilomètres du parcours, mais pour certaines femmes, le chemin parcouru est plus long…, confiait Christine Alos, adjointe aux solidarités, à l'inclusion et aux seniors, avant le départ de la marche rose. *Aujourd'hui, en voyant tout le monde réuni, je me dis que nous avons la chance d'être tous solidaires. Cette marche est un élan de solidarité et d'espoir.* »

Michèle GANET (clp)

CESTAS-CANÉJAN

Conciliateur de justice. Pour le règlement amiable de certains litiges, entre locataires et propriétaires, avec les commerçants ou les artisans, entre voisins ou en cas de malfaçons, un « conciliateur » permet une solution amiable entre deux parties. Ses interventions sont gratuites et permettent d'éviter une action judiciaire. En mairie de Canéjan, Mme Gérald tient des permanences chaque 2e et 4e lundi du mois. Uniquement sur rendez-vous au 05.56.89.08.60.

CANÉJAN

Une dictée pour s'amuser à la médiathèque de La House, un jeudi par mois à 14h30 : prochaine date le 12 novembre. Contact : 05.56.89.38.07 et mediatheque@canejan.fr. Site : www.mediatheque-canejan.net

LÉOGNAN

Festival d'humour Vendanges du rire au féminin, à l'espace culturel Georges-Brassens : samedi 7 novembre, Philippine Delaire jouera son spectacle *Fille à papa* ; vendredi 13, Karine Dubernet présentera son show *Perlimpinpin*. Tarifs pour ces deux spectacles : 25 € (plein) ou 21 € (abonné). Contact : culture@mairie-leognan.fr et 05.57.96.01.30. Site : leognan-culture.fr

BEAUTIRAN

Commémoration. Cérémonie du 11-Novembre, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants, mercredi 11 novembre à 11h au monument aux morts, pour le dépôt de gerbe et la lecture des messages. À l'issue, vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.

BARSAC

Musique. Au Bar des Copaings, aménagé dans l'ancien clubhouse du football, situé juste en face de la salle Bastard (sous le dojo), l'association Montez le Son donne rendez-vous, samedi 7 novembre, à partir de 18h, pour une soirée musicale avec le groupe Mark Apeupret. Bières artisanales, vins des producteurs locaux et planches garnies de bons produits du coin à partager. Contact : montezleson33@gmail.com ou Mathieu Brouca au 07.44.88.31.51

La commune lui doit tant

BEAUTIRAN

À la demande de la compagne de Christian Videau, décédé en 2021, qui avait été responsable des services techniques de 1977 à 2001 pour la commune de Beautiran, la municipalité a installé une plaque à son nom aux ateliers municipaux. Cette dernière a été dévoilée en présence de sa famille et de ses amis, autour du maire Philippe Barrère, Sylvette Chadourne, sa compagne, et Pascal Videau, son fils.

Le maire a retracé le parcours de *« cet enfant du village, un homme qui a marqué Beautiran de son empreinte »*. Son père était mécanicien, sa mère employée à l'usine. Dernier d'une fratrie de trois (avec Paulette et Jean-Claude), il fera toute sa scolarité à l'école communale. À 19 ans, il crée son entreprise de plâtrerie, après avoir travaillé avec l'époux de la centenaire actuelle de la commune. Il se marie, et la famille s'agrandit avec la naissance de Pascal en 1969, puis de Christophe en 1970.

En 1977, le maire d'alors Gilles Pezat emploie Christian Videau. Les bâtiments communaux sont en mauvais état, les impôts quasi inexistants, donc le budget très faible. Les services techniques ne comptent que deux agents. Il faut un bâtisseur. Ce sera Christian, alors au chômage.



Pascal Videau (son fils), Sylvette Chadourne (sa compagne), et le maire Philippe Barrère, sous la plaque d'hommage à Christian Videau, aux ateliers municipaux. Ph ASP

La toiture de l'église fuit de toutes parts. Qu'à cela ne tienne : avec les conseils d'un vieux compagnon charpentier de Saint-Selve, Christian refait seul la couverture du bâtiment. Avec une équipe technique qui s'étoffe, il entreprend ensuite la réfection du foyer communal, puis la toiture de la mairie.

Au fil des ans, les associations se développent, mais il manque des salles. La municipalité achète le bar de la famille Lalanne et l'ancienne épicerie de la famille Lajus. Sous la houlette de Christian, ces bâtiments deviennent la nouvelle Poste et le studio de danse. La maison des associations et la salle des fêtes, fermées depuis plusieurs années, sont ensuite aménagées par des artisans sous la direction d'un architecte. Mais il restait encore de la place…

Christian apprend par une annonce dans le journal qu'une maison de retraite de Villenave-d'Ornon se sépare de son réfectoire préfabriqué. Les agents démontent l'équipement, le transportent jusqu'ici, et le remontent. Pour 20.000 francs environ (3.000 euros), la commune se dote ainsi d'un dojo et d'une salle de gymnastique. *« Une trouvaille, une opportunité, un coup de génie »*, a raconté Philippe Barrère lors de la cérémonie d'inauguration de la plaque.

Toujours disponible, Christian veillait sur les anciens. Si un volet restait fermé, armé de son trousseau, il passait, vérifiait et rassurait. Il était aussi la cheville ouvrière du comité des fêtes et des expositions.

Cette plaque a ainsi permis de rendre hommage à *« un homme de courage, de travail, de fidélité. Un homme qui a bâti Beautiran de ses mains. Un homme qui a donné sans compter. Un homme que notre commune n'oubliera jamais »*, a salué le maire.

Sophie NEUPERT (clp)

Osmogy, pour aider à choisir qui on veut être

CESTAS

Installés à Cestas depuis plus de treize ans, Catherine Hartmann et Tony Quinchon, tous deux âgés de 48 ans, sont parents de cinq adolescents et d'un jeune adulte. Ingénieurs de formation, ils ont aussi chacun plus de vingt années d'expérience dans des secteurs particulièrement exigeants, principalement dans l'aéronautique et la défense. Au cours de leurs carrières respectives, ils ont exercé des responsabilités dans les domaines du développement commercial, du management, de la direction opérationnelle et de l'accompagnement des organisations.

« Lors de notre dernière expérience professionnelle, nous avons découvert des outils d'analyse comportementale et motivationnelle largement utilisés en entreprise. Ceux-ci ont également eu un impact important dans notre vie de couple et de famille, en nous aidant à mieux comprendre nos différences de fonctionnement et nos complémentarités », expliquent-ils de concert.

En 2025, à la suite d'un licenciement économique, le couple a décidé de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur depuis plusieurs années. *« Au fil de nos accompagnements, nous rencontrons régulièrement des adultes qui s'interrogent encore sur leur place, leur métier ou leur épanouissement professionnel. Beaucoup nous confient qu'au moment de leurs choix d'orientation ou de carrière, ils disposaient finalement de peu d'éléments pour bien se connaître et identifier ce qui leur correspondait réellement. En tant que parents, ils sont également confrontés aux mêmes interrogations que de nombreuses familles : comment aider un adolescent à choisir une voie lorsqu'il connaît encore peu ses forces, ses motivations profondes ou les environnements dans lesquels il pourrait s'épanouir ? »*



Tony Quinchon et Catherine Hartmann, parents de cinq adolescents, proposent une réflexion autour de l'orientation. Ph Osmogy

C'est de cette double expérience, professionnelle et personnelle, qu'est née leur entreprise, Osmogy, avec pour devise « Choisis qui tu es ». Celle-ci a pour but de faire le lien entre deux univers qui se rencontrent rarement : les outils de connaissance de soi utilisés en entreprise et les réflexions d'orientation des adolescents, grâce à des rapports et des restitutions spécialement adaptés aux jeunes.

« Nous sommes convaincus que la connaissance de soi est l'un des meilleurs points de départ pour construire son avenir. Lorsqu'un jeune comprend mieux son fonctionnement et ses motivations, il gagne en confiance, et ses choix d'orientation deviennent plus naturels et plus cohérents avec lui-même », soulignent Cathy et Tony.

Osmogy, basée à Cestas, accompagne aujourd'hui des familles de la métropole bordelaise, du bassin d'Arcachon et de toute la Gironde, en présentiel ou à distance.

Sophie NEUPERT (clp)

www.osmogy.com

Tous en selle pour le Tandem théâtre

CANÉJAN-CESTAS

Pas moins de 21 représentations théâtrales pour 9 pièces données par des Compagnies professionnelles et 8 autres par des troupes amateurs, en plus d'un projet d'action culturelle dans une école, de 3 représentations pour les scolaires, et d'un stage de pratique théâtrale, vont rythmer le prochain Festival Tandem.

Pour cette 28e édition, du 7 au 22 novembre, comme à son habitude, le festival aura pour épicentre différents lieux dans les deux communes voisines de Canéjan et Cestas. La programmation alternera entre le théâtre professionnel et amateur, en s'appuyant aussi bien sur les artistes du territoire que sur les pratiquants des communes alentour (Léognan, Gradignan), et la création régionale. Des compagnies de Nouvelle-Aquitaine proposeront des spectacles aux thèmes variés, à destination de différents publics, des plus jeunes aux adultes.

Comme une mise en bouche et en off, le spectacle *Médée(s)* par le Collectif Les Céphéides, sera proposé samedi 7 novembre à 20h30 au café associatif Le Cercle de Canéjan. (1) En tissant un lien entre le théâtre antique et le théâtre contemporain, quatre comédiennes se réapproprient le mythe de Médée, avec humour et décalage.



Le thème de la grossophobie et de l'amour de la scène, à voir dans « La revanche de Godzilla ».

Ph Nolween Tricaud Malherbe

À l'affiche aussi, deux propositions de théâtre social, engagé et féministe avec *Gisèle Halimi, défendre !* (Cie L'ouvrage), déjà complet, et *7 minutes* (Cie Georges), tandis que la grossophobie sera abordée lors d'un seule en scène dans *La revanche de Godzilla* (Cie Barbara Reyes).

Il sera possible de voir sur scène un grand classique de la littérature, avec *From Martin to Eden* (Cie les 11 %), où musique et texte s'entremêleront pour narrer la saisissante histoire de Martin Eden, le héros de Jack London (dès 12 ans).

Dans *Scroll*, la Compagnie des Petites Secousses continuera d'explorer un théâtre d'autofiction sincère et intime, tandis que dans *Origines* (Maesta Théâtre), il sera proposé une envoûtante et poétique traversée du cosmos (dès 10 ans).

Pour les plus jeunes, la médiathèque de Canéjan accueillera, en entrée libre sur réservation dès 9 ans, du Théâtralire *Je peux pas, j'ai Noah*, sur la relation amoureuse dès le collège. Pour les plus petits (dès 4 ans), *Câlins poulpe* (Cie ici commence) proposera 40 minutes durant des petites émotions et de grandes aventures.

Côté amateurs, en plus de pouvoir bénéficier d'un stage de pratique encadré par un professionnel afin d'approfondir leur travail sur scène, l'Histoire sera parcourue deux fois dans *Grand-peur et misère du IIIe Reich* (Théâtre du Nonchaloir) et *1848* (Théâtre du PLG), tous venus de Gradignan. La colocation sera aussi à l'ordre du jour dans *Coloc 63* (Les Affreux Disent Yack, Canéjan) et *La coloc* (Théâtre de l'Escale, Gradignan).

Georges Faydeau sera au programme dans *Léonie est en avance ou le mal joli* (Théâtre Nougatine/Léognan) et *La chasse au trésor* (La Pigne/Canéjan). Une quinzaine de saynètes sera présentée dans *Côté Courtes* (Arsenic théâtre/Cestas), alors que *Ne me quittez pas* illustrera le quotidien ordinaire de deux hommes chamboulé d'un coup (Biboc et Bibok/Canéjan).

Tandem s'achèvera comme à son habitude à Cestas par un café croissant un dimanche matin (le 22 novembre), idéalement accompagné de chansons tendres pour soigner l'âme, dans *Avec* de David Sire et Cerf, clown blanc.

Sophie NEUPERT (clp)

(1) Tarif : 5 €. Réservations : artsdecercle@gmail.com.
Spectacles professionnels de 8 à 15 €. Contact : billetterie@canejan-cestas.fr ou 05.56.89.38.93 ou 05.57.83.53.11. Site : www.saisonculturelle.canejan-cestas.fr

Un pont forestier nommé Francis-Dumigron



Évelyne, veuve de Francis Dumigron, a coupé le ruban inaugural.

Ph SN

LÉOGNAN

À l'occasion de l'Assemblée générale de l'ASA DFCI (Associations syndicales autorisées de Défense des forêts contre l'Incendie), présidée par Thierry Dubourg, le maire de Léognan Stéphane Garcia et les membres du conseil municipal avaient souhaité dénommer un pont forestier « Francis Dumigron ». Une façon de rendre hommage à ce Léognanais bien connu de tous, président de la DFCI, décédé deux ans auparavant, et qui avait demandé la construction de ce pont en bois dès 2011, selon des préconisations très précises.

Situé chemin de Caupey sur la piste DFCI n°15 des Bougès, au fin fond d'une forêt que Francis Dumigron aimait tant et connaissait parfaitement, cet équipement enjambant la petite rivière Eau blanche est à l'image de l'homme qu'il a toujours été : indispensable, fiable, solide et discret.

Ce devoir de mémoire, partagé avec émotion par tous les participants (famille et public, pompiers, professionnels et bénévoles DFCI, maires et élus d'autres communes voisines, député Sébastien Saint-Pasteur), était aussi une marque de reconnaissance des Léognanais à celui qui a mis une part importante de sa vie au service de la protection de la forêt.

Françis Dumigron était venu vivre à Léognan par amour pour son épouse, Évelyne. De là était née une autre passion, celle de la forêt, au point en 1983 de dynamiser la structure de l'ASA DFCI avec le maire de Léognan de l'époque, Pierre Beaumartin. Puis, en 1992, il organise la fusion avec celle de Cestas-Canéjan sous la houlette de Thierry Dubourg.

Francis Dumigron savait que le feu ne s'arrête pas aux limites d'une commune. Il insistait déjà sur l'entretien du massif et l'organisation d'éventuelles interventions. Précurseur aussi en matière d'environnement, il fit poser des granulats de béton recyclés et empierrer les pistes forestières rendues plus carrossables, tout comme il fut exigeant quant au choix du pin local et de son traitement pour l'édification de ce pont qui porte désormais si justement son nom.

Le travail qu'il a toujours mené était essentiel pour la sécurité collective. En 2022, lors des mégafeux, il était aussitôt revenu de vacances en Allemagne. En homme de conviction, fidèle à ses responsabilités, il incarnait les valeurs des pompiers aux côtés des forestiers, agents et bénévoles de la DFCI.

Sophie NEUPERT (clp)

(1) L'ASA DFCI réunit Léognan, Cestas, Canéjan, Martillac, Cadaujac, Gradignan, Pessac et Mérignac.

Alimen'TERRE, un festival enraciné dans le territoire

PAYS DE MONTESQUIEU

Depuis le 15 octobre et jusqu'au 30 novembre, le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) participe, comme à son habitude, à la diffusion du festival Alimen'TERRE, une manifestation annuelle de sensibilisation aux enjeux agricoles et alimentaires coordonné par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

Par le biais d'une sélection de cinq films documentaires, en plusieurs séances gratuites, le festival incite les citoyens à s'informer, débattre et agir pour des systèmes alimentaires plus justes, durables et respectueux des droits humains. Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), l'intercommunalité invite donc le public à diverses projections organisées sur son territoire, afin de mieux comprendre les enjeux agricoles et alimentaires d'aujourd'hui : gestion de l'eau, pesticides, agriculture, pêche durable ou place des femmes paysannes.

Ainsi, à Léognan, au café associatif Kawa Nhan, deux films programmés ces jours-ci. Ce vendredi 30 octobre à 20h, *Ébullition* présentera sept projets de restauration novateurs, où seront abordés les ingrédients clés d'une production et cuisine durables, dont l'impact sur la société s'étend bien au-delà de la table. Puis, samedi 7 novembre à 18h, *Femmes des Terres* donnera la parole à des paysannes de France, du Togo et de Bolivie sur leurs expériences et leurs combats. Malgré des contextes différents, elles partagent les mêmes aspirations : le film montre comment l'action collective renforce leurs luttes, leur autonomie et leur solidarité.



Le documentaire « Au nom de la mer, vers une pêche durable » sera présenté au Kawa-Nhan à Léognan.

Ph Alimen'Terre

Le même jour, à Saint-Médard-d'Eyrans à 15h30 au tiers-lieu associatif « La Bonne Graine », un tout autre sujet sera présenté avec *Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes*. Depuis les années 1990, 75 % de la biomasse des insectes a disparu à cause de l'utilisation massive de néonicotinoïdes, des insecticides produits par des multinationales qui contournent les réglementations. Ce film sera à nouveau proposé vendredi 27 novembre à 15h au Foyer de Cabanac-et-Villagrains.

Le film *Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance* sera proposé trois fois, à Saucats (salle de la Ruche) mardi 10 novembre à 17h, à Cadaujac (tiers lieu associatif Le Pré Charmant) vendredi 20 novembre à 19h30, à Léognan (café associatif Kawa Nhan) le soir même à 20h. Face aux sécheresses et aux inondations, ce documentaire montre comment les choix agricoles et industriels ont fragilisé la ressource de l'eau. De la Bretagne au Sud-Ouest, l'enquête révèle des solutions locales et souligne que leur mise en œuvre dépend de décisions politiques et d'un engagement collectif.

Enfin, toujours ce vendredi 20 novembre à 21h15 à Léognan, *Au nom de la mer, vers une pêche durable* questionnera notre capacité à exploiter les ressources marines de manière réellement durable, en relayant les constats de pêcheurs et chercheurs, des industriels et filières européennes comme africaines.

Sophie NEUPERT (clp)

Un marquage au sol beaucoup plus visible

CADAUJAC

Afin de garantir un niveau de sécurité optimal, l'entreprise Séri poursuit actuellement le nouveau marquage au sol sur l'avenue du Général-de-Gaulle à Cadaujac. L'opération consiste à améliorer la visibilité de la signalisation routière, défraîchie au fil du temps : les ouvriers interviennent pour repeindre le goudron avec pistolet à haute pression et rouleau de scotch. La couleur blanche est désormais facilement identifiable, même la nuit dans le centre-bourg. Par ailleurs, le service technique de la voirie s'apprête à installer des plots en béton à proximité des passages pour les piétons.



Voici le nouveau passage piéton à côté du magasin Intermarché.

Ph JD

Le coût global de ces travaux s'élève à 6.800 €.

Julien DEMIA (clp)

Correspondants

Joël Caurraze pour le Fronsadais, St-Denis-de-Pile et Guîtres (joelcaurraze@wanadoo.fr). **Pascal Imbert** pour les cantons de Libourne, Branne et Pujols (pascal.imbert.0506@gmail.com). **Emmanuelle Madur** pour St-Seurin-sur-l'Isle (girard.emmanuelle@ymail.com).

Le programme culturel de l'automne

SAINT-DENIS-DE-PILE

À travers sa programmation, dévoilée jusqu'à décembre, Boma poursuit son ambition de faire vivre un véritable quartier général culturel, ouvert à tous les publics, à Saint-Denis-de-Pile. Plus qu'un lieu de diffusion, Boma se veut un espace de découverte, de rencontres et d'expériences, où se croisent culture, numérique, éducation et lien social. *« Cette nouvelle saison reflète pleinement cette volonté, avec une programmation volontairement éclectique, accessible aux petits comme aux grands, mêlant moments culturels, temps de partage, ateliers et propositions participatives »*, souligne la maire Fabienne Fonteneau.

« De la littérature au spectacle vivant, de la bande dessinée au jeu vidéo et aux grandes questions de société, de nombreux rendez-vous rythmeront la fin de l'année à la médiathèque de Boma, à la Chartreuse, à la Maison de l'Isle », indique Régis Garenne, directeur de Boma.



Une semaine inclusive « Nous les femmes » sera proposée du 23 au 29 novembre.

Ph archive JC

Jusqu'au 14 novembre, la bande dessinée sera envisagée comme outil pour raconter le réel avec l'auteur, scénariste, dessinateur et coloriste Bast (lire Courrier de Gironde du 9 octobre 2026).

Du 23 au 29 novembre, l'événement « Nous, les femmes » sera porté par le Centre LGBT + Rural Nord Gironde. Cette semaine inclusive sera consacrée à la prévention des violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'à la valorisation des parcours et des engagements des femmes. À noter, mercredi 25 novembre à 20h à Boma : la projection du film *Girl* de Lukas Dhont, en partenariat avec l'association Cinéphile en Libournais. La soirée de clôture se tiendra samedi 28 novembre à l'Accordeur avec la soirée « Mets des paillettes dans ta vie », autour de la culture queer, avec une scène mêlant drag et burlesque et, en seconde partie, la chanteuse Mathilde.

Samedi 5 décembre, Boma proposera un rendez-vous jeune public avec *Le Réveil Maman*, un spectacle accessible dès 3 ans.

La fin d'année sera l'occasion de laisser libre cours à la créativité grâce aux outils numériques de Boma : découpeuse, imprimante 3D, stylo 3D... Des ateliers seront proposés autour de la magie des fêtes. Et Portraits de Familles organisera sa fête de fin d'année, samedi 12 décembre, à la Maison de l'Isle, avec ateliers créatifs, maquillage et goûter.

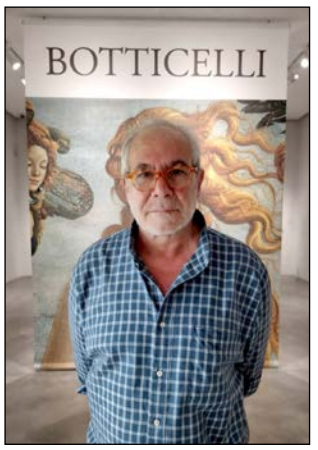
Joël CAURRAZE (clp)

Une conférence consacrée à Botticelli

SAINTE-TERRE

L'association culturelle franco-italienne La Tarantella donne rendez-vous au public pour une conférence consacrée à Sandro Botticelli, maître de la Renaissance florentine, mardi 3 novembre à 18h30, dans la salle du Jardin de la Lamproie (Lavagnac) à Sainte-Terre.

La conférence sera donnée par Robert Castello, diplômé en histoire et histoire de l'art. Cet amoureux de l'Italie présentera, avec toute la passion qui le caractérise, la vie et l'œuvre d'un artiste profondément ancré dans l'humanisme florentin. L'art de Botticelli, d'une richesse exceptionnelle, se distingue par sa grâce et son élégance. Ses figures mythologiques et religieuses, parmi lesquelles *La Naissance de Vénus*, lui valurent la faveur des Médicis. Plus tard, sous l'influence de Savonarole, son œuvre évolua vers des compositions plus austères et plus inquiètes.



Le conférencier Robert Castello.

Ph PI

Pascal IMBERT (clp)

Entrée libre. Un chapeau sera déposé à l'entrée afin de recueillir les dons. Renseignements : Francine Le Deunff au 06.31.14.31.34 et la.tarantella.33@gmail.com

Football : des jeunes en progression

SAINT-DENIS-DE-PILE

Après avoir accompagné une partie des U13 il y a deux ans, les dirigeants de l'Union sportive Saint-Deni-de-Pile (USSD) retrouvent cette saison plusieurs joueurs dans la catégorie U14-U15, avec la volonté de poursuivre le travail engagé et de les accompagner dans leur développement footballistique.

« Il y a deux ans, le groupe évoluait en District 5. La saison dernière, les joueurs ont franchi un cap important en terminant à la 4e place du championnat de District 2, témoignant des progrès réalisés et du travail accompli collectivement », souligne le président du club, Sébastien Petit. Cette saison marque une nouvelle étape avec la mise en place d'un projet ambitieux, qui s'appuie sur un effectif de 24 joueurs et une entente avec le club d'Abzac. L'équipe évolue actuellement en niveau 1 de brassage et a commencé son championnat avec un bilan de trois victoires pour deux défaites. Un début de saison encourageant, avec l'objectif de poursuivre cette dynamique pour permettre à l'équipe d'atteindre le meilleur niveau possible en District.



Un groupe de 24 jeunes pour un projet ambitieux.

Ph USSD

Au-delà des résultats sportifs, la priorité reste avant tout la formation des jeunes joueurs. Le projet repose en effet sur la progression individuelle et collective avec l'apprentissage du jeu et l'accompagnement de chacun, afin de permettre à tous de développer leurs qualités. *« Le travail, la solidarité, le respect et l'esprit d'équipe : autant de principes qui doivent permettre à chaque joueur de trouver sa place, de prendre confiance et de s'épanouir sur le terrain »*, appuie le président.

Joël CAURRAZE (clp)

Instru'Menthe a fait sa rentrée

SAINT-DENIS-DE-PILE

Instru'Menthe est une école de musique, riche de la diversité de chacun, adhérents, musiciens, professeurs et choristes. Chaque année, elle met en place de nouveaux projets et des activités diverses autour de la musique.

La rentrée de la structure a eu lieu le 5 octobre dernier autour d'une offre variée, aussi bien en direction des enfants que des adultes, avec un éventail complet de disciplines : flûte, saxophone, guitare, piano, chant, batterie, accordéon et chorale, sans oublier un atelier ukulélé.



Les membres de l'école de musique se sont retrouvés le 5 octobre.

Ph Ecole de musique

Autre proposition à découvrir : l'éveil musical dès 5 ans, l'occasion pour les enfants d'appréhender les sons et les rythmes dans une approche ludique et tout en douceur. Autres moments auquel elle est fortement attachée, l'école propose des concerts et des auditions.

Il est encore temps s'inscrire pour profiter de cet espace de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Joël CAURRAZE (clp)

Renseignements et inscriptions : 07.66.97.34.08 ou instrumenthe@free.fr

SAINT-QUENTIN-DE-BARON

11-Novembre. La cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale aura lieu mercredi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts, autour de la maire de Saint-Quentin-de-Baron, Stéphanie Dupuy, et des élus du conseil municipal. À l'issue de l'hommage aux habitants de la commune morts pour la France durant la Grande Guerre, les participants pourront partager le verre de l'amitié.

Courrier français de Gironde
Hebdomadaire départemental

6 rue Pierre et Marie CURIE,
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction@courrierdegironde - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur en chef adjoint :** Guillaume Pantaignan
Rédacteurs départementaux : Ugo Amez & Margau Gonzalez.

Publicité · f.salles@lejournaldumedoc.fr - 07 83 30 98 33 - 05 57 75 14 05
Chargée des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION .
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1030 C 80194 - **ISSN :** 2109-0203
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne, recyclé à 98%. Émission de GES : 65 gr CO2 eq. par exemplaire (données 2023)

votre journal BAC DE TRI

En atelier avec… trois artistes du territoire

LIBOURNE

Sérigraphie, peinture ou encore sculpture… L'école d'arts plastiques de Libourne lance une nouvelle offre à destination des adultes qui souhaitent découvrir ou se perfectionner dans une pratique artistique de leur choix, guidés par des artistes plasticiens du territoire.

Sur le modèle des master-class, ces sessions « En atelier avec… » se déclinent sous la forme d'ateliers hebdomadaires, chaque mardi de 17h30 à 19h30, au rythme de cinq séances réparties sur environ un mois. Ces stages sont à destination des adultes, qu'ils soient inscrits à l'école ou non, et peu importe leur niveau.

Les participants pourront y découvrir et expérimenter différentes techniques, à travers une approche directe avec trois artistes du territoire : la graphiste et sérigraphe Caroline Joubert (du 17 novembre au 15 décembre), l'artiste peintre Samy Halim (du 5 janvier au 2 février 2027) et l'artiste plasticien Willy Chupa (du 2 au 30 mars).



L'artiste plasticien Willy Chupa animera cinq ateliers du 2 au 30 mars 2027.

Ph Ecole d'arts plastiques de Libourne

Au terme de chaque stage, les participants auront réalisé et finalisé leur création en utilisant les médiums de prédilection des artistes accueillis.

Joël CAURRAZE (clp)

Places limitées. Inscriptions obligatoires : ecoleartsplastiques@libourne.fr ou 05.57.25.02.58.

L'association déménage et change de nom



Le maire Richard Barde (au centre) accueille l'association rebaptisée Loisirs en Partage.

Ph Association Loisirs en Partage

CADILLAC-EN-FRONSADAIS

Après 22 ans d'une belle histoire culturelle tissée au cœur de la commune de Lugon-et-l'île-du-Carney, l'association Lugon en Arc en Ciel s'offre une nouvelle jeunesse. Créée en 2004, elle a pour but de permettre aux habitants du Fronsadais de se retrouver autour d'activités de détente. Présidée par Pierre Moulinier, elle a définitivement pris son envol, fin septembre, dans la commune voisine de Cadillac-en-Fronsadais. L'association se pare d'un nouveau nom, « Loisirs en Partage », validé à l'unanimité lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Pour rappel, depuis sa création, l'association culturelle a organisé 15 éditions du Téléthon, 80 pièces de théâtres, 10 concerts, 8 Fêtes de la musique, 4 carnavals, 12 vide-greniers, 6 expositions artisanales et 3 rallyes.

Un nouveau chapitre s'écrit pour l'association, mais le livre reste le même. *« C'est un bonheur profond de renaître dans ce village voisin. Le maire Richard Barbe et son équipe, connaissant le passé vibrant, la générosité et la richesse culturelle de notre association, nous ouvrent leurs portes avec bienveillance »*, déclare son président.

Joël CAURRAZE (clp)

150 pétanqueurs en compétition

SABLONS

Le comité de Gironde pétanque avait choisi le boulodrome du Cochonnet Sablonnais pour organiser, dimanche 11 octobre, la Coupe des clubs de Gironde. Cette compétition a rassemblé joueurs, coachs, bénévoles et spectateurs autour d'une même passion.

Grâce à son complexe de 75 terrains, dont 25 couverts, quelque 150 pétanqueurs se sont retrouvés à Sablons pour se disputer la demi-finale, puis la finale promotion ABCD, en tête à tête, en doublette et triplettes. En comptant les spectateurs, plus de 250 personnes ont fréquenté le site ce dimanche-là. La restauration a également connu un beau succès.

À l'issue de la journée, le club n'a reçu que des félicitations pour la qualité de son organisation. Une belle récompense pour le président du club, Antonio Herranz-Ségovia, et son équipe. Cette manifestation a confirmé le dynamisme du Cochonnet Sablonnais et souligné le soutien municipal, l'engagement des bénévoles et la qualité des installations.



150 compétiteurs pour la Coupe des clubs de Gironde le 11 octobre dernier.

Ph JG

Joël CAURRAZE (clp)

Les élèves de l'atelier 6A exposent leurs œuvres

SAINT-ÉMILION

Samedi 24 et dimanche 25 octobre derniers, dix élèves de l'Atelier 6A ont présenté leurs créations au public dans la Salle Gothique de Saint-Émilion. Cette exposition a attiré de nombreux visiteurs, venus découvrir le travail et le talent des artistes.

Le vernissage, organisé le samedi soir, s'est déroulé en présence des artistes et de Morgan, animatrice de l'association. Un moment convivial qui a permis aux visiteurs d'échanger avec les exposants et de découvrir leurs démarches artistiques.

Cette édition revêtait une dimension particulière puisqu'elle était dédiée à Claude Mornet, ancien président des 6A, récemment disparu. Un hommage empreint d'émotion pour celui qui a marqué la vie de l'association.

Pascal IMBERT (clp)



Les exposants.

Ph PI

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Soirée Halloween. Les P'tits Loups de Saint-Seurin-sur-l'Isle fêtent Halloween avec les enfants de la commune, samedi 31 octobre, à partir de 18h, sous le préau derrière la mairie. Au programme : dégustation de soupe de citrouille et distribution de bonbons. Renseignements au 06.41.25.67.05.

Exposition féline internationale. Pour la 9e année, des éleveurs passionnés présenteront de nombreuses races félines à la faveur de cette exposition qui est aussi un concours de beauté, avec de nombreux prix attribués. L'occasion d'admirer les plus beaux spécimens de chats, des plus célèbres au plus méconnus. Ouvert à tous, samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, de 10h à 18h, à la salle Raymond-Bonnot. Tarifs : de 2,50 à 5 €. Renseignements au 09.67.57.35.22.

Cérémonie. Les Anciens combattants et militaires, et victimes de guerre de Saint-Seurin-sur-l'Isle se réuniront dimanche 1er novembre à 11h sur le parking du complexe nautique afin de se recueillir devant la croix commémorative érigée au cimetière en souvenir des morts pour la France. À cette occasion, l'Allée du Souvenir Français sera inaugurée dans l'ancien cimetière, avec dévoilement de la plaque. Renseignements au 05.57.56.01.01.

Ateliers les Petites Graines Zen. Séance de yoga de l'énergie lundi 2 novembre à 19h30, mercredi 4 à 9h30 et jeudi 5 à 18h30, et séance de Hatha yoga vendredi 6 à 9h30 à la salle de théâtre (renseignements au 06.62.06.22.85). Sophrologie samedis 7 et 14 novembre à 10h30 à la salle de théâtre (renseignements au 06.79.43.36.39).

Ateliers L'UnisRèv'. Atelier de création en argile mercredi 4 novembre à 14h (tarif non-adhérents 20 €), et conférence sur le thème *À la découverte de votre chemin de vie* le même jour à 18h. *Voyage sonore et énergétique*, vendredi 6 novembre à 13h30, et création manuelle de Noël à 16h. Ateliers à l'Espace l'UnisRèv', 66, rue de la République. Renseignements et inscriptions au 06.07.30.04.39.

Correspondants

Andréa Lenud (andrea.lenud@orange.fr) pour la Cdc du Cubzagais. **Emmanuelle Madur** pour Saint-Yzan-de-Soudiac (girard.emmanuelle@ymail.com). **Marie Sainz** (mariesainz76@gmail.com).

Les pêcheurs en réunion



L'assemblée générale du Moulin de l'eau aura lieu le 13 novembre à Aubie.

Ph AL

VAL DE VIRVÉE

À l'occasion de la fin de la saison de pêche 2026, les membres de l'association Le Moulin de l'eau à Val de Virvée tiendront leur assemblée générale annuelle vendredi 13 novembre, à partir de 18h, dans leur local de l'étang de la base de loisirs d'Aubie. La présentation du bilan d'activités et du bilan financier de la saison écoulée, le calendrier et les projets pour la saison 2027, ainsi que l'élection du conseil d'administration sont à l'ordre du jour. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y assister.

Pour rappel, l'étang de pêche est fermé pour son entretien hivernal à partir du 1er novembre et la pêche strictement interdite sous peine d'amende.

Andréa LENUD (clp)

Renseignements auprès du président de l'association au 06.83.44.67.48.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

À la découverte du ju-jitsu. La section ju-jitsu autodéfense de l'association Saint-André Arts Martiaux organise une journée découverte, dimanche 8 novembre au dojo (rue Arnaudin). Encadré par un enseignant d'arts martiaux diplômé, ce stage est ouvert à tous à partir de 12 ans, licenciés ou non licenciés, sur le thème *Savoir se défendre face à une agression ou une situation d'urgence*. Le déjeuner sera pris en commun sur place sous la forme d'une auberge espagnole. Inscriptions : 06.85.21.04.77 ou jujitsu.saam@gmail.com

Secours populaire. La prochaine braderie solidaire du Secours populaire de Saint-André, ouverte à tous, se déroulera mercredi 4 et jeudi 5 novembre de 14h à 17h et samedi 7 de 9h à 12h30 dans trois lieux différents : la salle Dantagnan pour les jouets, la boutique passage des Associations pour les vêtements de fête et les décorations, et le local situé sous la salle Dantagnan pour les vêtements d'hiver et le linge de maison.

BOURG

Le festival Le Geekarium débarque dans la citadelle de Bourg, dimanche 8 novembre de 10h à 18h. Au programme : jeux vidéo et jeux de plateau, Cosplay et animations pop culture, mangas et espaces dédiés, podcasts, Espace pour les tout-petits, Écoles et métiers du numérique (avec notamment la présence de structures comme 42 Angoulême), restauration et commerçants (dont des pauses gourmandes proposées par Kitsuné Manga Café). Entrée gratuite.

VIRSAC

Vide-jouets. Le CCAS de Virsac organise une journée vide-jouets, dimanche 1er novembre, de 9h à 18h, à la salle polyvalente. Pour les exposants, la table de 1,20 m est à 3 €. Inscriptions par SMS au 06.16.75.83.79. Entrée libre pour les visiteurs, présence d'un food-truck, vente de boissons, pâtisseries et crêpes.

BLAYE

130 ans du cinéma. La Société des Amis du Vieux Blaye programme une conférence dédiée aux 130 ans du cinéma, animée par Bernard Gaillard, président du Festival du Film naval de Bordeaux, samedi 31 octobre à 15h30 à la Maison du Vin à Blaye. L'occasion de revenir sur les débuts du 7e art, en 1895 à Paris avec les frères Lumière.

Le plaisir du cabaret à la campagne

VAL DE VIRVÉE

Danseur professionnel, Louis Marvié a créé et installé son cabaret Spirit Spectacles dans la commune nouvelle de Val de Virvée, où il propose régulièrement des dîners-spectacles.

Passionné de danse, âgé de 35 ans, marié à Vincent et père d'une petite fille de 15 mois, Louis Marvié a réalisé un de ses rêves en mettant sur pied sa troupe de danseurs et danseuses qui se produit depuis avril 2017 dans toutes les régions et sur les bateaux de croisière. *« En seulement huit ans d'existence en tant que troupe itinérante, nous avons assuré plus de 1.200 représentations dans de nombreuses salles de spectacle et sur des bateaux de croisière lors de leurs escales, comme récemment à Bordeaux, ou bien en navigation »*, précise ce meneur de revue.

Louis Marvié a toujours été passionné par la danse et le spectacle jusqu'à devenir danseur professionnel. Il a travaillé dans différents cabarets et même dans un cirque comme acrobate. *« Il y a dix ans, j'ai eu envie de créer mon propre spectacle et de faire des tournées avec un groupe d'amis*, rembobine-t-il. *Une opportunité s'est présentée en 2017 au casino de Nice qui m'a contacté pour nous y produire tous les week-ends. On s'est retrouvé en tête d'affiche en faisant la route Bordeaux-Nice chaque semaine. »*



Vingt représentations du cabaret « Spirit Spectacles » sont programmées à Val de Virvée jusqu'en avril prochain.

Ph Spirit Spectacles

Petit à petit, la troupe est demandée par différents organisateurs de spectacles, avec maintenant au total près de 200 représentations par an avec, à chaque fois, entre 5 et 18 artistes. En 2022, via une agence internationale, la troupe a l'opportunité de se produire sur des bateaux de croisière. *« Nous créons nous-mêmes nos numéros et nos costumes dans des ateliers basés à Bordeaux*, précise Louis Marvié. *Tout est régulièrement entretenu pour nos spectacles*, Lady Paris, Par Amour, Voyage autour du monde, *car nous tenons à ce que tout soit parfait. »*

Face aux grandes institutions, Spirit Spectacles a trouvé sa place. Autour de Louis Prin-Marvié, l'équipe compte 35 artistes, danseurs, acrobates, performers, chanteurs, magiciens. Et en parallèle de sa tournée, Spirit Spectacles pose ses valises en Gironde chaque hiver, afin de proposer une expérience encore plus magique. *« À Val de Virvée, nous proposons vingt représentations entre octobre et avril. Chaque mois, il y aura un spectacle différent, pas seulement sur scène mais aussi dans l'assiette. Tous nos plats sont cuisinés avec des produits frais et régionaux, et nos vins sont fournis par des viticulteurs locaux. »*

Les prochaines représentations ont lieu les 7 et le 28 novembre en dîner-spectacle, et le 29 novembre en déjeuner.

Andréa LENUD (clp)

Toutes les infos sur le site www.spiritspectacles.com et sur la page Facebook Spirit Spectacles. Réservations : 06.69.24.84.68 ou spirit.spectacles33@gmail.com

La fabriq', une nouvelle association pour tous les âges

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

« Et si on redécouvrait la commune… un carnet à la main ? », tel est le projet proposé par Frédéric Dupain, artiste peintre et dessinateur, qui vient de créer à Saint-André-de-Cubzac l'association à but culturel et artistique La Fabriq. L'objectif ? Développer des animations artistiques à Saint-André et dans les environs en associant la découverte du patrimoine (monuments, paysages, parcs, quartiers) et la pratique du dessin et de la peinture. *« Notre objectif est de permettre aux participants de porter un regard différent sur leur environnement, tout en créant des occasions de rencontre et de partage, éventuellement en partenariat avec d'autres associations pouvant apporter leurs connaissances historiques, architecturales, botaniques, etc. »*, précise Frédéric Dupain.



Le plaisir du dessin sur site.

Ph AL

Pour l'artiste, il s'agit d'observer un lieu (par exemple le château Robillard, les moulins de Montalon, les parcs publics, le port de Plagne), d'en découvrir l'histoire, de le dessiner ou de le peindre afin d'en garder une trace personnelle. Cette initiative, « Le carnet en balade », pourrait prendre la forme de plusieurs rendez-vous au fil de l'année avec, à chaque fois, la découverte d'un lieu différent. Chaque participant, débutant ou confirmé, sera invité à créer son propre carnet de dessins au fil des rencontres en y intégrant, selon ses envies, dessins, aquarelles, croquis, impressions, souvenirs…

D'autre part, la Fabriq' propose des cours et des stages de dessin, de peinture et d'aquarelle. L'adhésion à l'association est de 10 €, la participation aux ateliers étant encore à l'étude sur la base de six participants minimum. *« Nos tarifs seront très raisonnables car nous voulons que les ateliers soient accessibles à tous »*, assure Frédéric Dupain.

Andréa LENUD (clp)

La Fabriq', 44, rue Nationale, à Saint-André-de-Cubzac. Renseignements : 06.20.62.05.88 et cours.dessin.peinture@gmail.com

De jeunes ambassadeurs de la citadelle

BLAYE

La Ville de Blaye, en collaboration avec l'association Résonances 33 - qui a pour projet la future Maison Rudel - a mis en place un nouveau dispositif culturel dédié aux jeunes de 9 à 16 ans pour devenir *« les jeunes ambassadeurs de la citadelle intégrée au réseau Vauban »*, à l'instar des autres citadelles du réseau.

Il s'agit d'un parcours d'ateliers qui se déroule durant les vacances d'automne pour un groupe d'une dizaine de jeunes Blayais. L'objectif est de les accompagner dans la découverte de la citadelle, son architecture, ses dédales, ses paysages, afin d'en saisir son histoire et d'en faire de nouveaux récits.

Des artistes plasticiens locaux ont été intégrés à cette première, notamment le sculpteur animalier spécialiste du bois flotté Franck Espagnet ou les céramistes Claire et Éric Roger… Des cartes postales inspirées de ces rencontres seront envoyées aux enfants vivant dans des communes dotées de citadelles du réseau Vauban.

Marie SAINZ (clp)

Du monde au forum « Relayons l'emploi »

ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Avec plus de 300 visiteurs, le forum « Relayons l'emploi », organisé jeudi 15 octobre à la salle du Champ de foire à Saint-André par l'association Relais (qui agit depuis près de 40 ans en faveur de l'insertion professionnelle), a dépassé les prévisions.

« 26 entreprises, principalement de Haute-Gironde, étaient présentes, précise Karine Champalou, directrice de Relais, *ainsi que deux de nos principaux partenaires, l'association Acip (Aide conseils pour l'insertion professionnelle) et France Travail. »*

Les visiteurs ont pu obtenir des réponses à leurs questions sur les débouchés et les perspectives de carrière dans de nombreux domaines : industrie, services, artisanat, commerce, etc. *« Nous avons eu également la visite de nombreux lycéens et étudiants*, se réjouit Karine Champalou. *L'occasion de se renseigner sur certaines professions afin de mieux orienter leurs études. »*



300 visiteurs au salon « Relayons l'emploi » le 15 octobre.

Ph AL

Certains contacts ont abouti sur plusieurs rendez-vous ultérieurs et même dès le lendemain sur un entretien d'embauche. Deux tables rondes ont permis aux intervenants de présenter la situation de l'emploi dans le secteur. Les organisateurs, ravis du succès de la journée, pensent déjà à renouveler l'expérience dans les mois à venir, la demande étant importante, tant du côté des entreprises que du côté des salariés, en recherche d'emploi, désirant évoluer ou s'orienter sur un nouveau métier.

Andréa LENUD (clp)

Association Relais, 83, rue Dantagnan, à Saint-André-de-Cubzac. Contact : 05.57.43.55.72 ou accueil@relaisemploi33.fr

Des collectionneurs venus en nombre



La 42e bourse aux collectionneurs a eu lieu le 18 octobre.

Ph AL

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Organisée dimanche 18 octobre par le Cercle Philatélique Cubzaguais (CPC) dans la salle du Champ de foire à Saint-André, la bourse aux collectionneurs a attiré plus de 300 visiteurs venus rechercher la pièce manquante de leur collection, entre timbres, fèves, cartes postales, voiture miniature, médailles...

« Cette 42e édition a réuni près de 30 exposants venus de toute la région, Angoulême, Saintes, Bergerac, Bordeaux... dont l'entreprise Philatexte, fidèle partenaire de l'association », précise Christine Novell-Jordana, présidente du CPC.

Les visiteurs ont pu admirer une très belle exposition de timbres consacrée aux rues de Saint-André, préparée en collaboration avec l'association Arhal.

Andréa LENUD (clp)

La prochaine édition est prévue le 17 octobre 2027.

Des jeunes en mode Halloween

BLAYE

Dans le cadre des vacances scolaires de la Toussaint, le Point de rencontre intercommunal jeunesse (Prij) de Blaye a proposé aux jeunes âgés de 11 à 17 ans un riche panel d'activités sportives et ludiques. Une sortie a eu lieu aux Espaces Saquary à Plassac pour une visite du potager sur le thème de l'environnement, ainsi qu'une sortie au centre de loisirs de Saint-André-de-Cubzac.

Le temps fort a été sans nul doute la préparation des costumes et des maquillages pour Halloween avant de participer, samedi 24 octobre, à la soirée Citatrouille et son Jeu de piste *« La sorcellerie à travers le temps »*, un évènement annuel programmé en partenariat avec la Ville et l'association Citatrouille. Les 13 inscrits se sont rendus à pied au point de départ de la déambulation, dans les voutes de la citadelle, où ils ont découvert un décor naturel revisité en mode *« Halloweenesque »* avec des toiles d'araignées géantes, des squellettes désarticulés pendus au plafond ou sortant de leurs cercueils grinçants. Le tout agrémenté de jeux de lumières et sonores bien « flippants », de quoi avoir la trouille ou « même pas peur » pour certains.



Les adolescents avant la soirée Citatrouille.

Ph MS

Marie SAINZ (clp)

Portraits de femmes

BOURG

Annie Birot, en charge de la saison artistique annuelle de l'Espace La Croix-Davids à Bourg, accueille Christelle Valadier pour son exposition *Les Merveilleuses* jusqu'au 16 novembre.

L'artiste se définit comme plasticienne et recycleuse. Très attachée à ses racines, elle utilise différents matériaux récupérés, de vieux objets, des papiers anciens, des broderies, qu'elle considère comme essentiels dans sa démarche artistique. *« Cette exposition réunit une série de portraits de femmes d'hier et d'aujourd'hui, des figures singulières, familières ou imaginées. Ces visages sont dessinés, collés sur du papier qui est travaillé par touches successives, comme une palette en mouvement et ensuite enrichi au dessin »*, explique-t-elle.

Pour Christelle Valadier, créer est une manière de se sentir libre et de dépasser les limites du temps. Formée aux Beaux-Arts, elle s'est nourrie de différentes pratiques artistiques et de l'univers de peintres comme Gustav Klimt et Marie Laurencin, avant de se rapprocher de la photographie et du portrait. Elle expose régulièrement à Arcachon, Bordeaux, Jonzac, Agen...



Anne Birot expose à La Croix-Davids jusqu'au 16 novembre.

Ph Christelle Valadier

Avec *Les Merveilleuses*, l'artiste explore des thèmes universels, l'amour, les rêves, la transmission, et dédie son exposition à toutes ces femmes inspirantes qui ont marqué sa vie.

Marie SAINZ (clp)

Espace La Croix-Davids, 40, rue Valentin-Bernard, à Bourg. Contact : 09.77.00.51.52.

Un nouveau Conseil municipal des enfants

BLAYE

La première adjointe Audrey Brown, les conseillers municipaux délégués Alain Grellier et Jonathan Gras ont procédé à la proclamation officielle du nouveau Conseil municipal des enfants (CME) de Blaye, vendredi 16 octobre. L'élue a salué les jeunes sortants ainsi que l'implication sans faille des équipes enseignantes des deux écoles publiques et de l'école privée de Blaye. La Ville poursuit ainsi son engagement en faveur de la citoyenneté, favorise la participation de la jeunesse dans les rouages de la vie publique et l'apprentissage des valeurs démocratiques.

Pour la municipalité, *« les jeunes membres du CME auront l'occasion de faire entendre leurs voix, d'être force de proposition, de contribuer aux projets en faveur de la jeunesse et de l'ensemble des Blayais »*.

Le nouveaux jeunes élus participeront à la cérémonie commémorative du 11-Novembre, une première pour eux, un temps fort de la vie citoyenne qui s'inscrit dans le devoir de mémoire et de transmission des valeurs républicaines.



Les jeunes élus seront présents à la cérémonie du 11-Novembre.

Ph Ville de Blaye

Marie SAINZ (clp)

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER DE GIRONDE

Correspondants

Pascal Imbert à Sadirac et Baron (pascal.imbert.0506@gmail.com, 06.61.75.77.45). **Patrick Marichal** à Sauveterre-de-Guyenne (maloxe@orange.fr, 06.58.67.34.78).

Foire de la Toussaint : trois jours d'affaires et de plaisir



Une vraie foire, en entrée libre, du 30 octobre au 1er novembre.

Ph PM

LA RÉOLE

C'est une foire qui existe depuis plusieurs siècles. À la période de la Toussaint, les quais de Garonne de La Réole accueillent durant trois jours un grand déballage de marchands proposant de bonnes affaires : vêtements, matériel, alimentation... Les forains sont aussi de la fête, avec des attractions de plus en plus spectaculaires. Un partie du marché est réservé aux artisans et producteurs locaux et, depuis maintenant plusieurs années, un barnum géant abrite une quarantaine d'artisans et commerçants de la région, proposant des solutions nouvelles pour la maison et le bien-être.

Rendez-vous est donc donné du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre pour trois jours de festivités et de bonnes affaires, en entrée libre, avec la possibilité de déguster à toute heure des cuisines appétissantes et variées.

Patrick MARICHAL (clp)

Apprivoiser la bureautique avec Rauz'en clic

RAUZAN

Besoin d'un coup de pouce pour utiliser votre ordinateur, rédiger un document, vous familiariser avec un tableur ou consulter vos courriels ? L'association Rauz'Envies propose des ateliers pratiques d'initiation à la bureautique, un mercredi sur deux, de 10h à 12h, à la mairie de Rauzan.

Gratuit et ouvert à tous, cet atelier s'adresse particulièrement aux débutants et aux personnes peu familiarisées avec les outils informatiques. Dans une ambiance conviviale, chacun pourra apprendre à son rythme, bénéficier de l'accompagnement d'un moniteur et profiter de l'entraide entre participants. Pensez à apporter votre ordinateur portable ou votre tablette.



Des ateliers sont proposés le mercredi matin tous les quinze jours.

Ph PI

Pascal IMBERT (clp)

Inscriptions : rauzenvies33420@gmail.com

MONSÉGUR

Halloween pour les grands. Dépaysement total garanti avec la « Nuit des sourcières » qui commencera samedi 31 octobre et se terminera le lendemain, dimanche 1er novembre, au Bateau Lavoir. Un endroit sombre et boisé, un chemin d'accès bordé de torches et une clairière où se trouve le campement des « sourcières », voilà pour l'ambiance à l'occasion de ce week-end d'Halloween. Au programme : des feux, des tentes, des animaux, un marché artisanal, avec du bon rock (groupe Posthume), des tatouages, des bijoux ethniques et de la cuisine maison. Participation : 5 €. Début du marché samedi 31 à 11h. Contact Bateau lavoir, 4 rue des Lavoirs, à Monségur : 06.50.38.85.52.

Encore un commerce qui ferme dans la bastide

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Cette fois, c'est la boulangerie Moreau, installée depuis 1997 à Sauveterre-de-Guyenne, qui baisse définitivement le rideau. Les exploitants, propriétaires de l'immeuble, en âge de prendre leur retraite, ont essayé durant ces trois dernières années de trouver un repreneur. Sans succès.

C'est une série noire pour le commerce du centre bourg de Sauveterre. Les boutiques ferment soit par manque de rentabilité, soit parce que les commerçants prennent leur retraite sans avoir trouvé de successeur. Et au moins quatre artisans et commerçants de la place sont toujours en activité bien qu'approchant ou ayant dépassé l'âge de la retraite.



La boulangerie Moreau a définitivement fermé ses portes, faute de repreneur.

Ph PM

Pourquoi cette désaffection ? Les causes sont multiples. Concernant les métiers de bouche, les horaires sont importants ; pour d'autres, ce sont les stocks et leur valeur qui sont pénalisants. Et en règle générale, les normes (avec une remise au goût du jour des locaux pour chaque ouverture de nouveau commerce) se révèlent contraignantes, les taxes (avec parfois de mauvaises surprises) multiples et les loyers souvent trop élevés.

Dans le centre de Sauveterre, il reste heureusement quelques « locomotives », comme le Vival, la pharmacie, le PMU, la Maison de la presse et les Délices de Claude, le dernier boulanger-pâtissier qui, grâce à son système de distributeur et de permanence, peut fournir du pain frais durant ses jours de fermeture et ses congés.

Patrick MARICHAL (clp)

« Poésie industrielle » à l'Ancien hôtel de ville

LA RÉOLE

Une exposition des Artistes en Réolais, principalement sur des friches industrielles ou des sites créés par l'homme et maintenant à l'abandon, est visible jusqu'au dimanche 8 novembre à l'Ancien hôtel de ville de La Réole. (1)

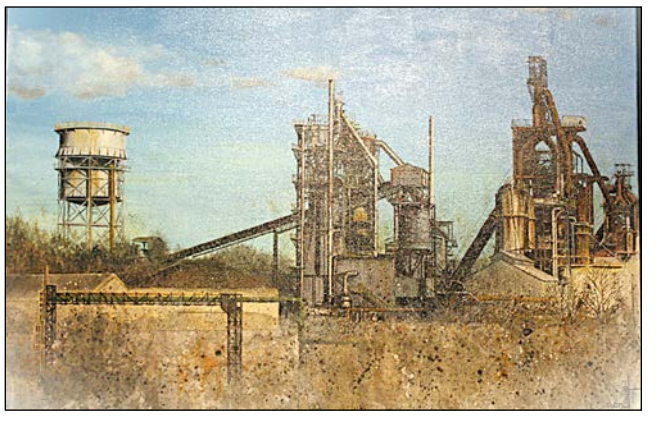
Cette exposition, intitulée *Poésie industrielle*, donne à voir des peintures et des dessins figuratifs, même souvent hyper réalistes, où l'on sent l'influence de l'Urbex, cette activité qui consiste à recenser, visiter et photographier des sites, souvent industriels, abandonnés par l'homme.

Certains des tableaux déclenchent un vif intérêt des visiteurs pour ces endroits, fruit de gros investissements, jadis avec des activités importantes et de nombreux travailleurs, aujourd'hui désertés. L'occasion d'appréhender une autre facette de l'environnement industriel vu par les artistes locaux.



Installation portuaire à l'abandon, un tableau hyper réaliste.

Ph PM



Carrières du XXe siècle restées en place, mais désormais sans activité.

Ph PM

Patrick MARICHAL (clp)

(1) Tous les jours jusqu'au 8 novembre, de 14h à 18h30. Entrée libre.

Bientôt les marchés de Noël

ENTRE-DEUX-MERS

Premier sur la liste des marchés de Noël organisés dans l'Entre-deux-Mers, le Château de Lavison à Loubens propose le sien dans une forteresse médiévale, samedi 28 et dimanche 29 novembre. Soit deux jours pour trouver des produits raffinés et authentiques pour les fêtes, avec dégustation des vins du Château.

Puis, le programme prévoit les dates et lieux suivants.

- Loubens, à la Ferme du Moulinat, samedi 5 et 6 décembre, de 10h à 18h30. Contact : 06.76.89.06.54.

- Baigneaux, dans la salle des fêtes du village, samedi 5 décembre.



Dégustation des vins Lavison dans les salles basses du Château, à Loubens.

Ph PM

- Sauveterre-de-Guyenne, samedi 5 décembre, toute la journée, sur la place de la Bastide.

- La Réole, du 18 au 24 décembre, rue Armand-Caduc.

- Blasimon, samedi 19 et dimanche 20 décembre, de 10h à 19h, dans la salle des fêtes et sur la place du village. Contact : 06.73.81.02.57.

À noter que tous ces marchés de Noël sont en accès libre et qu'excepté le Château de Lavison à Loubens où les emplacements sont réservés d'une année sur l'autre, il reste de la place pour des exposants dans les autres communes.

Patrick MARICHAL (clp)

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison **du mercredi 11 novembre 2026 férié,** nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour **les parutions du 12 & 13 nov.**

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

Courrier de Gironde

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2626**907**

CREATION SCI SOUTH RIDGE AND CO

SCI SOUTH RIDGE AND CO

Siège : 21 Rue Pierre Noailles
Rés Les Arpèges -
Bât A4 - Appt 104
33400 TALENCE
SCI au capital de 1.000 euros
RCS BORDEAUX en cours

Par un acte sous-seing privé du 5 Octobre 2026, il a été créé la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI SOUTH RIDGE AND CO
Capital Social : 1.000 euros entièrement souscrit
Objet : acquisition, construction et gestion de tous immeubles ou terrains,
Siège social : Rés. Les Arpèges, Bât A4, Appt 104 - 21 Rue Pierre Noailles - 33400 TALENCE
Durée : 99 ans
Co-Gérance : Madame Isabelle ROQUES, demeurant 23 bis rue du Luc - 33600 PESSAC et Mademoiselle Bérénice HOAREAU, demeurant Rés. Les Arpèges, Bât A4, Appt 104 - 21 Rue Pierre Noailles - 33400 TALENCE
Publication sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis la gérance

A2628**567**

FIDAL AVOCATS

Technocité bâtiment Astria
5 rue Joseph Szydlowski
64100 Bayonne

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte SSP du 21/10/2026, de la société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
Dénomination : **MDF PARIS-WEST**
Capital : 5.000 €
Siège : 7 cours du Chapeau Rouge, 33000 Bordeaux Immatriculation au **RCS de Bordeaux**.
Objet : la distribution, la vente et la commercialisation, sous quelque mode que ce soit, de bijoux fantaisie, lunettes et d'accessoires de mode ; le développement et la gestion d'un réseau de franchise dans le domaine visé à l'alinéa précédent, à ce titre : - la sélection, la formation et l'accompagnement des franchisés, incluant la mise à disposition de manuels opératoires, de formations initiales et continues, et de supports techniques ; - la fourniture de services de support et de conseil aux franchisés, notamment en matière de marketing, de gestion, de comptabilité, et d'assistance technique ; - La négociation, la rédaction et la gestion des contrats de franchise, ainsi que le suivi de leur exécution ; - La promotion et la commercialisation des produits et services de la franchise, y compris la mise en œuvre de campagnes publicitaires et de stratégies de communication ; - la recherche et le développement de nouveaux produits et services destinés à être intégrés dans le réseau de franchise ; - la gestion des relations avec les fournisseurs et la négociation des conditions d'achat pour le compte des franchisés ; et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Durée : 99 ans.
Admission aux décisions collectives et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.
Transmission d'actions : les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.
Président, nommé pour une durée indéterminée : Mme Karine CHATELLIER

POUR AVIS

A2628**698**

MAÎTRE MICHAËL PEGUE
NOTAIRE À BORDEAUX (GIRONDE)
23 AVENUE DU JEU DE PAUME

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Michaël PEGUE, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume, le 21 octobre 2026 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La dénomination sociale est : **SCI ROYER MFCG**
Le siège social est fixé à **SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 50 rue Vivaldi.**
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La société est constituée pour une durée de : **99 années**
Le capital social est fixé à la somme de **100.000,00 EUR**
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La gérance est assurée par Monsieur Fabien ROYER et Madame Marianne LE STRAT.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le notaire

A2628**654**

MAÎTRE FABRICE GAUTHIER
NOTAIRE À BORDEAUX (GIRONDE)
23 AVENUE DU JEU DE PAUME

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume, le 13 février 2025 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La dénomination sociale est :
SCI CARLAC
Le siège social est fixé à **BLANQUEFORT (33290), 19 rue Flora Tristan**.
La société a pour objet :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.
- A titre exceptionnel, la vente de tout biens mobiliers et immobiliers,
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.
- et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
La société est constituée pour une durée de : 99 années
Le capital social est fixé à la somme de 175.000,00 EUR
Les apports sont en numéraires.
Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à un ascendant ou un descendant.
La gérance est assurée par Madame Caroline CLAVERIE
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le notaire

A2629**143**

Etude
NOTMOS Notaires Associés
à LIBOURNE (Gironde)
1, Avenue du Maréchal Foch

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Yannick BEAUDEAU, Notaire Associé de la société par actions Simplifiée dénommée «NOTMOS Notaires Associés», société titulaire d'offices notariaux à la résidence de LIBOURNE (Gironde) 1, Avenue du Maréchal Foch et à la résidence d'EYSINES (Gironde) 23, route de Pauillac, le 27 octobre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
.
La dénomination sociale est : **MG2B.**
Le siège social est fixé à : SAINT-DENIS-DE-PILE (33910), 11 rue Maurice Ferchaud.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)
.
Les apports sont en numéraires exclusivement.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Myriam BOUFFARD demeurant 11 Rue Maurice Ferchaud 33910 SAINT DENIS DE PILE.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis
Le notaire.



A2628**800**

SELARL AQUITAINE AVOCATS
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Bayonne
Maître Denis MAZELLA
Maître François MADDEDU
Espace Rive Gauche
66 allées Marines
64100 BAYONNE
e-mail : selarl@aquitaine-avocats.fr
Tel : 05-59-31-13-26

Avis est donné de la constitution d'une société aux termes d'un ASSP en date du 21.10.2026 qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SARL CHAGRE**
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital : 1.000 euros
Siège social : 6 bis, rue du Grand Maurian 33000 BORDEAUX
Objet : terminal de cuisson de produits boulangers et commerce de détail de confiserie, chocolaterie, pâtisserie, sandwiches, produits réchauffés, produits traiteur, plats consommés sur place ou livrés, salades, petite restauration.
Durée : 99 années
Co-gérants : Madame Audrey BOUCHER BASSIBEY et Monsieur Arnaud BASSIBEY, demeurant ensemble 134, avenue Jules Guesde 33110 LE BOUSCAT.

Pour avis.

A2629**139**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée Sarl **AC DISTRIBUTION**
FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SIEGE SOCIAL : 283 Route de Toulouse 33140 VILLENAVE D'ORNON
OBJET : Le commerce sédentaire et ambulant de détail alimentaire (épicerie, fromagerie, charcuterie, rôtisserie, dépôt de pain, fruits et légumes, vins et spiritueux, etc)
DUREE : 99 années
CAPITAL : 4 000 euros
GERANCE : Monsieur FAKHFAKH Anis, né le 30 juillet 1976 à Tunis (Tunisie) de nationalité Française, demeurant 84 rue du Jard 33700 Mérignac
IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux Cedex

Pour avis,

DIVERS

A2629**145**

EXTRAIT DE REQUETE A FIN DE DECLARATION D'ABSENCE

Madame Fanny **RENEUVE**, née le 09 février 1985 à BAZAS (33), de nationalité française, demeurant 8 rue Calixte Camelle - 33600 PESSAC.
Monsieur Sébastien **RENEUVE**, né le 03 juillet 1981 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 2 Résidence les Pommiers - 33430 SAUVIAC.
Ayant pour Avocat, Maître Louise JABY, Avocat au Barreau de Bordeaux (Case 476), demeurant 18 bis cours du Maréchal juin - 33000 BORDEAUX, ljaby.avocat@pm.me, Tel : 06.50.98.57.70.
Ont déposé le 14 octobre 2026 auprès du Tribunal judiciaire de Bordeaux une requête en date du 5 octobre 2026, à fin de déclaration d'absence de Monsieur Rémi BOUQUET, né le 10 mars 1965 à SPIRE (Allemagne), de nationalité française ayant pour dernière résidence connue 21 rue du Portail - 33800 BORDEAUX, qui n'est pas reparu à son domicile et n'a plus donné de nouvelles depuis plus de 20 ans.

Louise Jaby
Avocat à la Cour

TRIBUNAUX

A2629**222**

Date du dépôt du Tribunal de Commerce de Libourne : 20 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **POLYGONE**. 43 passage Jean May 33750 Nérigean. RCS Libourne 537 724 957. Activité : Installation entretien réparation d'équipements pour les particuliers et les entreprises notamment pour la restauration. Négoce et vente de matériels neufs et occasions ainsi que la location. Tout travaux d'électricité courant fort et/ou courant faible.. Dépôt de l'état des créances et du projet de répartition où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.

A2629**224**

Date du dépôt du Tribunal de Commerce de Libourne : 20 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **FCTPLOC**. 6 clos Andre 33240 Périssac. RCS Libourne 920 516 531. Activité : Location de bennes, location de mini pelles, prestation de services de terrassement.. Dépôt de l'état des créances et du projet de répartition où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**223**

AQUITAINE DEVELOPPEMENT DURABLE

SARL au capital de 20.000 €

Siège : 36 RUE MONTFAUCON 33800 BORDEAUX

499955672 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 28/09/2026, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. VIRARD Pierre-alain virard 2193, route de guiard 33620 LARUSCADE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 28/09/2026. Radiation au RCS de BORDEAUX.

TESTAMENT

A2628**655**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 janvier 2026,
Mr Olivier Louis Alexandre **NAVAL**, en son vivant électricien, demeurant à VILLENAVE-D'ORNON (33140) 38 rue André Malraux.
Né à ALBI (81000), le 18 octobre 1962.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à TALENCE (33400), le 26 juillet 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Matthieu COSTE, Notaire au sein de la Société dénommée «Loïc DELPERIER, Clément BALLADE, Stéphane DAVID et Céline SCHILDKNECHT-COLLON, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège social est à GRADIGNAN (Gironde), 119, Cours du Général de Gaulle , le 25 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Mathieu COSTE, Notaire à GRADIGAN , référence CRPCEN : 33051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2628**664**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 2023,
Mme Christianne **LALANNE**, en son vivant retraitée, demeurant à CENON (33150) rue Henri Dunant Rés. Gambetta - Appt 213.
Née à MONSEGUR (33580), le 22 septembre 1944.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à BORDEAUX (33000) , le 10 juillet 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Loïc DELPERIER, à GRADIGNAN (Gironde), 119, Cours du Général de Gaulle, le 6 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Loic DELPERIER, Notaire à Gradignan, référence CRPCEN : 33051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2628**791**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 3 janvier 2020 et du 30 janvier 2026, Monsieur **Christian DELMOULY**, en son vivant retraité, demeurant à FARGUES (33210) lieu-dit Les Tuileries, né à FARGUES (33210), le 6 avril 1944, célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Jean-Luc CARBONNET un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Laurent LATOURNERIE, notaire à BAZAS, le 29 janvier 2026. Décédé à LANGON (33210), le 8 août 2026. A insitué un legataire universel. Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume LATOURNERIE , Notaire Associé à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, le 20 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, et dont une copie authentique accompagnée d'une copie des testaments ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX le 21 octobre 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurent LATOURNERIE, Notaire à BAZAS (33430) 33 cours du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33062, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2628**471**

SCI SAINT LOUIS

au capital de 150 euros
Siège Social : BORDEAUX (33000)
9, avenue Georges Clémenceau
442 638 763 R.C.S. BORDEAUX

Par décisions unanimes en date du 18 octobre 2026, les associés : -ont nommé en qualité de gérante : Madame Alison SAINT-MARTIN, demeurant à BEGLES (33130) - 78 Bis rue Albert Thomas, en remplacement de Monsieur Yves SAINT-MARTIN, décédé -ont transféré le siège social à BEGLES (33130) - 78 Bis rue Albert Thomas Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2628**732**

BELLA RESTOR

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 14 Chemin de Loutribail,
33610 CESTAS
831 326 202 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 11 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

A2629**219**

AGB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 27 000 euros
Siège social :
14 Rue du 8ème Régiment d'Infanterie
33200 BORDEAUX
918 781 519 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 26 octobre 2026, les associés de la société AGB ont décidé de nommer en qualité de gérant M. GUERIN Maxime, demeurant 29 rue de l'espérance 75013 PARIS en remplacement de M. GUERIN Arthur, pour cause de démission.

Capital social

• Anciennes mentions :

Le capital social est fixé à VINGT-SEPT MILLE euros (27 000 euros).

Il est divisé en 27 000 parts sociales de 1 euro chacune, entièrement libérées et réparties comme suit entre les associés :

à Monsieur Arthur GUERIN, vingt-quatre mille trois cents parts sociales en pleine propriété, ci 24 300 parts numérotées de 1 à 24 300

à la société JCGI, deux mille sept-cents parts sociales en pleine propriété, ci 2 700 parts numérotées de 24 301 à 27 000

• Nouvelles mentions :

Le capital social est fixé à VINGT-SEPT MILLE euros (27 000 euros).

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/10/2026, le capital social est divisé en 27 000 parts sociales de 1 euro chacune, entièrement libérées et réparties comme suit entre les associés :

à Monsieur Maxime GUERIN, vingt-sept mille parts sociales en pleine propriété, ci 27 000 parts

A2629**162**

Avocaction
CABINET D'AVOCATS

Didier SAILLAN
Avocat à la Cour
3 avenue du Président Allende
Rés. Les Vignes de Septembre
33310 Lormont

MODIFICATION DE GERANCE

Par décision du 22 octobre 2026 des associés de la **SARL FZ DISTRIBUTION** au capital de 10.000 €, siège social 51 avenue du Docteur Chinazi 33300 Bordeaux, RCS Bordeaux N° 530 375 419, Madame Long ZHANG épouse FENG demeurant 17 rue Auguste Lamire 33700 Mérignac a été nommée cogérante pour une durée indéterminée à effet du 15 octobre 2026. Les statuts de la société ont été mis à jour.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux (33)

Pour avis,
les cogérants

A2626**584**

DEMISSION CO-GERANT

SARL AB CRONOS

SARL au capital social de 10.000 euros
Siège : 10 Rue Fernand Couylas
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX B 531 977 957

Lors d'une assemblée générale en date du 24 Juin 2021 à 10h, il a été constaté la démission de la co-gérance de Monsieur Bernard PALLAS à compter du 30 Juin 2021.

La modification corrélative des statuts en a été réalisée et publication sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le gérant.

DISSOLUTIONS

A2629**094**

Altum
VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

ANDROMINE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 260 cours Gambetta
33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 844 225 433

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Philippe LAVILLE, demeurant 11 Rue Rosa Bonheur, 33600 PESSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 260 cours Gambetta, 33400 TALENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

VENTES

A2627**950**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2026 à 14 h Au Tribunal Judiciaire de LIBOURNE 22 Rue Thiers 33500 LIBOURNE

LOT N° 1 - LIBOURNE (33500)
UNE MAISON Comprenant
2 appart. de 50,14 m² et 56,82 m²
Sise 146 Av. Georges Clémenceau
Cadastrée Section BI n° 90
d'une contenance de 02 a 33 ca
Mise à prix : 100 000,00 €
LOT N° 2 - ST LEON / L'ISLE (24110)
UNE PARCELLE
EN NATURE DE TAILLIS SOUS FUTAIE
Sise à Lieudit Sinzilla
Cadastrée Section BC n° 23
d'une contenance de 09 a 19 ca
Mise à prix : 1 000,00 €
Pour chacun des lots, faculté de baisse d'un quart puis de moitié en cas de carence
RENSEIGNEMENTS :
1°) Maître Nicolas DROUAULT, 86 Cours des Girondins 33500 LIBOURNE - Tél : 05.57.74.42.43
2°) Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet
3°) Sur les lieux, pour visiter le 18 novembre 2026, de 14 h à 16 h
4°) Sur les sites Internet : www.info-encheres.com

Fait à LIBOURNE le 14 octobre 2026
Signé Nicolas DROUAULT

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

Pièces en francs, de 1860 à 1990 à vendre Tél. 06.44.89.66.40

AGRICULTURE

Vends fumier de cheval, très décomposé 70€/10 sacs livrés Tél. 06.41.98.15.72 Tél. 06.41.98.15.72

EMPLOI · SERVICES

EMPLOI · DEMANDES

Je recherche un emploi, tous travaux viticoles : tailles, tirages de bois, pliage, levage, relevage... travail soigné. Personne d'expérience. Tél. 06.21.62.35.09

Destination Santé

Champignons : près de 500 intoxications en septembre et déjà 200 en octobre

En septembre 2026, près de 500 intoxications liées à la cueillette et à la consommation de champignons ont été rapportées aux Centres antipoison, et plus de 200 autres ont déjà été enregistrées depuis le 1er octobre. Les intoxications liées à la consommation de champignons sont principalement dues à la confusion d'une espèce comestible avec une espèce toxique, à une mauvaise conservation des champignons, à la consommation de spécimens en mauvais état, insuffisamment cuits ou consommés en trop grande quantité. « Leurs conséquences sur la santé peuvent être graves, conduire à une hospitalisation voire au décès, rappelle l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses).

Troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe », figurent ainsi sur la longue liste des risques inhérents aux intoxications.

Alors quels sont les réflexes à adopter pour éviter ces empoisonnements ?

Ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certaines espèces très toxiques ressemblent fortement à des variétés comestibles. Au moindre doute, faites contrôler votre récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Ne consommez pas une récolte si l'un des champignons n'a pas été identifié avec certitude. Enfin ne donnez jamais de champignons cueillis à de jeunes enfants.

Que faire en cas de symptômes ?

Après avoir consommé des champignons de cueillette, des nausées, vomissements, diarrhées, vertiges, tremblements ou troubles de la vue doivent vous alerter. Contactez immédiatement un Centre antipoison, le 15 ou le 112.

Après le sport, buvez à petites gorgées

Pendant l'exercice, le corps perd de l'eau principalement par la transpiration. Plus l'effort est long, intense ou pratiqué par temps chaud, plus ces pertes peuvent être importantes. Or, l'eau joue un rôle essentiel dans la régulation de la température corporelle, la circulation sanguine et le fonctionnement des muscles. Après l'effort, l'objectif est donc de remplacer progressivement les liquides perdus. Avaler rapidement une grande quantité peut donner une sensation de ventre plein, provoquer des ballonnements ou simplement être inconfortable, notamment juste après une activité intense. C'est pourquoi il est plutôt conseillé de boire à petites gorgées, idéalement en plusieurs prises rapprochées.

Eau, petites gorgées… et parfois des électrolytes

Pour une séance classique de moins d'une heure, réalisée dans des conditions normales, l'eau suffit généralement. Les besoins sont très variables selon la température, l'intensité de l'effort et la quantité de sueur produite. L'American College of Sports Medicine rappelle d'ailleurs que la plupart des personnes qui font de l'exercice moins de 60 à 90 minutes dans des conditions normales n'ont pas besoin de boissons spécifiquement enrichies en électrolytes.

Après un effort long, intense ou réalisé dans la chaleur, la situation change. La transpiration entraîne également une perte de sodium. Une boisson contenant des électrolytes, ou simplement un repas normalement salé accompagné d'eau, peut alors contribuer à restaurer l'équilibre hydrique. Autre précaution, il ne sert à rien de se forcer à boire énormément. Une consommation excessive d'eau sur une courte période peut diluer le sodium dans le sang et, dans des situations extrêmes, provoquer une hyponatrémie potentiellement grave. Le but n'est donc pas de boire le plus possible, mais de boire suffisamment.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
WWW.DESTINATIONSANTE.COM

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Manuel Moutier - France Télévisions

Les Disparus des Argonnes

France 2 présente *Les Disparus des Argonnes*, une fiction inspirée de l'affaire des disparus de Mourmelon. En 1981, Gilles, un jeune homme effectuant son service militaire, disparaît alors qu'il devait rentrer en permission. Inquiète, sa mère, Jocelyne, contacte les autorités militaires. Pour ces dernières, aucun doute : son fils a déserté. Mais Jocelyne refuse de croire à cette version et mène ses propres recherches. Très vite, elle découvre que d'autres militaires de la région ont également disparu dans des circonstances similaires. Avec l'aide de leurs familles, elle se lance alors dans un combat acharné pour découvrir la vérité.

Alix Poisson incarne cette mère déterminée à obtenir justice. La série *Les Disparus des Argonnes* est adaptée du roman du même nom de Julie Peyr, lui-même inspiré de faits réels : dans les années 1980, huit appelés du contingent sont portés disparus dans les alentours de Mourmelon, dans la Marne. Malgré des circonstances troubles, l'armée les accuse de désertion, retardant ainsi le lancement d'une enquête officielle. *« C'est un fait divers relativement connu en France, qui reste une énigme puisqu'il n'a jamais été résolu. Ce qui m'a interpellée, c'est que les disparus soient tous des jeunes hommes et que l'institution militaire ait nié qu'ils aient pu disparaître contre leur gré »*, a expliqué Julie Peyr lors d'une conférence de presse au Festival de la fiction de La Rochelle 2026.

Mercredi 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *1917*
6 avril 1917, dans le nord de la France. La reconnaissance aérienne repère un retrait tactique des troupes allemandes pour piéger les Britanniques sur la ligne Hindenburg. Deux jeunes combattants anglais peu expérimentés sont chargés d'aller les prévenir de cette embuscade. Ce film de guerre a été récompensé par trois Oscars en 2020.
Lundi 2, France 3, 21 h 10

| *Lorie : Derrière la positive attitude*
Lorie, la pop star des années 2000, se raconte dans un documentaire tourné durant trois années. La chanteuse revient sur les moments importants de sa vie : le succès, les concerts, mais aussi les désillusions et les drames. Ses parents, amis et artistes témoignent également.
Mardi 3, W9, 21 h 25

| *Cancer : la vie devant*
Aujourd'hui, 67 % des personnes atteintes d'un cancer guérissent et elles seront 80 % en 2040 (d'après l'Institut Gustave Roussy). Pour changer le regard sur la maladie, M6 propose un documentaire événement qui donne la parole à des malades et à leurs proches, célèbres ou anonymes, ainsi qu'à plusieurs médecins.
Mardi 3, M6, 21 h 10

SAMEDI


Le voyageur, France 3

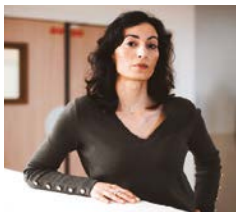
TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.45 Le voyageur, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PERPIGNAN / TOULON
Top 14 - 8e journée
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 L'intermédiaire (Relay), film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
Avec Alyssa Diaz
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
DRACULA : LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.30 Zombies, doc.

DIMANCHE


Ici et là-bas, TF1

TF1
21.10 FILM
ICI ET LÀ-BAS
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
FLO
23.20 La foil histoire de la Route du Rhum, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : PAU / TOULOUSE
Top 14 - 8e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Formule 1 : Grand Prix de Mexico, sport
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
TRAHISONS, L'ART DE ROMPRE EN POLITIQUE
22.40 Chirac sous les Tropiques, petits arrangements avec la République, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
REBECCA
23.05 Dans l'ombre d'Hitchcock, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Goldfinger, film
FRANCE 3
21.10 FILM
1917 10
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.45 Spinners, Saison 2 - Épisode 2, série
23.35 Déambulations - Feu Chatterton à l'Espace Niemeyer, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Magouilles dans nos étangs
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE ÉQUIPE
Avec Jean Gabin
22.40 Confession d'une pécheresse, film

MARDI


Ceux qui comptent, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.25 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 FILM
THE APPRENTICE
Avec Sebastian Stan
23.05 Spéciale Mid-terms : Trump quitte ou double, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 FILM
CEUX QUI COMPTENT
22.45 Super plan, mag.
23.15 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
MIGRAINE : LA FIN DU CASSE-TÊTE ?
21.55 Débat : migraine : la fin du casse-tête ?, , débat
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 DOCUMENTAIRE
CANCER : LA VIE DEVANT
22.55 Opérations miracles : quand les médecins redonnent de l'espoir, doc.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ARMEMENT EUROPÉEN : DES MILLIARDS POUR QUOI FAIRE ?
22.30 Finlande-Russie : le nouveau front ?, doc.

MERCREDI


Les enfants des autres, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES
23.05 L'affaire d'Outreau, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Sans filtre, débat
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LENS / CÔME
Champions League - 4e journée
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
LES ENFANTS DES AUTRES
22.40 Trois pères et un bébé, doc.

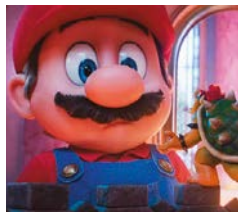
JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Avec Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Présenté par Élise Lucet
23.00 Plateau, débat
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À LILLE
Avec Annelise Hesme
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LEVERKUSEN / MARSEILLE
Europa League - 4e journée
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
PHARE D'ALEXANDRIE, LES DERNIERS SECRETS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.20 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
ANATOMÍA DE UN INSTANTE
22.35 Anatomía de un instante, série

VENDREDI


Super Mario Galaxy…Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SUPER MARIO GALAXY, LE FILM
22.45 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
DES HOMMES D'INFLUENCE
Avec Dustin Hoffman
22.40 Catherine Leroy, une Française dans la guerre du Vietnam, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.05 On n'est pas d'accord !, mag.
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE AFFAIRE
Avec Sandra Hüller
22.45 "Hallelujah" : Leonard Cohen, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Le Voyageur ★★



Le capitaine Yann Kandinsky, interprété par Bruno Debrandt, reprend du service. Il a été contacté par Henri Bonnal, un tueur en série qu'il a envoyé derrière les barreaux dans un épisode de 2022. Ce dernier est convaincu que Jacques Augier, un homme rencontré en prison et condamné pour le meurtre de sa femme et de ses deux enfants il y a seize ans, est innocent ! **Samedi 31, France 3, 21 h 10**

Ici et là-bas ★★

Adrien, incarné par Hakim Jemili, vit au Sénégal depuis une quinzaine d'années, jusqu'au jour où un souci de visa le force à revenir en France. Le jeune homme, Africain de cœur, vient chercher de l'aide à Paris auprès de Sékou, joué par Ahmed Sylla, un cousin éloigné de sa femme. Commercial pour une entreprise spécialisée dans les produits de terroir, ce dernier nie à l'inverse ses origines africaines. **Dimanche 1er, TF1, 21 h 10**

Singapura ★★

Canal+ présente la série *Singapura*, adaptée du roman *L'Expatriée* d'Elsa Marpeau. On y suit Justine, journaliste française, sur le point de commencer une nouvelle vie avec sa famille à Singapour. Pour leur arrivée, une fête est organisée par la communauté d'expatriés. Justine va rencontrer Elisa, une femme libre et magnétique. Très vite, Elisa disparaît et un inspecteur est chargé de l'affaire… Naïlia Harzoune incarne Justine. **Lundi 2, Canal+, 21 h 10**

Sur le front ★★



Le magazine d'Hugo Clément s'intéresse à la folie des croisières et dénonce l'impact de ce tourisme de masse sur la planète. Afin de respecter les normes limitant les rejets de soufre dans l'atmosphère, les armateurs ont adopté une nouvelle technique : les laveurs de fumées à eau. Une fois au large, les eaux acides chargées de métaux lourds et de polluants sont rejetées directement dans l'océan. **Lundi 2, France 5, 21 h 05**

Dr Death ★★

Cette minisérie est adaptée d'une terrifiante histoire vraie : celle de Christopher Duntsch. Ce dernier, incarné ici par Joshua Jackson, est un neurochirurgien brillant, dont la réputation n'est plus à faire. Mais derrière ses diplômes prestigieux, ce spécialiste de la colonne vertébrale cache un terrible vice : lors de ses opérations, il ne peut s'empêcher de s'en prendre à ses patients. **Lundi 2, TF1 Séries Films, 21 h 10**

The Apprentice ★★

The Apprentice retrace l'ascension fulgurante de Donald Trump dans les années 70 et 80. C'est dans un club privé de Manhattan que Donald rencontre l'avocat Roy Cohn, connu pour ses méthodes brutales et ses réseaux tentaculaires. Ce dernier devient alors son mentor, lui transmettant ses trois règles qui lui serviront plus tard : attaquer sans relâche, ne jamais reconnaître ses torts et toujours se proclamer vainqueur. **Mardi 3, France 2, 21 h 10**

Alex Hugo ★★



Samuel Le Bihan réalise pour la première fois un épisode d'*Alex Hugo*, dans lequel il retrouve son complice Lionnel Astier. Le personnage d'Angelo est en effet confronté à la disparition inexpliquée de sa compagne. La gendarmerie de Grenoble est mobilisée mais il va solliciter l'aide de son ancien collègue de la police rurale… Alex Hugo part ainsi enquêter dans la vallée de la Romanche. **Mardi 3, France 3, 21 h 10**

Le Phare d'Alexandrie, les derniers secrets ★★

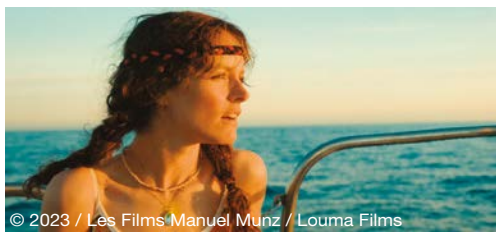
Le célèbre phare d'Alexandrie renaît grâce à une enquête scientifique et des prouesses technologiques. Des vestiges monumentaux du phare, engloutis sous les eaux de la Méditerranée, ont récemment été remontés à la surface, permettant de reconstituer l'histoire de ce monument hors norme de l'Antiquité qui s'élevait à 103 mètres de hauteur. **Jeudi 5, France 5, 21 h 10**

La Belle Affaire ★★

En juillet 1990, l'Allemagne est en pleine réunification. En ex-RDA, les habitants se retrouvent sans emploi les uns après les autres. C'est dans ce climat morose que vivent Maren, Robert et Volker, trois amis de longue date, vont découvrir un véritable trésor au fond d'un bunker : des amas de billets de banque ! Malheureusement, les marks est-allemands ne sont plus en vigueur depuis peu. À moins qu'il soit encore temps de faire le change… **Vendredi 6, Arte, 20 h 55**

COUP DE PROJECTEUR

Flo


© 2023 / Les Films Manuel Munz / Louma Films

Les skippers de la Route du Rhum, la course transatlantique en solitaire reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, prennent le départ ce dimanche. À cette occasion, France 2 diffuse *Flo*, le biopic hommage à Florence Arthaud, première femme à avoir remporté la célèbre compétition en 1990. Issue d'une famille aisée, la jeune Florence (jouée par Stéphane Caillard) voit son existence basculer à 17 ans, suite à un accident de la route. Après six mois de coma et deux ans de rééducation, la miraculée décide de prendre sa vie en main et de réaliser son rêve : devenir navigatrice. Elle va alors se heurter au machisme ambiant et à l'incompréhension de ses proches… Ce film réalisé par Géraldine Danon, une amie de Florence Arthaud, est librement basé sur le livre de Yann Queffélec, *La Mer et au-delà*. Toutefois, le long métrage a été critiqué par la famille de la navigatrice et son ex-compagnon, Olivier de Kersauson.

Dimanche 1er, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Sur les chemins de Jeanne* Ce documentaire rend hommage à celle qui a donné son nom aux maisons médicales Jeanne Garnier, une référence dans les soins palliatifs.
Lundi 2, 20 h 35

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Qui a une grosse tête	D'humeur noire	Os	A sa demeure	La "Reine morte"	Préfixe	Essentiel à la subsistance	Séjour délicieux	Ancien palais de Paris
Célèbre Florentin →									
Ile fabuleuse →									
Crustacé →						Ferrures	→		
						Arabes			
Qui plaît beaucoup →									
Service religieux →					Symbole	→		Ne peut pas voir	
					Divinité				
Unité typo-graphique →							Préfixe	→	
							Signal		
Celui que l'on préfère →				Symbole de la religion	→				
Qui a peu d'éclat →					Pourvu	→			
					Route				
Espèce de masse →				Glisser	→				
				Monnaie					
Prénom masculin →							Hypothèses	→	
							Ecueil		
Panneau d'étoffe →					Elément de l'air	→			
Canevas →									

ABCES
ANECDOTIER
ANIMER
APATRIDE
ARRIMER
ATTERRIR
AZUR
CAUSALITE
CEINTURER
COPIAGE
DECOCHAGE
DODO
ERSE
FORCE
FRUSTE
GLANEMENT
GRONDEMENT
INSOMNIE
INSTANCE
JAVELLE
LOTIE
MAGNETISE
MOUILLAGE
MOUTONNER
NOTAT
OBTENTION
PANEE
PARAPLUIE
PEPINIERE
PLISSURE
POIGNE
PROPULSEE
RADEE
RADIO
REPASSEUSE
REVIVIFIE
RIVERAINE
TAON
TROUVABLE
VAIN

À découvrir : un mot de 6 lettres

R	A	D	E	E	N	A	P	A	T	R	I	D	E	C
E	I	E	E	C	E	N	I	A	R	E	V	I	R	E
P	I	R	L	C	N	E	L	L	E	V	A	J	S	I
A	Z	U	R	B	O	A	C	O	P	I	A	G	E	N
S	N	M	L	E	A	C	T	R	T	V	T	I	G	T
S	P	E	O	P	T	V	H	S	O	I	N	O	N	U
E	E	E	C	U	A	T	U	A	N	F	E	E	C	R
U	P	S	E	D	T	R	A	O	G	I	M	G	A	E
S	I	L	I	I	O	O	A	R	R	E	E	A	U	R
E	N	U	R	T	N	T	N	P	D	T	N	L	S	U
C	I	P	A	R	E	M	I	N	A	S	A	L	A	S
B	E	O	D	O	D	N	O	E	E	U	L	I	L	S
A	R	R	I	M	E	R	G	S	R	R	G	U	I	I
F	E	P	O	I	G	N	E	A	N	F	O	O	T	L
N	O	I	T	N	E	T	B	O	M	I	U	M	E	P

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : GORFOU

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										■
3		■				■				
4				■			■			
5			■					■		
6	■								■	
7					■					
8							■			
9				■						
10						■				

SU DO KU

MOTS CROI SÉS

9	7					3	2	1
4	5	2		7		9	8	6
		8			9		5	
	9	5			3			2
3	6		5		2			
	4		1		6			9
7	8	4		2		1		
6		3		1		7	4	
	1				7			8

HORIZONTALEMENT

1. Un homme faible. **2.** Instrument de jaugeage pour les fluides. **3.** Permet des ablutions. Nid d'aigle. **4.** Maison de campagne. Symbole. Font blanchir. **5.** Particule universitaire. Pris. Début d'épreuve. **6.** Tablette. **7.** Ville de Sicile. Sucer avec délectation. **8.** Sa queue est un mode d'assemblage. Elle émerge. **9.** Se divertit. Massif et col des Alpes. **10.** Affluent du Pô. Eprouve.

VERTICALEMENT

I. Fausse apparence. Gaillard. **II.** Interjection. Etoile de mer. **III.** Les apprêter est un art. Groupes isolés de maisons. **IV.** On en donne pour réduire la tension. Ville d'Algérie. **V.** Rase. Cri de charretier. **VI.** Bande de papier peint. Pommes de terre. **VII.** Lettre grecque. Dans une formule liturgique. Loges. **VIII.** Choisit parmi plusieurs. Allonge. **IX.** Sans éclat. Ce que donne l'appel du pied. **X.** Sont pleins d'optimisme.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Femmelette. **2.** Rhéomètre. **3.** Tub. Aire. **4.** Mas. Er. Ans. **5.** Es. Otal. Ep. **6.** Tirette. **7.** Gela. Téter. **8.** Aronde. Ile. **9.** Rit. Iseran. **10.** Sesia. Sent.

VERTICALEMENT
I. Frime. Gars. **II.** Eh. Astérie. **III.** Mets. Ilots. **IV.** Mou. Oran. **V.** Embête. Dia. **VI.** Lé. Rattes. **VII.** Eta. Ite. Es. **VIII.** Tria. Etire. **IX.** Terne. Elan. **X.** Espèrent.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



THE CAVE KING (T. 8)

Takao Demise (dessin) & Hajime Naehara (scénario)

► Doki Doki, 160 pages n&b, 7,95 €

The Cave King, le roi des cavernes ! Voilà qui résume bien le touffu scénario de ce prince exilé, condamné à construire une cité à l'autre bout du pays, et qui tombe sur une étrange cité abritant les vestiges d'une civilisation disparue. Personnages sympathiques, un soupçon de violence et une larme d'érotisme des créatures magiques à foison, on est bien dans du shônen destiné aux ados. Vif et rondement mené, ce manga ne dépare pas dans la bibliothèque des amateurs du genre. Amusant.

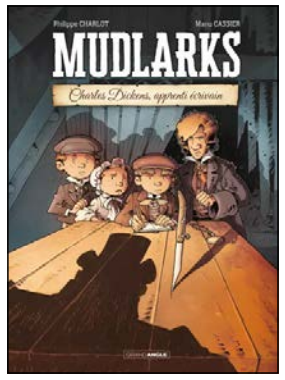


YON (T 4)

Camille Broutin

► Dargaud, coll Combo, 328 pages n&b, 14,50 €

Enfin la suite et la fin de la tétralogie de Camille Broutin ! Rappel : un internat de jeunes filles est envahi par des créatures mystérieuses qui ont la faculté de « digérer » tout ce qu'elles touchent. Et tout, c'est tout : tables, chaises, murs, animaux et êtres humains. Face à cette situation et isolées du monde, les pensionnaires s'organisent pour survivre et finissent par se déchirer. Dans ce quatrième et dernier tome, la tension arrive à son comble et tout finit par exploser dans un déchaînement de violence. Mais la porte reste entrouverte pour celles qui survivront à l'épreuve, à condition qu'elles parviennent à passer par-dessus la haine et les traumatismes passés.
Un manga fort par une autrice bourrée de talent.

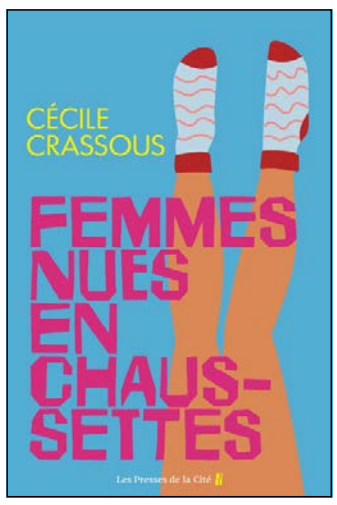


MUDLARKS

Philippe Chariot (scénario) & Emmanuel Cassiet (dessin)

► Bamboo, coll. GrandAngle, 64 pages, 16,90 €

Dans le Londres des XVIIIe et XIXe siècles, les mudlarks étaient ces personnes, souvent d'une pauvreté extrême, qui fouaillaient les rives de la Tamise pour y dégotter des objets perdus ou jetés pouvant leur rapporter quelques pièces. Fils d'un ouvrier jeté en prison, le jeune Charles découvre ce monde, bien loin du sien, où la violence côtoie la solidarité et la débrouillardise.
Charles sera, des années plus tard, un grand de la littérature britannique, connu pour ses dénonciations des conditions de vie des plus pauvres des citoyens anglais. Son nom ? Dickens.
Une belle mise en image d'une enfance déjà digne d'un roman.

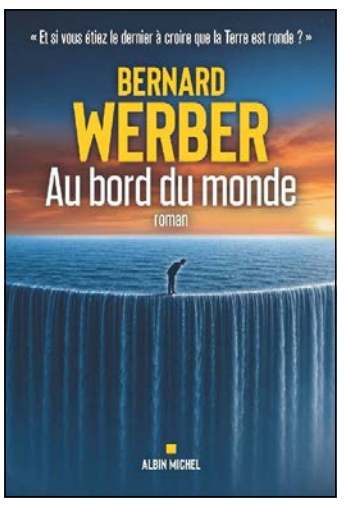


FEMMES NUES EN CHAUSSETTES

Cécile Crassous

► Presses de la Cité, 256 pages, 21 €

Emma, sage femme d'une quarantaine d'années, tente de surmonter son deuil : son mari est mort il y a un an et depuis, seul son métier semble la faire tenir. Jusqu'au jour où elle apprend que les embryons congelés que son mari et elle avaient confiés à un centre de fertilité vont être détruits. C'est à ce moment précis que trois de ses patientes, toutes plus foutraques les unes que les autres, décident de prendre les choses en main…
Personnages un tantinet caricaturaux, écriture plaisante, situations alternant drame et cocasserie : de quoi passer un agréable moment qui rappelle l'ambiance des films « de copains » des années 80, avec une interrogation — sans vraie réponse, mais est-elle possible ? — sur la notion de féminité.



AU BORD DU MONDE

Bernard Werber

► Albin Michel, 432 pages, 21,90 €

Lucien Loiseau, pigiste dans un magazine scientifique, espère une titularisation qui n'arrive jamais et se fait balader par son rédacteur en chef depuis des années. Incité à sortir des sujets « marrants », il fait un reportage sur les platistes, ces personnes qui pensent que la terre est plate.
Depuis ses débuts fracassant avec la série des Fourmis, Bernard Werber joue avec la science pour faire de la fiction. Il s'interroge ici sur l'influence des réseaux sociaux qui troublent les frontières entre croyances et faits avérés et prouvés. On retrouve les recettes qui ont fait son succès, dont l'inénarrable Encyclopédie du savoir relatif et absolu, fil rouge de son œuvre. Les aficionados apprécieront.

« Le gouvernement a répondu concrètement aux demandes des jeunes »

Remplacement de Parcoursup, places supplémentaires dans le supérieur, recrutements d'enseignants… Pour Marie-Caroline Missir, du think tank VersLeHaut, les mesures annoncées lundi 26 octobre témoignent d'« une écoute indéniable » de la contestation lycéenne.

Les annonces gouvernementales de ce lundi 26 octobre sur les lycées et l'enseignement supérieur sont-elles à la hauteur des attentes manifestées par les lycéens depuis un mois ?

Étant donné la situation extrêmement critique, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de répondre très concrètement aux attentes des lycéens. Je note dans cette réponse une écoute indéniable de ces revendications. Les remontées des lycéens sur la plateforme mise en place par le ministère de l'éducation nationale début octobre sont prises en compte et analysées. Je n'ai pas de souvenir ces dernières années d'une réaction aussi forte et rapide dans un contexte aussi dégradé. On peut noter aussi que les mesures concernées nécessitent des moyens, ce qui veut dire qu'elles feront l'objet d'amendements au budget en cours d'examen.

Ce qui est très étonnant, c'est la méthode choisie pour communiquer, avec ces annonces qui ont été faites par Matignon à des influenceurs avant les représentants syndicaux, et au moment même où le président de la république vilipendait les réseaux sociaux.

Le remplacement annoncé de Parcoursup, s'il répond aux demandes des syndicats, semble dépasser les attentes exprimées par les 100.000 lycéens qui ont répondu à la concertation en ligne. Ces derniers n'ont en effet placé ce sujet qu'à la sixième position et ne demandaient qu'une amélioration de ce portail d'accès au supérieur. Comment analysez-vous ce choix ?

Effectivement, j'ai été surprise des annonces sur Parcoursup, dans la mesure où l'ensemble des acteurs du supérieur, dont les présidents d'université eux-mêmes, sont unanimes pour dire qu'on ne saurait pas faire sans Parcoursup. Il s'agit donc à mon sens avant tout d'un signal politique.

On sait en réalité que le problème est ailleurs, dans l'engorgement à l'entrée dans le supérieur, dans le manque d'accompagnement à l'orientation tout au long du lycée… La cristallisation sur Parcoursup n'est que l'illustration de la désillusion quant à la promesse de massification de l'accès aux études supérieures.

Quelles limites voyez-vous aux annonces du gouvernement ?

Nous sommes ici dans une réponse extrêmement réactive à la crise, mais qu'en est-il de l'inscription dans le temps long ? D'ailleurs, sur Parcoursup, le gouvernement ne s'engage pas beaucoup car il renvoie à 2028 le remplacement de cette plateforme, c'est-à-dire lorsque ce ne sera plus lui qui sera en responsabilité. Or, nous sommes à un moment où l'éducation a besoin de stabilité, d'un engagement pluriannuel. Certes, l'inscription dans le temps long est difficile dans le contexte politique actuel, à quelques mois de l'élection présidentielle…

Par ailleurs, je vois dans les annonces de ce lundi beaucoup de choses intéressantes concernant l'accompagnement à l'orientation, avec un travail avec l'Onisep, ouvert aux parents, une immersion pour les lycéens dans l'enseignement supérieur. Mais ce qui m'étonne, c'est que rien de plus sur le sujet ne soit demandé aux enseignants. On se souvient des 54 heures annuelles prévues pour cet accompagnement dans la réforme Blanquer qui ne sont en réalité que partiellement faites. Mais il n'en est pas fait mention cette fois. Cela note bien la ligne de crête sur laquelle se trouve le gouvernement par rapport aux enseignants.

Enfin, si l'on veut s'inscrire dans le long terme, il faut faire attention à ne pas oublier l'école et le collège, qui certes ne bénéficient pas de représentants syndicaux pour porter la voix des élèves, mais qui sont les niveaux les moins bien dotés.

Recueilli par Clémence Houdaille

Les principales mesures annoncées

Parcoursup : une réforme de la plateforme d'orientation dès 2027, avant son remplacement annoncé en 2028.

Enseignement supérieur : 15 000 places supplémentaires, principalement en BTS et en IUT.

Effectifs par classe : un plafond de 28 élèves en seconde dès la rentrée 2027 dans les lycées les plus défavorisés, avant une généralisation en 2028.

Postes d'enseignants : annulation des 836 suppressions prévues au budget 2027 et création de 500 postes dans les lycées publics.

Rénovation : un plan de 5 milliards d'euros pour les lycées et les universités, essentiellement sous forme de prêts à taux réduit aux collectivités.

Bourses étudiantes : une indexation sur l'inflation.

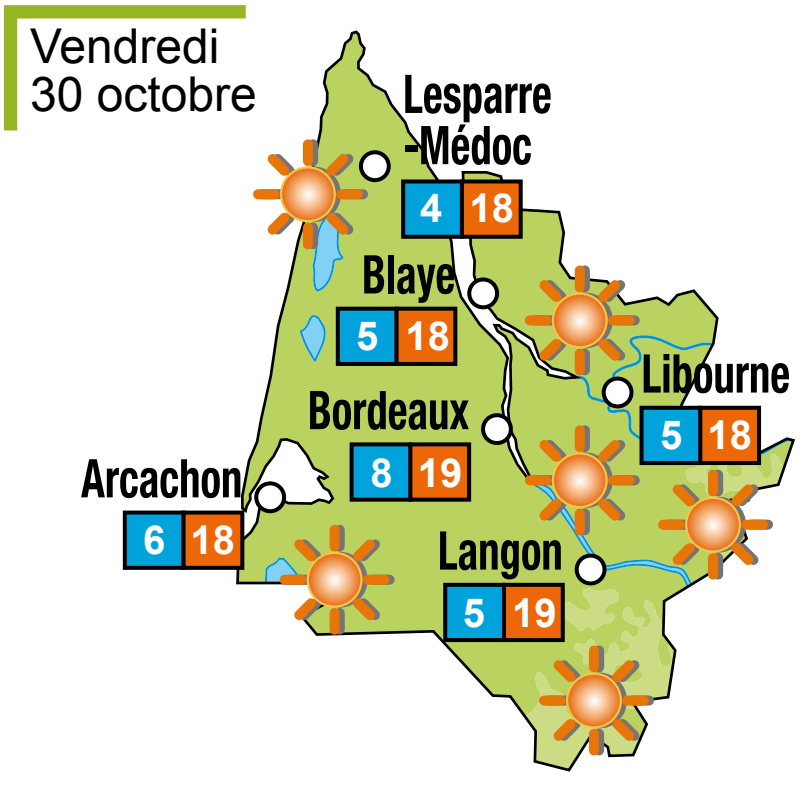
Baccalauréat : une réflexion sur la suppression du contrôle continu en première et sur l'aménagement des spécialités pour alléger les emplois du temps.

Orientation : un débat sans vote était prévu le 28 octobre à l'Assemblée nationale sur l'accès à l'enseignement supérieur.

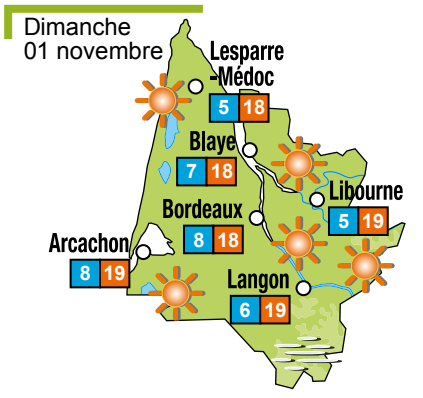
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

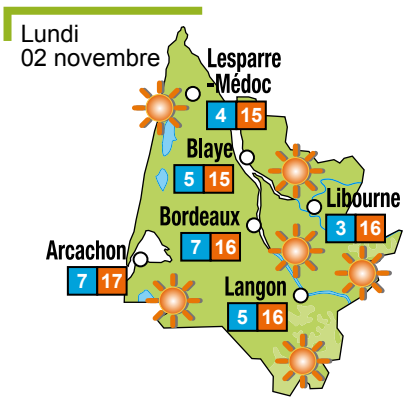
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

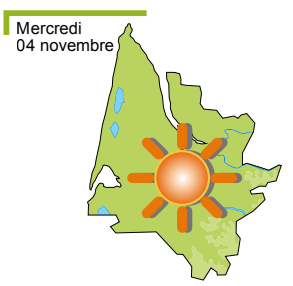


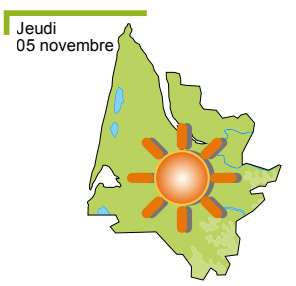














Prévision élaborée le mardi 27 octobre 2026

Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard